





MARIE-ÈVE STÉNUIT

**FEMMES PIRATES**  
LES ÉCUMEUSES DES MERS

Éditions du Trésor  
38, rue d'Aboukir  
Paris II<sup>e</sup>

UN RÉCIT HISTORIQUE  
DE MARIE-ÈVE STÉNUIT

# FEMMES PIRATES

LES ÉCUMEUSES DES MERS

ÉDITIONS  
DU TRÉSOR





PRINCIPALES ZONES D'ACTIVITÉ  
DES « ÉCUMEUSES DES MERS »



- 1 ALFHILD DE GOTLAND
- 2 JEANNE DE BELLEVILLE
- 3 LADY KILLIGREW
- 4 MARY READ & ANNE BONNY
- 5 ROSE BREGEON
- 6 LOUISE ANTONINI
- 7 JULIENNE DAVID
- 8 CHING YIH SAOU
- 9 LAÏ CHO SAN
- 10 MARIE-ANNE DIEULEVEULT
- 11 MARIA COBHAM
- 12 M<sup>me</sup> PEASE n°1 & M<sup>me</sup> PEASE n°2



# INTRODUCTION

Barbe rousse, barbe noire et jambe de bois, oreille percée, gueule balafrée, telle est l'image populaire de la piraterie dans l'inconscient collectif. Un imaginaire nourri d'une exubérante iconographie, d'une impressionnante filmographie et d'une non moins abondante littérature en tout genre.

Mais la piraterie présente également un autre visage. Un visage féminin qui n'en est pas plus tendre. Les femmes qui sont entrées en piraterie y sont venues pour les mêmes raisons que les hommes : la cupidité ou la misère, la soif d'aventures, la fuite d'un monde trop étroit pour leurs attentes.

On aimerait pouvoir dire que l'univers pirate, réactionnaire et néanmoins étonnamment structuré – avec ses codes et ses mesures sociales –, qui se voulut un temps une société alternative et libertaire, a accordé une place de choix à la gent féminine. Il n'en est rien (sauf peut-être en Chine). Dans la majorité des cas, les femmes pirates ont mené leur carrière dans l'anonymat, sous des noms d'emprunt et dans des habits d'homme. En piraterie comme ailleurs, le genre féminin fut bien souvent un handicap. Il y eut cependant de tout temps et sous toutes les latitudes des femmes actives sur les navires pirates comme chez les corsaires.

Voici l'histoire de quelques-unes d'entre elles. Quelques-unes seulement : celles qui ont été démasquées, arrêtées ou condamnées, ou qui ont, d'une manière plus ou moins directe, laissé une trace de leur existence dans des documents qui ne doivent rien à la fiction.

Quant aux autres, celles qui ont sillonné les mers aux côtés des forbans de tout poil sans jamais se faire prendre, celles dont le secret ne fut jamais découvert – ou qui fut préservé par leurs compagnons –, leur identité, leur nombre et leurs périples nous sont à jamais inconnus.

C'est à ces aventurières de l'ombre qu'est dédié cet ouvrage.

# ALFHILD DE GOTLAND

## LA MÉTAMORPHOSE D'UNE PRINCESSE

Rapides et silencieux, les navires effilés d'Alfhild courent sur leur erre. Dans un léger chuintement, les coques de chêne à fond plat se posent en douceur sur le rivage où vient mourir la forêt. Les équipages sautent dans l'eau glacée. En un élan conjugué, ils halent les embarcations à sec. Ils sont adroits. Ils ont l'habitude.

Cette nuit, on couchera à terre dans ce fjord étroit et profond de Finlande bien abrité du vent et des terreurs océanes. La veille, on a passé la nuit en mer : on a mouillé les ancres de bois, attaché les navires ensemble, on s'est serré dans les *hudfats*, les grands sacs de cuir fourrés dans lesquels on a aussi rangé les armes. Tout le monde a mal dormi, tenu en éveil par la crainte des ténèbres et la peur des monstres marins (seraient-ils vraiment écartés par la magie des figures de proue ?). Alfhild est heureuse de n'avoir pas à imposer la même épreuve à ses compagnons ce soir.

Les guerriers amarrent aux pins les bateaux échoués. D'autres débarquent les tentes et les chaudrons de fer. D'autres encore ramassent du bois et allument de grands feux. Une suave odeur de résine brûlée se répand. Bientôt s'y mêle le fumet de la viande et des pommes qui mijotent

ensemble. Ce soir on mangera chaud et quelques rasades de bière feront oublier le poisson séché de la veille, si dur qu'il a fallu le tremper dans l'eau froide pour en venir à bout. Enfin, toutes tâches accomplies, on s'assied autour des foyers, le casque à ses côtés.

Alfhild, d'un coup d'œil circulaire, examine ses marins. Singulier équipage, composé en majorité de femmes qu'elle a choisies elle-même, une à une. Elle n'a jamais eu à se plaindre de ses recrues, habituées à naviguer depuis l'enfance dans ce pays d'eau et de bois où les fleuves transforment en dentelle les terres de mousse et de lichen et dont la mer achève de déchiqueter les côtes ; elle est satisfaite, ses femmes font honneur à l'idéal viking, un peuple de guerriers et de marins endurcis par un climat où ne survivent pas les faibles, un peuple qui rend hommage à des dieux sanguinaires, un peuple, aussi, habitué à évoluer dans le drame et la violence.

À peine les flammes commencent-elles à réchauffer les membres engourdis et la viande de renne à apaiser la faim, que les guetteurs signalent l'arrivée de navires inconnus. Une flotte hésite à l'entrée du fjord. En Scandinavie en ce temps-là, tout étranger est un ennemi potentiel, aussi Alfhild, oubliant le festin, veut-elle se donner l'avantage de l'attaque. Surtout, ne pas se laisser piéger dans le resserrement du golfe. Tout se passe très vite. Les amarres sont larguées, les navires sont poussés à l'eau et, à grands coups de rames, les équipages se jettent en mer à la rencontre

des nouveaux venus dans l'espoir que ce repas troublé sera compensé par quelque nouvelle prise.

En face, on est surpris par la promptitude de l'attaque et inquiet car on est moins nombreux. Des capitaines veulent fuir. Le chef doit intervenir. Il s'agit du prince Alf, fils de Sigar, roi du Danemark, prince et vagabond des mers, pirate ou marchand au gré des occasions. Il lui suffit de quelques mots d'encouragement et ses hommes se rassurent, se rangent derrière lui. Ils résisteront.

Les assaillants venus du fond du fjord approchent. Il y a quelque chose d'étrange dans leurs gestes, une sorte de grâce et de souplesse qui déconcerte les Danois. Mais l'attaque est sauvage. On se bat au corps à corps. Alfild, au premier rang, transforme la bataille en une terrifiante boucherie comme elle le fait à chaque fois. La mer résonne du bruit des haches contre les boucliers, du choc des épées contre les casques, des hurlements qui accompagnent les coups de glaive pénétrant dans les chairs, des gémissements des blessés happés par les profondeurs noires des eaux. Le navire de la pirate se teinte de rouge. Alf, à coups de hache, se fraye un chemin sanglant jusqu'à la combattante. Lorsqu'il la rejoint enfin, décidé à affronter cet ennemi – dont il ignore encore l'identité – en un mortel combat des chefs, elle est aux prises avec Borgar, un de ses plus valeureux soldats. Le prince s'apprête à le relayer et à frapper, juste au moment où le soldat, dans un dernier effort, arrache le casque de bronze plaqué d'argent qui masquait le visage d'Alfild.

Le casque tombe à la mer et le prince pousse un cri. Il suspend de justesse le balancement de sa hache, hurle un cessez-le-combat puis pose son bouclier. Le carnage s'arrête progressivement autour de lui, au fur et à mesure que l'on relaie son ordre, de navire en navire, et chacun se tourne vers les deux chefs immobiles, pétrifiés par leurs regards échangés. Alfild a lâché le pommeau poisseux de son épée. Elle aussi vient de reconnaître son adversaire et ne tient pas à poursuivre le duel.

Alfild la pirate est de sang royal. Elle est la fille de Siward, roi de Gotland, une île située au sud-est de la Suède. Elle est issue d'une famille rude où on n'est guère enclin à la frivolité. Ses parents l'ont élevée dans la modestie et la réserve, lui ont appris à cacher sa beauté sous un pan de sa robe, à éviter d'attirer les regards. Des années durant, elle n'a porté que des robes de lin, droites et sobres, tombant jusqu'à terre, chastement serrées au cou par des rubans noués. Par-dessus, elle a enfilé des tuniques de laine teintées de garance ou de vert, retenues aux épaules par une paire de broches, et ne s'est jamais rien permis de plus sophistiqué que ces bijoux traditionnels. L'hiver, elle allait couverte d'une cape de fourrure fermée par une fibule pour achever d'estomper ce que sa silhouette aurait pu conserver de séduisant.

Mais Alfild grandit et vint le jour où son père estima qu'il était temps de la marier. Pas question cependant de donner sa fille au premier venu ; pour gagner la main de la princesse, le prétendant devra faire ses preuves. La règle est

simple : il faut vaincre deux vipères qui gardent la porte de sa chambre. Les candidats qui échoueront auront la tête tranchée et exposée au bout d'une pique.

Siward dépêche des hérauts dans les royaumes voisins. Les candidats accourent, les vipères sont féroces, les têtes coupées s'alignent, jusqu'à ce que le prince Alf relève à son tour le défi. Alliant la ruse de la déesse Laki à la sagesse du dieu Odin, il se couvre d'une peau de bête tachée de sang ; les serpents, attirés par l'odeur, se précipitent sur son vêtement et vident leur venin dans la pelisse. L'un meurt d'un seul coup, d'une barre de fer rougie au feu enfoncée dans la gorge, juste avant que la tête de l'autre vole dans les airs. Les reptiles trucidés, Alf vient réclamer son trophée. Mais Siward émet alors une autre condition : « Ma fille est une princesse libre. Elle doit donner son consentement. »

Alfhild est consentante. Très consentante même. Trop au gré de sa mère qui lui reproche avec véhémence la facilité avec laquelle elle s'est laissée séduire. Elle argumente si bien que les qualités que la jeune femme ne peut s'empêcher d'admirer chez le prince lui apparaissent soudain comme autant de sources de vice, et l'amour qu'elle lui porte comme une déshonorante faiblesse. « Tout cela est trop facile, assène sa mère, une femme viking doit savoir résister. »

C'est un dilemme pour Alfhild qui ne veut ni renoncer au prince ni encourir l'opprobre. Alors, pour se donner du temps, elle choisit la fuite. Mais la princesse ne court pas

se terrer dans une chaumière de tourbe ou au fond d'un monastère : elle cingle vers des aventures marines.

En grand secret, la fille de Siward revêt des habits d'homme. La poitrine serrée dans une cotte de cuir, elle enfle un large pantalon, accroche un couteau à sa ceinture, chausse des bottillons de cuir et referme leurs liens croisés sur ses braies. Elle emporte un javelot, une hache, une épée de fer au pommeau ouvragé, un arc en bois d'if et un grand bouclier rond en tilleul renforcé de fer en son centre. Enfin, elle pose sur ses cheveux un solide casque conique à nasal qui lui dissimule le visage. La métamorphose vestimentaire agit comme un philtre. Méconnaissable, cette modeste jeune fille va devenir, pour un temps, l'une des guerrières scandinaves les plus redoutables.

Alfhild enrôle d'abord des femmes pour constituer le premier cercle de son équipage. Quelques semaines plus tard, elle croise la route d'une bande d'aventuriers désemparés et désunis depuis la mort récente de leur capitaine. Ils viennent à peine de confier aux vagues le corps de leur chef et manquent d'un nouveau guide. La réputation de la fille de Siward l'a précédée ; lorsqu'ils la reconnaissent, ils se mettent sous ses ordres, viennent grossir ses rangs et, ensemble, ils continuent à organiser des raids. Les pirates se tiennent embusqués, à la manière viking, silencieux et invisibles, jusqu'au moment où, surgis soudain du néant, ils fondent sur les villages pour piller, incendier, disparaître. Avec la même rapidité, ils arraisonnent les navires de

commerce qui ont la mauvaise fortune de se trouver sous leur vent. La troupe mixte d'Alfhild détourne les richesses venues des pays baltes, d'Europe centrale ou des îles Britanniques. Elle fait main basse sur les fourrures de Russie et les pelisses du Vinland, les soies et les bijoux de Byzance, et se grise, quand la prise est bonne, de vin mêlé au miel d'Angleterre.

Mais le prince Alf, pendant ce temps, n'a pas renoncé au prix de sa victoire. Il s'est lancé sur les traces de la princesse, ne cessant de naviguer, bravant dans son sillage les eaux dangereuses de la Baltique. L'hiver a été rigoureux. Tout récemment encore, comme il faisait la chasse à des navires étrangers, il s'est trouvé immobilisé par les glaces. L'ennemi à portée de vue, il a fallu se battre à pied. Chaussés de brodequins cloutés, les hommes du prince n'ont fait qu'une bouchée de leurs adversaires, pourvus seulement de semelles de cuir graissées qui ne leur permettaient même pas de tenir debout sur l'eau gelée, moins encore de se battre.

On s'en est gaussé longtemps sur les bateaux du prince danois. Ce soir, quand on a voulu s'engager dans ce fjord de Finlande et que les éclaireurs ont rapporté que le mouillage était occupé, on plaisantait moins. Quand ils ont annoncé le nombre des navires, on ne riait plus du tout. C'est donc ainsi qu'au moment où il s'y attendait le moins, au détour d'un fjord, au cœur d'une bataille, Alf se retrouve face à la femme qu'il cherche depuis des mois sur terre et sur mer.

Alfhild est là, devant lui, embellie par l'action, auréolée

de gloire et couverte de sang. Elle est à sa merci et il est à ses pieds. Ce combat interrompu sera le dernier. La pirate redevient princesse, puise dans ses coffres, se pare de diadèmes et de colliers d'or filigranés, de colifichets d'ambre et de fibules de bronze décorées de savants entrelacs. Elle donnera au prince de Danemark, quelque temps plus tard, une fille robuste et saine prénommée Gurid. L'aventure pirate d'Alfhild s'arrête là, aussi soudainement qu'elle a commencé.

\*\*\*

C'est en tout cas ce que raconte Saxo Grammaticus, le clerc de l'évêque Absalon, chargé par ce dernier au XII<sup>e</sup> siècle de recueillir les récits de conteurs et de voyageurs qui avaient visité le Danemark. Grammaticus prit l'affaire très au sérieux et rédigea en seize volumes et dans un excellent latin la *Gesta Danorum* ou *Danorum Historiæ*, dans laquelle il raconte les exploits (au Livre VII) de la princesse Alfhild dont il a latinisé le nom en « Alwida ». Quatre siècles plus tard, Olaus Magnus, savant suédois et archevêque d'Upsala, s'inspirera de ce même ouvrage pour raconter à son tour, dans son *Histoire des pays septentrionaux*, la vie de la jeune femme. Mythe ou réalité les aventures d'Alfhild ? Pure saga ou épisode véridique de l'histoire scandinave ?

Nous ne connaissons pas tous les exploits de la princesse pirate. Les détails manquent sur le nombre de ses navires, la

durée de son voyage, son itinéraire et même sur la période exacte à laquelle sont supposés se dérouler ces événements. Il est également difficile de croire à l'épisode des vipères-gardiennes et il faut bien admettre que, par la nature même de ses sources, Saxo Grammaticus ne présente pas les qualités que l'on attend aujourd'hui d'un historien. Mais, à sa décharge, il n'y en avait pas d'autres : hormis quelques inscriptions runiques, les Vikings n'ont pas laissé de textes. Il reste que les faits dans leur ensemble sont plausibles, d'autant que la fille de Siward n'est pas un cas unique dans l'histoire de la Scandinavie.

Alfhild, retournée à la féminité et à la couche du prince Alf, fut certes perdue pour la piraterie mais les événements se répètent parfois, non sans malice, et son petit-fils eut lui-même à en découdre avec des femmes marines venues par la mer assaillir son royaume. Il fut victorieux mais ces femmes ne furent pas les dernières à tourmenter la famille : son neveu Odmond, fils d'Olon, eut moins de chance. Parti avec une grosse armée de mer affronter une vierge nommée Rusla qui disputait le trône de Norvège à son frère, il fut par elle mis en déroute. Et il y a aussi, raconte encore Saxo Grammaticus, une certaine Sela, guerrière expérimentée et pirate confirmée, qui aurait défié le roi Horwendil.

Sont aussi célèbres les *Skoldjmoer* ou « vierges au bouclier » qui combattirent sur mer à la bataille de Bravalla qui opposa, vers 735, les grands chefs danois et suédois. L'histoire a également retenu le nom de trois capitaines

féminins : Hetha, Wisna et Webiorg. Hetha, après la guerre, fut couronnée reine de Zélande ; Wisna était une guerrière farouche qui ne se rendit que lorsqu'on lui coupa la main droite et Webiorg succomba sur le champ de bataille, transpercée d'une flèche tirée par un de ces terribles archers du Gotland dont les traits puissants traversaient casques et boucliers.

Si dans les siècles suivants et sous d'autres latitudes ces exploits féminins purent revêtir quelque caractère extraordinaire, il n'en était rien chez les Vikings, une des seules civilisations européennes qui ne semble pas avoir ressenti de malaise face à l'association femme-bateau. L'archéologie nous révèle entre autres que des navires ont servi de sépulture à des femmes vikings. L'un des exemples les plus célèbres est le bateau d'Oseberg, découvert au début du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, qui constitue la tombe d'une dame de haut rang, probablement la reine Asa qui, contrainte d'épouser contre son gré un chef norvégien, Gurod le Magnifique, l'aurait assassiné pour régner à sa place jusqu'aux environs de 850.

En 885, lorsque plus de sept cents bateaux remontèrent la Seine jusqu'à Paris, mille femmes environ se trouvaient parmi les guerriers. On sait aussi que deux siècles plus tard, Aelgifu, l'épouse de Knut le Grand, accompagnera son mari en mer dans ses combats contre les Anglais. Et quand Erik le Rouge fut proscrit par la loi de son peuple en 982 et profita de son exil pour découvrir le « Pays vert », il n'hésita pas à embarquer des femmes et des enfants sur les vingt-cinq

navires qui repartirent avec lui pour le Groenland. De même, Thorfinn Karlsefni tenta, vers 1020, une traversée vers ce qui est aujourd'hui l'Amérique avec à bord de ses bateaux quelque cent soixante émigrants, hommes et femmes.

L'aventure maritime viking assurément se déclinait dans les deux genres. La piraterie ne fit pas exception.



# JEANNE DE BELLEVILLE

## LA LIONNE DE CLISSON

En la gracieuse année 1328, Jeanne, veuve de Geoffroy de Chateaubriand, fille de Letice de Parthenay et de Maurice, seigneur de Belleville, de Montaigu, de la Garnache, de Palluan, de Châteaumur et de Beauvoir-sur-Mer, avait épousé, en deuxièmes noces, Olivier III de Clisson qui en était lui-même à son second mariage. C'était un bel homme, issu d'une célèbre maison de Bretagne dont l'origine remontait au XI<sup>e</sup> siècle.

Jeanne et Olivier eurent cinq enfants. Le dernier, né le 23 avril 1336, reçut le nom d'Olivier IV et deviendra en 1380 connétable de France, c'est-à-dire qu'il exercera les plus hautes fonctions militaires du pays en tant que commandant suprême de l'armée royale. À ce titre il est resté célèbre et de nombreux chroniqueurs, dans le sillage de Froissart, se sont intéressés à sa personne.

C'est donc dans l'histoire du fils qu'on trouve celle de la mère mais, pour l'heure, le petit Olivier n'est encore qu'un enfant comme les autres, choyé par une femme dont la douceur et la beauté sont célèbres à des lieues à la ronde.

L'été 1343 avait en effet commencé dans la paix au château de Saint-Yves, près de Hennebont, retraite que la

tendre et belle Jeanne préférait au château de ses ancêtres. Elle y partageait ses jours entre l'éducation de ses enfants et les promenades à cheval ou les parties de chasse sur ses domaines du Morbihan. Chacun savourait le calme retrouvé, profitant de la trêve de Malestroit, moment de répit bienvenu. La guerre de Cent Ans avait débuté en 1337 et, depuis deux ans, la mort sans postérité de Jean III avait déclenché la guerre de Succession de Bretagne, opposant le comte Charles de Blois au comte Jean de Montfort. Le siècle était mouvementé. Jeanne avait bien failli perdre son mari au cours de la bataille de Vannes, livrée contre les troupes du roi d'Angleterre, Edouard III. Olivier avait été fait prisonnier puis rapidement échangé contre le comte de Stanfort retenu en France. L'épisode semblait bien se terminer. Jeanne était soulagée : son cher époux était rentré sain et sauf au château familial. Il avait retrouvé les siens pour un bonheur éphémère qui allait durer moins que l'été.

À la fin du mois de juillet, Olivier se rend à Paris. Un tournoi est annoncé. Tous les preux chevaliers du royaume rallient la capitale pour s'y illustrer. Il revient à Olivier de Clisson l'honneur d'y défendre les couleurs de la Bretagne. Cependant, sa captivité et les conditions de sa libération ont paru suspectes. Il y a des jaloux à la Cour ; on médite. Le comte de Salisbury accuse Clisson d'alliance secrète avec l'Anglais. Philippe VI de Valois, mal conseillé, se laisse convaincre de la culpabilité du chevalier et le fait aussitôt arrêter pour trahison, en plein tournoi, au mépris des règles

élémentaires de la chevalerie (l'enceinte des joutes aurait dû lui assurer le droit d'asile) et au mépris de la paix récemment conclue (puisque le traité de Malestroit stipule que les seigneurs ayant conclu cette trêve, leurs alliés, leurs auxiliaires et leurs coadjuteurs, quels qu'ils soient, peuvent voyager en toute sécurité d'un pays à l'autre).

Cette double violation du droit des gens aurait seule suffi à déclencher la colère des partisans d'Olivier III, mais un autre événement allait encore l'attiser : Olivier de Clisson n'eut pas de procès. Il fut exécuté par jugement du roi, ce qui revient à dire sans jugement régulier, quelques jours à peine après son arrestation et son internement à la prison du Châtelet. Le procès-verbal de son exécution précise que le chevalier eut la tête tranchée sur un échafaud, que son corps fut traîné au gibet de Paris pour y être pendu au plus haut étage et que sa tête fut envoyée à Nantes pour y être exposée sur la porte de Sauvetout.

Jeanne apprend l'exécution de son mari alors qu'elle le croit encore occupé à jouter pour la grandeur de la Bretagne. La nouvelle la foudroie et déclenche, en cette femme que l'on avait tenue jusque-là pour une blanche colombe, une douleur intense, dévastatrice, qui va lui ronger le cœur et l'aveugler au point d'en faire, pour quelques mois, une harpie sanguinaire à demi folle de haine et en même temps dangereusement lucide.

Avant toute chose, elle veut être témoin de l'ignominie, regarder l'horreur en face pour y puiser sa détermination.

Dans les brumes d'une aube triste, Jeanne longe les remparts de la ville de Nantes. Silencieuse et digne, elle tient ses deux fils par la main et va contempler, sans une larme, la tête tranchée de son mari. Elle lève les bras de Guillaume et du petit Olivier vers le ciel et leur fait répéter un serment de haine à la France. Le temps des sonnets est terminé, la Dame de Belleville n'a plus de roses à cueillir ; on les lui a arrachées.

Après avoir traîné ses fils à Nantes, Jeanne rentre à Hennebont où l'attendent ses amis, partisans de la cause des Montfort, plutôt anglophiles, opposés à la maison de Blois qui soutient, elle, sans faillir, les Valois. Sans différer, elle lève une armée de quatre cents hommes, seigneurs alliés et vassaux fidèles à leur suzeraine. Il lui faut du sang pour le sang répandu. Elle agit si vite qu'elle devance la nouvelle du décollement d'Olivier que ses partisans se sont efforcés de tenir secrète le plus longtemps possible. Son premier objectif est un château voisin, commandé par Le Gallois de la Heuze pour Charles de Blois. Elle a conçu un plan de vengeance extrêmement simple et chevauche en tête de son armée. Pas un mot n'est échangé entre les cavaliers. On n'entend que le martèlement des sabots. En vue de la place, on met les chevaux au pas, on se dissimule dans les bois et bosquets environnants et Jeanne, escortée seulement de quarante hommes, s'avance vers le pont-levis, s'annonce et demande l'entrée. Le commandant, qui n'a encore aucune raison de la craindre, suppose qu'elle vient lui rendre une visite de courtoisie et fait ouvrir. Aussitôt la douve traversée,

Jeanne se rend maîtresse de la porte, fait sonner du cor, et le reste de son armée se rue sur le château. Elle ne fait pas de quartiers. La garnison entière est passée au fil de l'épée. Le mérite n'est pas grand : elle n'était guère importante. À cinq contre un environ, seul de la Heuze échappera à l'hécatombe et pourra de la sorte prévenir le comte de Blois qu'il compte désormais un ennemi de plus. Charles de Blois rassemble ses troupes en hâte, se précipite au château pour le reprendre à la Dame. Elle n'y est plus ; la place ne l'intéresse pas ; elle a emporté le butin et marche déjà vers une autre cible, pour un autre carnage.

Jeanne de Belleville va ainsi piller, en un temps record, six châteaux ralliés à la cause du comte de Blois. Si les chroniques ne nous en donnent pas la liste, la plupart des auteurs évoquent des victoires souillées par des actes de cruauté et des massacres sans pitié. Telles furent les raisons pour lesquelles le roi de France, excédé, appela la veuve de Clisson à venir se justifier devant le parlement de Paris. Mais Jeanne, qui a des raisons personnelles de douter de la justice de son roi, ne vient pas. Le 1<sup>er</sup> décembre 1343, n'ayant point comparu, elle est condamnée par défaut et par arrêt et bannie à jamais du royaume de France. La sentence s'accompagne de la confiscation de tous ses biens.

Ce décret du 1<sup>er</sup> décembre fut sans doute inutile. Jeanne s'est déjà exilée d'elle-même. La réussite de ses attaques éclair ne tient qu'à l'effet de surprise et à la soif de vengeance qu'elle communique à son entourage. Tout cela ne

peut durer. Jeanne le sait et elle choisit la mer pour continuer son combat.

En décembre, elle navigue déjà depuis plusieurs mois. L'énergique veuve d'Olivier a vendu à temps ses derniers biens, ses bijoux et les trophées qu'elle a accumulés, expédition punitive après expédition punitive, a traversé la Manche et, soutenue par Edouard III – qui a tout intérêt à encourager son entreprise –, a armé trois vaisseaux. Les armoiries des Clisson sont de gueule au lion d'argent armé, couronné et lampassé d'or, avec pour orgueilleuse devise « Pour ce qu'il me plest ». Jeanne s'en souviendra et sur mer la lionne de Clisson rugira sa haine autant qu'il lui plaira. Les récits de ses exploits sonnent comme un lugubre glas. Son âme dévorée de haine n'aspire qu'à frapper Philippe de Valois. À défaut d'atteindre l'homme, ayant réglé sur terre le compte de ses partisans, elle fait à présent la course aux navires marchands de son royaume et porte un coup terrible au commerce maritime français. Elle longe les côtes de France, ne laisse aucun espoir à ceux qui croisent sa lame ; elle égorge les équipages ; elle coule bas les bateaux. On la voit, l'épée à la main, donner le signal du combat, vêtue du haubert et de la gorgière de maille, toujours la première à l'abordage.

Et comme cela ne suffit pas, elle élargit le champ de sa vengeance et fait des razzias à terre, jusque dans les campagnes voisines. Elle ravage sans pitié une portion de la Normandie : les châteaux sont forcés, les villages incendiés. On craint sa torche et son épée. Le nom de Jeanne s'enlumine de sang et,

porté par les vents, devient bientôt un objet d'épouvante. À telle enseigne que Philippe de Valois fait appel au pape Clément VI pour qu'il se plaigne, en son nom, auprès du roi d'Angleterre, comme d'une violation de la trêve, de cette guerre maritime menée par ses partisans. Le onzième jour avant les calendes d'octobre, dans la deuxième année de son pontificat (soit le 21 septembre 1343), Clément VI a expédié une bulle dans ce sens à son « Très Cher Fils Edouard, Illustre Roi d'Angleterre », accompagnée de ses salutations et de sa bénédiction apostolique. Mais Edouard III n'a tenu nul compte de l'avertissement papal et la colère de la veuve semble ne jamais devoir s'apaiser.

Le roi de France ne peut pas laisser faire. Cette femme, muée en monstre marin, révoltée contre son propre souverain, doit disparaître. Il lance à sa poursuite plusieurs vaisseaux contre lesquels elle soutient des combats difficiles et meurtriers. Progressivement, la flotte de Jeanne se voit réduite à un seul navire.

L'ultime combat est terrible. Jeanne regarde approcher les bannières du royaume de France qui grandissent dans un tapage effroyable de buccins, clairons et flageolets. Une fois les vaisseaux à sa portée, elle ordonne le lancement des crocs et des grappins qui saisissent l'ennemi de leurs dents de fer. Sous la traction des assaillants, les navires se rapprochent, tandis que les arbalétriers se mettent en position. Ils tirent leurs premiers traits pour permettre aux bideaux et aux pavaisiers de monter à l'abordage, maniant la lance

et le dard pour s'ouvrir un chemin. De tous côtés, on se dépèce à coups de hache, on s'assomme à la cognée pour empêcher les roncies et les faux de couper les cordages qui retiennent les navires. Du haut des châteaux de mâts, tombent pierres et carreaux empennés d'airain en un harcèlement ininterrompu...

Lorsque le sifflement des arbalètes et les fracas des armes heurtant les pavois ont cessé, que les cris de guerre et d'agonie se sont tus, qu'il n'y a plus d'âme pour battre tambour et sonner trompette, s'enfonce le dernier navire de Jeanne de Belleville dans les eaux froides de la Manche. La lionne blessée précipite ses fils dans la chaloupe où l'attendent les serviteurs fidèles qui ne sont pas encore morts pour elle et embarque à son tour.

Alors commence une longue série de privations, de fatigues et de dangers. On n'a pas pris le temps d'emporter des vivres et de l'eau. La barque n'est pas couverte et les éléments rendent à Jeanne violence pour violence. Les rescapés dérivent au gré des courants et de la tempête en s'efforçant de fuir les navires que l'on aperçoit au loin, battant pavillon du roi de France. Au bout de trois jours, Jeanne, impuissante, voit s'éteindre son fils Guillaume. Trois autres jours encore les naufragés errent en vue des côtes françaises, cherchant désespérément une terre d'accueil. Enfin, ils débarquent à Morlaix qui tient pour le parti des Montfort. La Dame de Clisson est sauvée mais exténuée, prosaïque, ruinée. Châtelaine sans château et pirate sans navire, elle n'a plus rien.

Avec la complicité des ennemis de la maison de Blois, la veuve d'Olivier de Clisson se rend, sitôt débarquée, chez la comtesse de Montfort qui réside à Hennebont. Elle y est en lieu sûr. Jeanne de Montfort (dite Jeanne de Flandre, connue aussi sous le nom de « Jeanne la Flamme ») est une femme de caractère, une de ces femmes du Moyen Âge dont l'existence illumine cette époque que plusieurs générations d'historiens se sont employés à assombrir. Elle-même n'a pas hésité à prendre les armes pour soutenir la cause de son mari, prisonnier de Philippe de Valois à la tour du Louvre. En son absence, elle continue la guerre pour l'indépendance de la Bretagne.

La comtesse de Montfort accueille son amie à bras ouverts. Jeanne de Belleville désormais, ayant épuisé sa violence sur l'océan, va réapprendre à vivre et n'aura plus pour ambition que de préparer l'avenir de son fils survivant et récupérer par des moyens plus pacifiques les immenses domaines sacrifiés à sa démente. Olivier est élevé au côté du comte Jean, prétendant au trône de Bretagne, qui a à peu près son âge. Plus tard, il séjournera avec lui à la cour d'Edouard III qui le comblera de bienfaits. Olivier IV de Clisson, néanmoins, restera fidèle à son pays et fera la glorieuse carrière militaire que l'on sait.

La générosité des Montfort ne se limite pas à l'éducation d'Olivier. Le comte, qui a finalement réussi à s'évader, donne à Jeanne, le 13 septembre 1345, la terre de Pontcallec.

Le 26 août 1346, la défaite de la chevalerie de Philippe VI,

écrasée par les archers anglais à Crécy, ouvre à Edouard III la route de Calais. L'année suivante, des seigneurs d'outre-Manche commencent à s'installer en Bretagne. Jeanne, chez les Montfort, fait la connaissance du sire Gautier de Benthelée. Elle est encore très belle et a retrouvé sa sérénité. Six années après l'exécution d'Olivier, elle épouse Gautier. Dans la corbeille des mariés, le roi Edouard dépose la jouissance de plusieurs terres considérables situées en Poitou, parmi lesquelles Beauvoir-sur-Mer, Ampont, la Barre, la Baye, Châteauneuf, Noirmoutier, l'île Chauvet et une partie de l'île Bouin et de la forêt de Villemain. L'année suivante, il fait du sire Gautier le lieutenant général de la Bretagne et du Poitou. En 1355, Jeanne récupère encore tout ce que le sire de Derval avait possédé en Kementboé, Brord et Lizzar et qui lui avait été donné onze ans plus tôt sur ses biens confisqués. Le 5 janvier 1356, Edouard III d'Angleterre donne à Gautier de Benthelée, « mari de la Dame de Belle-Ville », à elle, à Olivier de Clisson et à ses héritiers, la baronnie de la Roche-Noissan avec les héritages de ceux du parti de Charles de Blois qui avaient été confisqués sous la même baronnie.

Et tant il est vrai que les gens heureux n'ont pas d'histoire, on ne parle plus de Jeanne de Belleville jusqu'en 1359, année où Olivier IV reçut d'Edouard III la main-levée de tous les biens situés en Gascogne, « échus à Clisson par le décès de sa mère », biens dont les droits s'étendaient sur les navires de Bordeaux.

Jeanne s'était donc éteinte, déjà, lorsque fut conclu à Brétigny, le 8 mai 1360, le traité qui mit fin à la première partie de la guerre de Cent Ans et que son fils, à force d'entêtement, de requêtes et de protestations, se vit restituer les terres, domaines et châteaux confisqués à sa famille pour la trahison présumée de son père et les actes de piraterie avérés de sa mère. La restitution de ces fiefs fit de lui, à vingt-quatre ans, le baron le plus riche de Bretagne.

\*\*\*

Jeanne de Belleville a traversé l'univers de la piraterie comme une météorite incandescente. Sa carrière fut brève mais d'une extrême violence. Au grand maximum, son activité de pirate a duré un an, de l'automne 1343 à fin 1344, probablement moins, mais ces quelques mois suffirent à la faire entrer dans l'Histoire.

Jeanne n'a pas de véritable ambition politique. Si ses actions servent la cause des Montfort et des Anglais tant mieux, mais au fond elle n'en a cure. Peu lui chaut aussi la puissance qui ne doit lui servir qu'à venger l'injustice par l'horreur, rendre l'enfer contre sa propre douleur. Elle n'épargne personne, ne fait pas de prisonniers, n'exige pas de rançon : elle détruit. Elle ne cherche pas non plus à s'enrichir. Au contraire, elle se ruine et ses prises ne servent qu'à entretenir les navires et à payer les hommes. Elle est mue par une passion intime, des motivations personnelles qui la

rendent unique en son genre. Ses actes de piraterie sont des actes d'amour. Seule la mer pouvait être le théâtre digne de recevoir son cri tragique.

La force d'amour et de haine de la belle Dame de Clisson a frappé pour plusieurs siècles les imaginations. En 1868, le conservateur de la bibliothèque publique de Nantes, Émile Péhant, consacra à Olivier de Clisson une sorte de chanson de geste moderne. Ce poème fleuve de plus de huit mille vers a pour principal mérite de suivre l'histoire d'aussi près que la rime le permet. Le prétexte de l'ouvrage est le connétable, certes, mais les deux tomes dont il est composé portent des noms de femmes : « Jeanne la Flamme » et « Jeanne de Belleville » ...

# LADY KILLIGREW D'ARWENACK

## PIRATERIE ET VIEILLES DENTELLES

Lady Killigrew ne quitte plus sa fenêtre. Elle est à l'affût. L'œil encore perçant pour son âge, elle suit les manœuvres d'un navire qu'on distingue à peine dans le mauvais temps. Une étincelle, comme l'éclat d'une lame reflétée soudain par la lumière, s'allume dans son regard.

L'eau est couleur gris sombre et le ciel, qui semble fondre dans les vagues glacées de la Manche, est à peine plus clair. La *Santa Maria de San Sebastian*, un petit navire de commerce de la Hanse, de cent quarante-quatre tonnes de charge, peine au milieu des vents contraires de ce début du mois de janvier 1582. Don Felipe de Orozo et Don Juan de Charis, commerçants espagnols, ont chargé à Calais et s'en retournent en Biscaye vendre leur cargaison. Une avarie vient de compromettre la suite du voyage : la tempête a arraché les mâts dans un craquement déchirant d'arbres abattus. Les marins sont inquiets. Il est urgent de trouver un abri, de soustraire l'embarcation à la fureur des eaux et de réparer avant de poursuivre. Enfin se dessine, diluée dans les couleurs détrempées des Cornouailles, la baie de Falmouth.

L'espoir renaît. La très sainte Marie de Saint-Sébastien a entendu ses fils : Falmouth est un bon abri. Le port est

bien protégé, il est vaste, assez bien aménagé même pour y recevoir des navires venus du Portugal, des Indes Occidentales et de la Méditerranée, voire, à l'occasion, des bâtiments de guerre. Le port peut abriter cent voiles en même temps sans que les navires s'aperçoivent les uns les autres en raison des nombreuses collines qui le bordent et des longs bras de mer qui pénètrent très profondément dans les terres.

Le site de Falmouth avait commencé à se développer militairement en 1539, lorsque les commissaires, désignés par le roi d'Angleterre Henri VIII pour trouver les moyens de mieux défendre les côtes du royaume, décidèrent de le fortifier en faisant élever, sur la rive ouest, le château de Pendennis. Après la mort du roi, le Conseil privé, inquiet de l'endettement royal, classa Pendennis dans la catégorie des retranchements superflus mais le château ne fut pas désarmé, seulement un peu négligé et, à l'heure où la *Santa Maria* se hâtait vers le port, sous la surveillance toujours attentive de Lady Killigrew, le fort faisait encore mine d'en défendre l'entrée de ses cent canons.

C'est en pleine confiance que Don Felipe de Orozo et Juan de Charis entrent, avec force coups de rames, dans la rade. On aurait pu chercher refuge ailleurs, en remontant un peu la rivière Helford par exemple, dont l'embouchure est toute proche. Mais la région est dangereuse. C'est un nid de bandits. On y parle beaucoup de pirates, à tel point que les marins ont baptisé le cours d'eau « Stealford River » ...

Falmouth a moins mauvaise réputation et les mouillages y sont nombreux.

Les Espagnols épuisés entrent dans le premier abri qui se présente, soit la baie qui s'ouvre à l'ouest, juste derrière la colline de Pendennis, et ancrent à l'aplomb d'une superbe bâtisse : Arwenack House, dont un certain Sir John Killigrew et son épouse Mary sont propriétaires.

Le site est magnifique et offre une vue plaisante. La maison est construite sur un vaste terrain plat au fond d'une baie très renfoncée et s'appuie sur une colline escarpée qui arrête les vagues, de sorte qu'elle occupe une position stratégique : elle présente le double avantage d'être abritée de l'agitation de la mer tout en étant très proche. Aucun mouvement de navire n'échappe ainsi au regard d'aigle de Lady Killigrew et, tandis que celle-ci est à l'abri des rigueurs de l'hiver derrière les murs épais du manoir familial, à bord de la *Santa Maria*, chacun, bien que trempé et transi, se réjouit de la bonne tournure des événements et goûte un peu de repos. Don Juan et Don Felipe prennent les dispositions nécessaires pour que soient effectuées les réparations et quittent le navire pour aller chercher une couche sèche, un bon feu et de la distraction à l'auberge de Penryn, le village situé tout au fond du bras de mer en cul-de-sac dans lequel ils se sont engagés.

Le matin du 8 janvier, alors que le temps redevient plus clément, une incroyable nouvelle vient bouleverser le confort de leur retraite : le bateau n'est plus là. Au mouillage

où, la veille encore, se balançait la silhouette familière de leur navire, il n'y a plus rien. Rien que de l'eau. La *Santa Maria de San Sebastian* n'a pas coulé ; elle ne s'est pas échouée ; elle a disparu au cours de la nuit comme par un maléfice de ces sorcières qui hantent les brouillards du Devon et des Cornouailles.

Mais les deux marchands ne croient pas aux sortilèges et s'en vont aussitôt, d'un pied ferme et le verbe haut, porter plainte devant le commissariat à la piraterie. Sir John Killigrew fils, qui en est le président, les reçoit avec courtoisie, s'étonne qu'un tel événement ait pu se produire et leur assure que des investigations vont être entreprises dans les meilleurs délais. Une enquête est en effet ouverte avec diligence et tout aussi rapidement refermée avec pour conclusion que le navire a manifestement été volé mais qu'aucune preuve ne permet d'indiquer l'auteur du délit. Tout de même, le poisson est gros à avaler pour les propriétaires dépouillés qui s'interrogent sur la rigueur de l'enquête et la personnalité du commissaire.

Renseignements pris, il s'avère que les Killigrew sont une famille locale de vieille souche, réputée en Cornouailles. La famille a engendré plusieurs chevaliers, deux baronnets, un poète et une poétesse, quelques distingués militaires et un ambassadeur. Falmouth leur doit son église et son cimetière, et ce sont eux encore qui ont contribué au développement du port en y faisant construire – à leurs frais – la douane et les quais. Les terres sur lesquelles se dresse le fameux château de

Pendennis leur appartiennent aussi. La demeure d'Arwenack, en ce début d'année 1582, est occupée par le vieux John Killigrew (John Killigrew père) qui l'a fait construire, et qui se trouve être gouverneur royal par hérédité du château de Pendennis. Cet important personnage est l'époux de Lady Mary, fille de Philip Wolverston, de Wolverston Hall, veuve de Henry Knyvett, dont il a eu deux filles et trois garçons. Leur fils aîné, prénommé John comme son père et comme tous les premiers-nés de la lignée, est celui qui assume présentement la charge de vice-amiral et de commissaire à la piraterie pour le comté des Cornouailles et auprès de qui les Espagnols ont déposé plainte.

Mais tout-puissants soient-ils, les Killigrew n'ont pas bonne réputation et des rumeurs courent. Sur les jetées humides en réparant les filets, à l'auberge par-dessus les pichets de bière rousse et dans les châteaux voisins, on parle... Certains se souviennent qu'en 1555, Peter Killigrew, le frère de John, a été arrêté et détenu un an à la Tour de Londres pour des actes de piraterie exercés dans la mer d'Irlande... Et deux ans plus tard, les trois frères, Peter, John et Thomas, n'avaient-ils pas coulé un navire espagnol devant Land's End et emporté avec eux aux îles Scilly une cargaison d'une valeur de dix mille livres ? Une prise considérable... En 1565, dit-on encore, lorsque Sa Majesté la reine Elizabeth envoya des commissaires enquêter dans les comtés pour tenter de réduire la piraterie dans son royaume, Sir Reginald Mohun n'a-t-il pas déposé en conclusion une information

de quinze articles (dont treize pour actes de piraterie) contre les Killigrew et contre Sir William Goldophin qui est de la famille ? Oui mais, rétorquent d'autres, en septembre 1577, John Killigrew fils fut nommé commissaire à la piraterie pour les Cornouailles, puis vice-amiral. N'est-il pas permis de voir là une marque d'honneur et de confiance ? Certes, susurrent quelques personnes bien informées, mais trois mois plus tard, le commissaire était mêlé à une troublante affaire de complicité avec un pirate du nom de Robert Hicks et, en 1580, le Conseil s'est ému de ce que certains gredins de la même confrérie, condamnés à mort dans le comté, n'eussent pas été exécutés dans les délais attendus... Le 15 juillet de la même année, ajoutent-ils encore, une enquête a été ouverte sur la conduite du vice-amiral. Par négligence, dirent les uns, par complicité, affirmèrent les autres, il avait laissé s'enfuir de Falmouth un dénommé Husson, pirate reconnu, avec la plus grande partie de son équipage. Une évasion en masse qui a bien fait jaser... De plus, tout le monde sait que les Killigrew sont associés à un lord irlandais plus que douteux et qu'ils étaient liés à John Piers, originaire des Cornouailles également, arrêté un an plus tôt dans le comté de Dorset avec quinze complices et condamné pour piraterie en même temps que sa mère, une femme si singulière qu'elle fut aussi suspectée de sorcellerie... Et surtout, on murmure encore dans les chaumières que la très distinguée Lady Killigrew, qui passe beaucoup de temps à sa fenêtre, reçoit régulièrement en Arwenack des gens de passage que son rang et sa

distinction ne devraient pas l'autoriser à fréquenter. Mais il est vrai que son père, Philip Wolverston, persifle-t-on, était un pirate notoire du Suffolk...

De ragots en racontars et de rumeurs en insinuations, une certitude se forge dans l'esprit de Don Felipe de Orozo et de Don Juan de Charis : derrière le blason d'argent des Killigrew se cachent de biens troublants personnages. Bref, les marchands espagnols ont des doutes sur l'impartialité du commissaire à la piraterie des Cornouailles. Ils iront donc demander justice ailleurs, plus haut, à Londres où les Killigrew n'ont pas d'influence. Par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Espagne en Angleterre, ils en appellent au Conseil qui prend l'affaire en main car on frise l'incident diplomatique vu qu'on est (très provisoirement mais tout de même) en paix avec l'Espagne.

Le 28 janvier 1582, le Conseil privé envoie une lettre au commissaire à la piraterie, John Killigrew, l'informant de l'intervention de l'ambassadeur qui se plaint qu'un navire du nom de *Santa Maria de San Sebastian* ayant été forcé, par la tempête et le mauvais temps, de réparer dans le port de Falmouth, a été pendant la nuit « abordé et emmené par certains Anglais dont on dit que trois ou quatre étaient ses serviteurs ». Le Conseil poursuit en priant John Killigrew de prendre toutes les mesures nécessaires pour que le navire en question soit retrouvé et remis à ses propriétaires. En outre, Leurs Seigneuries souhaitent recevoir un rapport écrit sur les circonstances de cette embarrassante affaire.

Le Conseil ne reçoit manifestement pas de réponse satisfaisante. Par une lettre du 13 mars de la même année, il prie alors le comte de Bedford de s'occuper personnellement du problème. Il autorise ce dernier à se faire assister de gentlemen intègres de son choix, leur donne autorité pour convoquer des informateurs, des témoins ou des suspects, et pour faire procéder à l'arrestation des principaux coupables.

Il y eut donc une nouvelle enquête dont le déroulement précis ne nous est pas connu. Cependant, les archives du Conseil privé conservent encore une lettre du 25 avril faisant mention d'un procès devant la cour de l'amirauté suite à la plainte d'Alonso de Basuerto et d'autres pour la récupération d'un navire leur appartenant « pris d'assaut et emmené avec son chargement, dans le port de Falmouth, par certains serviteurs de Sir John Killigrew et emmené au port de Valentmore dans le comté d'Irlande ». Les accusations se précisent.

Dès le début de l'affaire, c'est tout naturellement sur John Killigrew fils que se portent les premiers soupçons. Celui-ci pourtant a toujours nié sa participation au forfait et même d'en avoir été informé.

Il disait vrai.

Il semble que ce fût une perquisition en Arwenack, sur ordre du comte de Bedford et suite à une dénonciation, qui confondit la coupable. Les enquêteurs découvrent en effet dans la propriété deux tonneaux de pièces de huit espagnoles

et plusieurs draps de Hollande que les plaignants identifient formellement. Lady Killigrew d'Arwenack est arrêtée. On l'envoie aux assises de Launceston, le grand tribunal des Cornouailles, en compagnie de deux complices présumés : un certain William Hawkins et un certain Kendall.

Mais Lady Killigrew ne s'est pas seulement rendue coupable de recel de marchandises. Il y a eu mort d'hommes et il apparaît bientôt que le principal agent et le cerveau de toute cette affaire, c'est elle. L'étonnante vérité finit par éclater. Des fenêtres de sa maison d'Arwenack, Mary Killigrew a observé le navire de la Hanse venu imprudemment mouiller dans cette baie si commode. Quelle tentation pour une fille, épouse et belle-sœur de pirate, fût-elle d'âge mûr et portant col de dentelle ! Quelques espions envoyés à bord ont repéré la cargaison. Lorsque Lady Killigrew reçoit les rapports de ses informateurs et que le navire espagnol est remis en état, soit le 7 janvier, elle convoque ses lieutenants, les dénommés Hawkins et Kendall. Selon ses ordres, ils se tiendront prêts dès la nuit tombée, à l'issue du passage secret qui débouche sur son port privé. Le coup s'annonce si simple qu'elle ne résiste pas à l'envie de participer à l'action.

Mary Killigrew embarque dans le canot où se pressent déjà ses ruffians et met le cap sur les lumières de la *Santa Maria*. Avec une agilité surprenante, se souvenant du temps où, plus jeune, elle accompagnait son père et secondait son mari, elle se hisse sur le pont et donne le signal. De ses blanches mains, elle est la première à occire les marins

réveillés par l'assaut, qu'elle ne tire de leurs rêves que pour les plonger dans leur dernier cauchemar. Elle quitte ensuite le navire tandis que ses hommes le font sortir en silence du port. Ils se débarrasseront des cadavres au large en faisant route vers l'Irlande où ils ont l'intention de vendre la cargaison et le bâtiment. Elle emporte seulement dans la barque qui la reconduit à sa demeure quelques beaux draps de Hollande et deux barils de pièces d'argent qu'elle fait porter dans ses appartements.

Pour ne pas avoir prévu l'acharnement de ses victimes et avoir cru sa demeure inviolable, Lady Killigrew se retrouve aux assises. La perquisition l'a confondue. Elle plaide pourtant non coupable. Sa défense repose sur un article de loi datant d'Edouard II selon lequel il n'y a meurtre « que s'il a été prouvé que la personne assassinée était anglaise et non pas étrangère ». Le navire faisant partie de la Hanse – soit d'une association de cités marchandes allemandes – et naviguant pour le compte des Espagnols, l'argument paraît valable. Que nenni, rétorque l'accusation, une loi postérieure (Edouard III) précise que la mort de tout étranger se trouvant sous la protection du roi (ou de la reine), provoquée à dessein ou par préméditation, est considérée comme meurtre. Et précisément les navires de la Hanse, autorisés à circuler librement, même en temps de guerre, bénéficiaient de ladite protection. Qui plus est, le 7 janvier 1582, l'Angleterre était en paix non seulement avec l'Allemagne mais aussi, comme on l'a dit, avec l'Espagne. En vertu de

cette loi, Lady Killigrew d'Arwenack, Sir Richard Hawkins et le nommé Kendall furent reconnus coupables de meurtre avec préméditation et condamnés à mort.

Le clan Killigrew ne put rien pour les deux hommes mais obtint la grâce de leur terrible Lady grâce à l'intervention de Sir John Arundell de Tolverne et de son gendre, Sir Nicholas Hals de Pengersick, chevaliers, qui plaidèrent sa cause auprès de la reine. L'exécution capitale fut commuée en détention et Lady Killigrew remise à l'autorité du shérif des Cornouailles. Par égard sans doute pour son rang et pour ses cheveux blanchissants, elle fut libérée peu de temps après, au grand scandale des ennemis des Killigrew à la Cour. De toute façon, en 1585, la guerre maritime ayant repris de plus belle avec l'Espagne, la reine, qui avait besoin de bons marins, gracia tous les pirates qui croupissaient dans ses prisons...

\*\*\*

Treize ans après la prise de la *Santa Maria de San Sebastian*, on parle encore de l'événement dans les milieux politiques anglais. En 1595, le fils de Lady Killigrew se voit accusé – entre autres chefs – de trahison, de connivence avec un pirate du nom d'Elliott, de corruption d'officier, d'avoir dilapidé les six mille livres de patrimoine de son épouse et, profondément endetté, d'avoir quitté la Cour, ne manque-t-on pas de rappeler « après avoir, aidé par de

bons amis, fait stopper le cours de la justice contre sa mère suite à un vol et un meurtre des plus infâments perpétré à Falmouth ».

Par une lettre manuscrite de deux pages, conservée dans les archives Hatfield, probablement destinée à Sir Robert Cecil, secrétaire d'État et membre du Parlement, John Killigrew répondit, point par point et en deux colonnes, à ces accusations. Face au paragraphe faisant allusion à l'affaire Lady Killigrew, il nota, d'une écriture serrée, que l'innocence de sa mère était apparue « suite à la confession d'un de ses accusateurs qui avait reconnu avoir été suborné ». Défense qui ne convainquit personne, pas plus que ses explications, un peu plus bas, à propos de ses relations avec le milieu pirate, lorsqu'il affirme qu'« il est difficile pour quelqu'un qui a l'habitude de recevoir beaucoup d'étrangers dans sa maison de connaître les mérites de chacun de ses hôtes ».

Mary Killigrew d'Arwenack opérait selon le mode local. Elle ne chasse pas l'or au bout du monde, ne court pas le galion surchargé mais reste dans ses eaux et s'en prend au commerce maritime régulier, se contentant des cargaisons de vin d'Espagne et de Gascogne, du sel et du froment de la Méditerranée, des biens mobiliers ou des épices et des bois précieux venus du Brésil, ramenés à grands frais par les marchands portugais, toutes ces marchandises qui passent obligatoirement par le sud-ouest de l'Angleterre sur le chemin de l'Irlande, Bristol ou Anvers, le port d'importation

qui ravitaille les marchés de l'Europe du Nord et de l'Europe centrale. Un butin qui n'alimente pas le rêve mais nourrit son homme – ou sa femme – et remplit les caisses, facile à écouler et rapidement convertible en monnaie sonnante et trébuchante qui permet d'entretenir les domaines, voire d'ajouter une aile à la demeure des ancêtres.

En dehors de la prise de la *Santa Maria de San Sebastian*, la distinguée Lady a sans aucun doute d'autres actes de piraterie à son actif. On sait qu'elle collabora d'abord avec son père, ensuite avec son mari, cet homme dont les documents d'époque se plaignent que le jeune John ait suivi le si mauvais exemple, mais comme elle ne s'est pas fait prendre, ces forfaits n'ont pas laissé de traces dans les archives.

Seul Gilbert Davis, dans une addition à la *Parish History of Cornwall* de Hals, ignorant superbement les Actes du Conseil privé, refuse de croire à « l'horrible histoire de Jane (*sic*) Killigrew » et s'offusque de ce que M. Hals « ne semble pas avoir traité la très distinguée famille Killigrew avec le respect que l'on aurait pu attendre de son attachement à l'aristocratie en général et de sa qualité de chevalier »... Il n'en reste pas moins que, quelque respect que l'on porte à l'aristocratie anglaise, les documents officiels sont accablants pour le clan Killigrew dont les membres des deux sexes ont manifesté leur génie sur des terrains bien divers.



# MARY READ ET ANNE BONNY

## LES SŒURS DE LA CÔTE

Le cadavre couvert de chaînes de John Rackam, alias Calico Jack, se balance en un sinistre grincement à l'entrée du port de Kingston, à la Jamaïque. Plus loin, George Fetherston, pilote, et Richard Corner, quartier-maître, l'accompagnent de leur propre musique de mort. Ils ont été exécutés la veille, le vendredi 18 novembre de cette année 1720. Quatre autres forbans subiront le même sort le lendemain, plus deux le lundi suivant.

Mais ce n'en sera pas fini pour autant de la bande à Rackam. Il restera encore, dans la prison de Port-Royal, deux pirates à juger. Deux pirates qui embarrassent beaucoup la Cour.

Ces pirates sont deux femmes. L'une se nomme Mary Read, l'autre Anne Bonny.

Deux femmes donc, deux vies qui se rejoignent sur les eaux turquoise des Indes Occidentales pour s'achever ensemble dans un même drame.

Deux femmes.

Deux destinées similaires et pourtant deux tempéraments extrêmement différents.

À Londres, quatre ans après l'exécution de Rackam,

l'éditeur Charles Rivington publie l'ouvrage d'un certain capitaine Charles Johnson, intitulé *A General History of the Robberies and Murders of the Most Notorious Pyrates*, qui aura un succès international et fera l'objet, dans les années et les siècles suivants, de nombreuses rééditions. Ce mystérieux « capitaine Johnson » – derrière qui pourrait bien se cacher l'auteur Daniel Defoe – y fait le récit de la vie d'Anne Bonny et de Mary Read. Les événements qu'il rapporte lui paraissent à ce point fantastiques qu'il met le lecteur en garde dès les premières lignes du chapitre consacré à celles qui sont devenues, depuis, les deux figures féminines les plus célèbres de la piraterie : « L'histoire qui suit est pleine d'incidents et d'aventures extraordinaires », prévient-il, « on pourrait croire au roman si les faits n'avaient été avérés par plusieurs centaines de témoins ». En bref : incroyable mais vrai.

Il existe deux versions de l'enfance de Mary Read, toutes deux signées de Johnson. La première, qui figure dans les premières éditions, est celle qui fut reprise par les auteurs postérieurs ; la seconde, plus complète mais différant sur de nombreux points, est contenue dans une édition publiée à Londres en 1765 qui, curieusement, semble être passée beaucoup plus inaperçue et dont il n'est pas interdit de penser que les ajouts puissent être des « améliorations » apportées par l'éditeur lui-même.

Selon Johnson première version, Mary serait née près de Londres dans le dernier quart du xvii<sup>e</sup> siècle. Ses premiers

cris de révolte à l'encontre du monde ne troublèrent guère sa mère, épuisée par un accouchement solitaire. De père, point. La jeune femme avait bien été mariée, deux ans plus tôt, à un marin qui l'avait séduite sur les docks londoniens, mais l'homme avait pris tout juste le temps de l'épouser et de lui faire un fils avant de partir en mer d'où il ne revint jamais. Qu'il fût retenu par les bras de Neptune ou par ceux d'une belle indigène, son épouse s'était estimée veuve. Elle était jeune et jolie, avait eu des amants et s'était trouvée bientôt à nouveau enceinte. Pour éviter le scandale, elle était partie terminer sa grossesse à la campagne. Son tout jeune fils y mourut très peu de temps avant la naissance de la petite Mary. La mère et la fille vécurent là-bas quatre années jusqu'à ce que, à bout de ressources, la jeune femme décidât de retourner à la ville après avoir mûri un plan destiné à soustraire quelques sous à sa belle-mère. L'escroquerie qu'elle avait imaginée consistait à faire passer Mary, aux yeux de la vieille femme, pour le petit garçon qu'elle avait eu de son fils, le marin disparu en mer cinq ans plus tôt environ.

La fillette fut pour la cause travestie en garçon et s'en accommoda fort bien. Sa mère obtint par ce stratagème une rente d'une couronne par semaine. Mary passa ainsi le plus clair de son enfance sans savoir qu'elle était une fille. La belle-maman, qui ne se douta jamais de rien, s'éteignit paisiblement, quelques années plus tard, avec une dernière pensée pour un petit-fils qui, à son insu, l'avait depuis longtemps précédée dans l'au-delà. Son décès eut pour

conséquence de supprimer la pension et, en l'absence d'héritage conséquent, la misère pointa à nouveau son nez sous le toit de Mary. Le temps était venu pour sa mère de lui révéler le secret de sa naissance et de l'informer qu'il était temps désormais qu'elle se mette à travailler si elle voulait manger. Mary était devenue une adolescente hardie et vigoureuse ; il lui parut commode de conserver son statut de garçon et elle se fit placer comme valet de pied dans une famille française.

L'édition de 1765 nous donne le nom du père : John Read, et le présente comme le fils d'un commerçant installé aux Indes Occidentales, propriétaire d'un sloop exerçant un commerce lucratif entre Boston et les îles Leeward (les îles Sous-le-Vent dans les Petites-Antilles). Elle nous révèle aussi celui de la mère : Rachel Robinson. John et Rachel se sont rencontrés à Londres. Rachel s'est fait épouser et se trouve être enceinte lorsque son mari, au cours d'une querelle de buveurs, occit un homme dans une taverne. La justice anglaise n'étant pas réputée pour sa clémence envers les meurtriers, surtout lorsque la victime est un capitaine anglais, John Read, pour échapper à la prison, prend la fuite. Il lève l'ancre dans la nuit pour la Caroline du Nord et semble oublier complètement l'existence de son épouse anglaise. Johnson perd sa trace définitivement après un voyage en Guinée puis sa rencontre avec le capitaine Avery avec qui il embarque pour Madagascar.

La jeune femme qu'il a laissée derrière lui accouche d'un garçon et vit misérablement jusqu'à ce que sa belle-mère

retrouve sa trace après la disparition de son fils John et la fasse venir en Virginie, où elle réside, avec l'enfant. L'avenir aurait pu alors sourire à Rachel si elle ne s'était laissée séduire par un aventurier et ne s'était retrouvée à nouveau enceinte. Pour cacher sa grossesse, elle prétexte un voyage en Angleterre et repart avec son fils. Dans cette seconde version, le petit garçon ne supporte pas les rudes conditions de la traversée et c'est en mer qu'il meurt tandis qu'à l'arrivée Rachel met au monde une fille qu'elle travestit en garçon pour la faire passer pour le demi-frère décédé. Elle espère continuer ainsi à bénéficier de la protection de la grand-mère. Mais la supercherie ne prend pas : la vieille dame a appris le décès de son petit-fils par le capitaine du navire.

En Angleterre par contre, personne ne connaît le secret de Rachel qui, retombée dans la dèche, continue à habiller sa fille en garçon. Les deux versions à ce stade se rejoignent : l'enfance de Mary Read se conclut avec son placement à l'âge de treize ans au service d'une Française. Elle n'y reste guère.

Le vent de l'aventure commence à souffler dans les rêves d'adolescente de Mary. Le voyage, pour les pauvres, à cette époque, passe par l'armée. Pour « voir du pays », la jeune fille s'engage sur un bâtiment de guerre anglais où elle sert quelque temps avant de venir en Flandre porter les armes dans un régiment d'infanterie en qualité de cadet. La guerre dite « de la ligue d'Augsbourg », résultant de la coalition des puissances européennes contre

les visées expansionnistes de Louis XIV, se déroule sur le continent et Mary compte bien faire carrière dans l'armée. Elle comprend vite cependant que son avenir n'est pas là. Elle est brave, certes, mais ne peut obtenir d'avancement car l'usage veut que les grades soient achetés. Il ne suffit pas d'être méritant, encore faut-il être riche.

Après la marine et l'infanterie, Mary tente sa chance dans la cavalerie. Elle se révèle excellente cavalière, se comporte fort honorablement et, à défaut de promotion, acquiert l'estime des officiers. Elle y trouve aussi tout autre chose. Un soldat flamand lui fait découvrir qu'il ne suffit pas d'enfiler culotte et de pisser debout pour ne plus être femme. L'amour lui tourne la tête comme à la première jeune fille en fleur venue. La situation devient intenable, son secret trop lourd à porter, mais comment faire ? Comment révéler à ce compagnon d'armes qu'elle est une femme et qu'elle se consume d'amour pour lui ? Comme elle ne sait que dire, elle choisit de montrer. Un soir, elle se déshabille, feignant de n'avoir pas vu qu'elle n'est pas seule. Ce faux hasard fait sur le soldat un effet que Mary n'avait pas prévu : le jeune homme se trouve ravi de l'aubaine et se réjouit à la perspective d'avoir une maîtresse sous sa tente pour lui tout seul, situation peu ordinaire dans une armée en campagne. Mary déchanté un peu puis se ressaisit. Elle résiste et met en avant sa vertu : elle n'a pas la vocation de putain de régiment, elle a des rêves matrimoniaux. C'est un risque. L'homme peut la trahir et la faire renvoyer ou, par dépit, la livrer aux autres

soldats. Mais Mary sait manœuvrer et, à force de tendres promesses, de discours alanguis et de douces insinuations, elle arrive à ses fins : son compagnon de chevauchée se résout à l'épouser.

Les fiancés font les frais d'une tenue plus seyante pour Mary et se marient officiellement et en public. Les noces des deux troupiers font grand bruit. On se bouscule à la cérémonie, des officiers leur offrent des présents mais, les femmes étant interdites dans l'armée, la carrière militaire de Mary ne peut se poursuivre.

Les jeunes mariés ouvrent alors une auberge à l'enseigne des « Trois fers à cheval » près du château de Breda, où ils se font une clientèle fidèle, parmi laquelle des gradés qui viennent dîner régulièrement et nombre de curieux qui font le détour pour entendre le récit de leurs amours et voir à quoi ressemble cette étonnante gueuse qui a si bien mystifié l'armée.

Mary aurait peut-être pu terminer ses jours ainsi dans le rôle de la belle aubergiste si deux événements n'avaient dévié le cours de sa vie qui commençait à se vouloir paisible et prospère. D'abord, son mari commet l'indélicatesse de mourir. Ensuite, la France, avec la médiation de la Suède, conclut au château de Niewburg près de Ryswick en Hollande, le 30 octobre 1697, le traité du même nom qui met fin aux hostilités. Les garnisons commencent à se retirer. C'est un désastre pour le commerce de Mary. Sans époux, sans travail et bientôt sans argent, la jeune veuve met la clef

sous la porte, enfila à nouveau ses vêtements d'homme et s'en va servir dans un poste frontière avant de prendre la grande décision d'aller chercher fortune ailleurs, dans un de ces nouveaux mondes où tous les espoirs semblent permis. Elle a eu vent dans son auberge de ces Hollandaises – pour la plupart issues des trottoirs d'Amsterdam – qui, pour trouver une autre vie, ont essayé d'embarquer, déguisées en marin, sur les navires de la Compagnie des Indes néerlandaise en partance pour l'Orient. Le déguisement, elle connaît, mais elle choisit plutôt les colonies de l'Ouest où on parle sa langue et ne rencontre aucune difficulté à se faire enrôler sur un bâtiment qui part aux Indes Occidentales. Le sort en est jeté.

Le voyage, qui s'est déroulé sans autres désagréments que la malnutrition, le rationnement en eau, les maladies diverses, la promiscuité et la ténacité des odeurs les plus nauséabondes – soit le lot commun de toutes les traversées –, se termine moins bien. Le navire est attaqué par des pirates anglais.

Mary a aussi entendu parler de ces forbans que l'on décrit dans les ports d'Europe comme des brutes sanguinaires. Décidée à vendre chèrement sa peau, elle retrouve aussitôt ses réflexes de soldat et se prépare à résister mais, curieusement, une fois le premier coup de canon tiré, les pirates semblent vouloir éviter le combat. L'équipage hollandais autour d'elle ne paraît pas plus décidé. Elle s'entend expliquer qu'il n'est pas raisonnable de mettre ainsi sa vie

en péril pour des marchandises qui ne leur appartiennent pas, moins encore pour défendre des officiers qui n'ont pour eux que mépris et leur ont jusque-là imposé une discipline de fer. Par contre, si elle se rend tout de suite comme tout le monde, elle aura très probablement la vie sauve. Une fois la cargaison transbordée, il y aura de fortes chances, si tout se passe bien (et si on n'a pas la déveine d'être tombé sur les deux ou trois fous furieux du genre Barbe Noire qui alimentent de leurs atrocités la légende de la cruauté des flibustiers), il y aura de fortes chances donc que les pirates les laissent repartir, bien contents, eux aussi, d'avoir évité l'affrontement une fois de plus. Après tout, leur vie est suffisamment difficile pour qu'ils ne prennent pas de risques inutiles.

Mais les choses ne se passent pas tout à fait comme cela. Ces pirates-là ont besoin d'hommes. Ils vont en choisir quelques-uns sur la base de leurs qualifications en les sommant de choisir entre la mort et la piraterie. Mary est remarquée parce qu'elle parle anglais. Tenant à la vie, elle opte pour la destinée pirate. C'est ainsi que, brutalement, sans l'avoir prémédité, la jeune femme se trouve précipitée dans la flibuste. Avant même d'avoir posé le pied sur la terre du Nouveau Monde, elle entre dans l'illégalité et dans une société entièrement neuve pour elle, aux règles de laquelle elle va devoir se soumettre.

Mary s'attend au pire ; elle trouve tout au contraire un microcosme en avance sur son temps. Ses années de service

dans les différents corps d'armée l'ont habituée à obéir et à respecter la hiérarchie. Aussi est-elle surprise d'apprendre qu'elle a son mot à dire dans le choix du capitaine et que si, dans l'action, l'autorité de ce dernier doit impérativement rester indiscutée, aucune faveur ne le distingue du reste de l'équipage dans la vie quotidienne du bord : il n'a pas de quartiers réservés, on trinque avec lui et on dîne à sa table. Mary apprend encore qu'elle a le droit de voter au conseil s'il survient quelque conflit grave auquel le règlement qu'on lui lit ne répond pas. Elle sait ainsi que si elle fait preuve d'indiscipline, tente de désertre ou de quitter la confrérie, elle sera maronnée (on l'abandonnera sur une île déserte ou en mer, dans une chaloupe, avec un peu d'eau et de poudre) et qu'un sort identique l'attend si elle dérobe quoi que ce soit à un de ses compagnons et, encore, qu'elle s'expose à se voir appliquer quarante coups de fouet sur le dos si elle met en péril la sécurité du navire en allant fumer sa pipe dans la cale ou si elle a l'intolérable distraction de s'y promener avec une chandelle qui ne soit pas enfermée dans une lanterne. Elle apprend enfin, avec intérêt et un soulagement tout personnel, qu'elle risque la peine de mort s'il lui venait l'irrésistible envie de violer une honnête femme à bord.

Elle crache et jure tout ce qu'on lui demande, songeant que ces dispositions, quoique rigoureuses, vont peut-être lui apporter une existence plus harmonieuse que dans l'armée de terre ou dans la marine marchande dont elle a fait la double expérience. Après chaque prise, en outre,

il y a partage du butin. Mary, comme chacun des autres membres de l'équipage, recevra une part ; les marins plus qualifiés, tels que canonniers et charpentiers, le chirurgien et le maître d'équipage auront une part un quart ; le capitaine et le quartier-maître s'en allouent deux. Avant la division, toutefois, on prélève une somme versée à un pot commun, géré par le contremaître, qui permet de dédommager les infirmes (de quelques centaines de piastres s'ils ont perdu une articulation lors d'un assaut, d'un peu plus s'ils y ont laissé un membre, davantage encore si c'est du côté droit). Jamais en Angleterre ou sur le continent, dans la vie civile ou militaire, Mary n'a vu d'exemple d'une répartition aussi équitable des richesses ni de telles mesures de protection sociale.

De toute façon, elle n'a pas le choix. Mary est devenue pirate presque par hasard, au détour d'une vague découvrant le funeste pavillon sans avoir le moindre antécédent malhonnête. Devenue membre à part entière d'une société qui lui reconnaît une manière d'autorité, elle se trouve là une identité et commence à prendre goût à sa nouvelle situation. Il lui deviendra alors difficile plus tard d'y renoncer.

Pourtant Mary, comme tous les autres pirates des Caraïbes, a eu sa chance de rédemption. En l'année 1717, le roi d'Angleterre, George I<sup>er</sup>, averti par les rapports de plus en plus alarmants de ses gouverneurs aux Indes Occidentales sur la sécurité et les conditions de navigation dans ces colonies, arrivait à la conclusion qu'il avait

inconsidérément laissé se développer la flibuste. Les Bahamas, la Jamaïque, l'île de la Tortue sont infestées de pirates. Les confrères de Mary sont accueillis avec bienveillance sur les côtes de l'Amérique du Nord, leur essor est facilité par le contexte économique et commercial. L'Angleterre, dans son souci permanent de supplanter l'Espagne dans le grand enjeu du commerce avec le Nouveau Monde, a dans un premier temps favorisé les initiatives armées privées. Comme elle ne peut, pour des raisons financières, entretenir avec constance une marine suffisamment puissante pour assurer sa suprématie maritime, son gouvernement a recouru aux services de « privateers », sortes de corsaires, ainsi qu'à de véritables pirates, les encourageant à harceler l'ennemi et à l'affaiblir économiquement en s'appropriant ses marchandises. Chez bon nombre d'entre eux, le patriotisme a rapidement laissé place au souci de profit personnel et ils sont devenus de moins en moins sourcilieux quant au choix de leurs prises, n'hésitant pas à s'en prendre à leur propre pavillon. D'autre part, les lois commerciales sont à cette époque si sévères et les douanes anglaises si exigeantes que les pirates, qui viennent vendre en contrebande leurs marchandises volées bien moins cher qu'aux cours officiels – et forcément sans taxes – sont les bienvenus sur tous les marchés. C'est ainsi que, de 1689 environ à 1718, se développe ce qu'on a appelé depuis « l'âge d'or de la piraterie », époque à laquelle, rien qu'aux abords de la Nouvelle Providence, par exemple,

séviennent plus de trois mille pirates, ce qui représente plus d'un tiers de l'effectif de la Royal Navy pour l'ensemble des mers du monde !

George I<sup>er</sup> se décide à réagir et fait habilement appel à un ancien corsaire du nom de Woodes Rogers. Le roi le promeut au grade de « capitaine général et gouverneur en chef des îles Bahamas » puis l'expédie à la Nouvelle Providence le 11 avril 1718 à bord du *Delicia*, escorté de quatre navires de guerre : deux frégates, la *Rose* et le *Milford*, et deux sloops, le *Buck* et le *Shark*. Le capitaine Rogers emporte avec lui l'arme choisie pour réduire les forbans : un acte de grâce. La proclamation du roi George, datée du 5 septembre 1717, les invite à se rendre de leur plein gré par-devant un de ses secrétaires de Grande-Bretagne ou d'Irlande ou par-devant quelque gouverneur de ses plantations avant le 5 septembre de l'année suivante, moyennant quoi Son gracieux pardon leur sera accordé à condition qu'ils prêtent serment de ne plus retourner à leur ancien métier et étant entendu que l'amnistie ne s'étend qu'aux actes de piraterie commis avant le 5 janvier 1718.

La nouvelle traverse l'Atlantique plus vite que le gouverneur qui arrive à la Nouvelle Providence le 26 juillet 1718, accueilli par ... trois cents pirates qui tirent des salves d'honneur sur son passage ! Quelques irréductibles refusent l'amnistie et prennent la fuite mais de nombreux équipages se rendent dans les délais. La bande de Mary Read est de ceux-là.

Mary s'installe alors aux environs de la Nouvelle Providence mais la vie à terre ne lui réussit pas plus qu'à la majorité de ses confrères. Débarqués de leurs navires, les pirates perdent ce qu'ils peuvent avoir de mythique et ne sont plus que des débauchés, des alcooliques et de pauvres hères, incapables d'assurer leur subsistance. Mary ne s'en sort guère mieux : elle ne sait pas pêcher, ne connaît rien à l'élevage ni à l'agriculture et, de toute façon, la terre des Bahamas est pauvre. Elle n'a jamais été économe ; ses lendemains ont toujours été trop incertains pour qu'elle eût songé à épargner ou à ensevelir quelque hypothétique magot. Sa vie de repentie devient vite misérable. Aussi, lorsqu'elle apprend que Woodes Rogers recrute à présent des corsaires pour faire la course à l'Espagnol, n'hésite-t-elle pas un instant à s'engager.

Mary pense s'éloigner des chemins de la piraterie ; le sort, une fois de plus, va l'y ramener. La plupart des marins constituant le nouvel équipage dont elle fait partie sont, comme elle, d'anciens pirates. Lorsque le navire est en mer, loin des côtes, les hommes se mutinent et se rendent maîtres du bâtiment... Et vogue Mary, à nouveau sans l'avoir vraiment voulu, vers de nouvelles aventures illégales.

C'est alors, dans le récit de Charles Johnson, qu'entrent en scène John Rackam et Anne Bonny. Les circonstances de leur rencontre avec Mary ne sont pas claires. Rackam ne faisait pas partie des pirates qui ont profité de l'amnistie d'avant le 5 septembre 1718. À l'époque, il n'était pas

encore capitaine. Il naviguait avec Charles Vane dont il était le quartier-maître. Vane, apprenant l'arrivée imminente de Rogers, avait rédigé une lettre à son intention, datée du 24 juillet, demandant que des garanties lui soient accordées par écrit dans l'hypothèse de sa reddition et précisant les conditions auxquelles il acceptait éventuellement de se rendre. Il exigeait de plus une réponse rapide. Ne l'ayant pas obtenue, il avait pris la fuite après avoir mis le feu à un navire français et tiré quelques coups de canon pour exprimer sa colère. Peu de temps après, l'équipage de Vane se rebella. Motif : le flibustier n'avait pas jugé opportun d'attaquer un navire de guerre français qui était à leur portée, l'estimant trop armé. L'équipage mécontent s'était réuni en conseil et avait décidé de déposer leur chef, remettant le commandement du brigantin au quartier-maître Rackam qui avait jusque-là bien défendu leurs intérêts. En conséquence, le 24 novembre 1718, Vane est abandonné en mer dans une chaloupe et John Rackam, élu pour le remplacer, hisse le nouveau pavillon noir qu'il s'est choisi : deux sabres croisés surmontés d'une tête de mort.

Ce n'est qu'au mois de mai 1719, soit huit mois après la date limite annoncée par le capitaine Woodes Rogers (et après quelques prises lucratives) que Rackam réussit à se faire amnistier et commence à profiter impunément à terre, comme nombre de ses pairs, de ses biens mal acquis.

Dans le milieu, l'ex-pirate John Rackam est surnommé « Calico Jack » parce que sa veste et ses pantalons sont

faits de calicot mais le capitaine n'a pas seulement un costume pittoresque, il a aussi une maîtresse hors du commun : une certaine Anne Bonny. Le parcours qui mena cette dernière à la piraterie, où elle exerça sous le nom de « Bonn », est bien différent de celui de Mary.

Avant toutes choses, Anne est Irlandaise et a le caractère indomptable que l'on prête volontiers aux enfants d'Érin. Autre différence : si Mary a côtoyé la misère, Anne n'a jamais manqué de rien. Ce qui ne veut pas dire que son enfance fut pour autant sans histoires... Toujours selon Charles Johnson, Anne est née en une ville proche de Cork dans le royaume d'Irlande, des amours illégitimes d'un avoué du nom de William Cornac et de Peg Brennan, sa domestique. L'adultère commis par l'homme de loi, suivi de la révélation de l'existence d'un enfant bâtard, entraînent le départ de sa femme, le scandale dans son entourage et bientôt la défection de sa clientèle. Cornac décide alors d'abandonner le vieux monde puritain pour des horizons plus neufs où l'on sera, espère-t-il, moins regardant en matière de morale. Il liquide son étude et ses biens, prend sa maîtresse par la main et sa fille sous le bras et se rend à Cork où ils embarquent tous trois avec coffres et bagages pour la Caroline.

William Cornac a entrepris ce voyage au long cours avec l'intention d'exercer son métier d'avoué de l'autre côté de l'Atlantique. Sur place, il lui apparaît clairement que la société bouillonnante dans laquelle il a résolu de s'aventurer peut être le creuset de grandes fortunes commerciales plutôt que

de longues carrières juridiques. Doué en affaires, il se trouve en peu de temps à la tête d'une plantation de dimensions considérables. À ce moment, la situation d'Anne en Caroline est en tout point enviable : son père a réussi à s'enrichir honnêtement, sa mère est aimée et reconnaissante, l'avenir de la jeune fille semble ne devoir être fait que de jours heureux. Alors, comment cette demoiselle de bonne famille alla-t-elle se commettre avec un coquin comme Rackam qui, tout bien pesé, n'est qu'un brigand de faible envergure dont l'histoire n'aurait peut-être même pas retenu le nom s'il avait eu un autre équipage ?

La mort précoce de sa mère est un tournant dans la vie d'Anne Bonny. L'amour paternel se reporte entièrement sur elle et son père lui passe tous les caprices de son caractère difficile. En même temps, elle prend en charge les affaires domestiques pour remplacer sa mère, ce qui lui permet de donner libre cours à son tempérament autoritaire et de nombreuses rumeurs se mettent à courir à propos de la jeune Irlandaise. Un jour, prétend-on, elle aurait blessé une servante à coups de couteau dans un accès de colère. Une autre fois, elle aurait mordu un jeune homme qui la serrait de trop près. On lui reprocha beaucoup la longue maladie qui accabla l'individu suite à cet échange peu galant.

Quoi qu'il en soit, Anne ne manque pas de courtisans prêts à s'accommoder de son tempérament de tigresse. Aux colonies, les femmes blanches sont rares. Aussi, plus qu'ailleurs, les riches veuves et les jeunes héritières sont-elles

très sollicitées. William Cornac rêve pour sa fille d'un beau parti mais Anne, qui n'en fait qu'à sa tête, s'est amourachée d'un marin sans le sou. Le père, après une rapide enquête, découvre que le James Bonny en question, non content d'être sans biens, est un de ces pirates reconvertis qui traînent dans tous les ports. Anne refuse d'entendre raison et l'épouse quand même, se passant du consentement paternel. Cette fois, elle a passé les bornes : le planteur furieux met sa fille à la porte et, dans la foulée, la déshérite. Si Bonny a jamais pensé, en donnant son nom à la jeune fille, gagner en cette alliance fortune et sécurité, il se retrouve tout au contraire complètement démuné avec une femme à sa charge. Le couple s'embarque pour la Nouvelle Providence, plaque tournante de l'activité pirate dans les Bahamas, stratégiquement située sur la route des galions et à proximité des colonies américaines.

C'est là que le destin d'Anne va irrémédiablement basculer, très précisément au printemps de l'année 1719, lorsque la farouche Irlandaise croise la route du riche et fringant ex-capitaine John Rackam. La prestance et les récits des aventures de ce dernier éclipsent rapidement le pauvre James et Anne devient la maîtresse de Calico Jack. Les pirates, comme bien des marins, ont la réputation d'avoir une femme dans chaque port mais Anne est d'une autre trempe que les filles d'auberge ou les veuves trop crédules. Rackam l'a tout de suite dans la peau. Il se comporte avec encore plus d'extravagance qu'à l'ordinaire, obnubilé par

cette rousse au sang chaud qu'il couvre d'or de la manière la plus dispendieuse. Cette folle passion ne laisse bientôt plus aucune place à l'insignifiant mari. Anne, avec l'accord de son amant, propose à celui-ci un marché : s'il la laisse partir, elle le dédommagera par une rente versée en échange d'un papier certifiant l'annulation du mariage. Elle a pressenti un témoin pour authentifier l'acte d'abandon qu'elle veut faire signer à son mari : un pêcheur de tortues du nom de Richard Turnley. Mais Turnley se rétracte au dernier moment et dénonce le couple au gouverneur. Rogers convoque Anne qui reconnaît les faits et s'en repent si peu que, choqué, le gouverneur menace de la jeter en prison si elle persiste dans son libertinage, de la faire fouetter et, s'il faut en arriver là, il contraindra Rackam lui-même à faire office de bourreau. Anne fait mine de se soumettre et promet au gouverneur tout ce qu'il a envie d'entendre puis part tout droit rejoindre Calico Jack et élaborer avec lui un plan de fuite puisqu'ils n'ont plus le loisir de jouir l'un de l'autre dans la paix et la liberté, toute cette affaire ayant fait beaucoup de bruit.

La première étape pour commencer (ou recommencer) une carrière de pirate est de se procurer un bateau. Rackam, à force de jeter son or par les fenêtres pour éblouir sa belle, a fini par dilapider sa fortune. Mais, après tout, le magot d'un flibustier est fait pour cela et un navire pirate ne s'achète pas : il se vole. Anne et John le choisissent ensemble : ce sera un sloop rapide, maniable et capable de passer partout,

de trente à quarante tonneaux environ. Il appartient pour le moment à un certain John Haman qui l'utilise régulièrement avec succès pour faire la course aux Espagnols dans les environs de Cuba et de Saint-Domingue. Il relâche ces jours-ci à la Providence où il prépare l'installation de sa femme et de ses enfants qu'il souhaite mettre à l'abri d'éventuelles représailles. Anne use de ses charmes pour monter à bord en l'absence du capitaine. L'équipage s'empresse de lui faire visiter le sloop, lui apprend sans même s'en rendre compte que Haman dort à terre tous les soirs et qu'il ne reste sur le bateau, chaque nuit, que deux hommes. Anne remercie en promettant de revenir et s'en va faire son rapport à Calico Jack qui, de son côté, a déjà recruté huit complices.

La troupe agit le soir même. Les dix pirates s'éloignent silencieusement du rivage dans une barque volée. Anne grimpe à bord la première et se rend droit à la cabine où elle sait que dorment les deux hommes de quart. Elle les trouve réveillés et menace de leur brûler la cervelle au premier geste de résistance. Ils ne résistent pas. On lève l'ancre. Ne reste plus qu'à sortir du port, dont l'accès est surveillé jour et nuit. Comme ils longent le fort, le garde les hèle et leur demande où ils vont à cette heure avancée. Les pirates, dissimulés dans la cabine, se tiennent prêts à enfoncer la pointe de leurs lames dans le dos des marins. Les deux hommes répondent docilement que leur chaîne a cédé et que, n'ayant à bord qu'un filin trop léger pour assurer leur ancrage, ils ont décidé de faire route. On les laisse sortir et, arrivés dans

le chenal, ils envoient la toile et gagnent le large. Une fois hors d'atteinte, les forbans proposent aux deux marins, selon la coutume, de s'associer avec eux. Ceux-ci déclinent l'invitation. Anne les fait descendre dans la chaloupe et les renvoie indemnes en les priant de présenter mille grâces à Haman et de lui dire qu'on lui fera parvenir son sloop dès qu'on n'en aura plus l'usage.

Le prochain objectif d'Anne est de retrouver ce traître de Richard Turnley pour lui faire subir le sort dont elle a été menacée par le gouverneur. Les pirates localisent bientôt son navire dans les parages de la Providence où il a pêché la tortue mais Turnley n'est pas à bord. Il est sur la plage, en compagnie de son fils, en train de boucaner des cochons sauvages. Voyant flotter au vent le pavillon noir de Rackam, il court se cacher dans les bois. Les amants furieux ne le trouvent pas. Il sauve ainsi sa vie mais assiste de loin, impuissant, à l'explosion de rage du couple qui dépouille entièrement son bateau avant d'en abattre le mât et de le remorquer en eau profonde où ils le sabordent. Trois de ses hommes en outre se joignent aux pirates. Ces derniers ne veulent pas du quatrième, infirme, qu'ils renvoient à terre.

Quelque temps plus tard, Anne se trouve enceinte des œuvres de Calico Jack. Cet avatar n'aura d'autre incidence sur le parcours de la jeune femme qu'un détour par Cuba pour une escale de quelques mois, jusqu'au moment de sa délivrance. La condition d'Anne, forcément vouée

à l'éphémère, ne lui donne pas le souci de sa descendance. L'enfant né, elle l'abandonne à d'autres mains et reprend la mer.

Anne ne fut jamais capitaine mais seconda son amant avec efficacité. Elle était de toutes les expéditions et nul n'était plus hardi ou plus courageux qu'elle, dirent les témoins rencontrés par Johnson, à l'exception d'un autre membre de l'équipage au fort joli teint : Mary Read. Si la succession des hasards qui amenèrent Mary à rejoindre finalement la bande de Rackam reste jusqu'à présent dans l'ombre de l'histoire (il existe trop d'hypothèses pour en accrédi-ter aucune), nous connaissons par contre les circonstances qui rapprochèrent les deux femmes.

Mary navigue sous un déguisement et une identité d'homme mais la situation d'Anne est autre. Elle a connu Rackam à terre après sa reddition provisoire et son cercle proche sait parfaitement qu'elle est une femme et qu'elle est la maîtresse du capitaine. Aussi, Anne ne se travestit que lorsque cela lui chante ou, par commodité, pour la navigation et les combats, comme ce jour où Calico Jack se rend maître du navire où se trouve Mary. Cette dernière, nouvelle venue, ignore donc le sexe d'Anne et réciproquement. Il s'ensuit, dans la narration de Johnson, un épisode plutôt cocasse : le matelot Read et Anne Bonny s'entendent bien. Des liens se nouent. Une intimité se crée entre ces deux marins, sur la nature de laquelle Anne se méprend et, un soir, trouvant le jeune « homme » fort à son goût, elle lui dévoile

discrètement ses charmes. Mary ne peut alors faire autrement que d'avouer à Anne qu'elle aussi est une femme et qu'elle est « hors d'état de la contenter ». Après un instant de stupeur, Anne Bonny éclate de rire et ce sera la naissance d'une grande complicité, probablement même d'une grande amitié.

Mais Calico Jack de son côté, qui n'est pas encore dans la confiance, voit d'un très mauvais œil cette relation privilégiée qui se forge entre sa maîtresse et ce nouveau membre d'équipage. Se souvenant de la facilité avec laquelle Anne a abandonné son mari, il menace, dans un accès de jalousie, de trancher la gorge à celui qu'il croit être son rival. Anne est contrainte de lui révéler la vérité sur le matelot Read. Rackam se calme aussitôt et promet de garder le secret. Il y a déjà une femme à bord et tout se passe bien, alors pourquoi pas deux ? Il est tout à fait rassuré quelques semaines plus tard lorsque Mary, à son tour, tombe amoureuse. Pour la seconde fois.

Mary Read a plus de chance qu'Anne, celui sur lequel elle a jeté son dévolu n'est pas une donzelle déguisée. Les pirates ont progressivement renforcé leurs rangs en recrutant, de prise en prise, les personnes pouvant leur être utiles. C'est ainsi qu'ils ont enrôlé, plus ou moins de force, le marin qui plaît tant à Mary. Elle est bien loin des brumeuses plaines de Flandre où elle galopait jadis au côté de son blond cavalier hollandais ; aujourd'hui, elle court les mers dans un pays de soleil mais il lui semble que rien n'est vraiment différent. Autres temps, certes, mais semblables mœurs,

elle recourt à la même ruse pour déclarer sa flamme : elle cherche d'abord à se lier d'amitié avec le jeune homme et lorsqu'elle est certaine d'avoir gagné son estime, au moins en tant qu'homme, elle lui avoue ce qu'elle est vraiment.

La nouvelle est bien accueillie. Les amants se font discrets mais, dans le monde de violence où évolue Mary, vivre une histoire d'amour n'est pas une chose facile. Un jour, le marin se voit chercher querelle par un autre pirate. Conformément au règlement, les différends doivent se régler à terre en un duel au sabre et au pistolet. Mary est inquiète. Son amant n'a aucune chance. Il n'a accepté d'être pirate que pour sauver sa peau et ne cesse de dire à Mary qu'il rêve de retourner à la vie « normale » tandis que l'autre est une vraie brute, costaud, habile, bien exercé dans le maniement des armes. Or, dans le monde pirate, on ne tolère pas les lâches ; il est hors de question de refuser le défi. Alors Mary ne voit qu'une issue : supprimer elle-même l'adversaire en le provoquant à son tour et en fixant l'heure de son propre duel deux heures avant l'autre rencontre.

À l'heure dite, une chaloupe se détache du navire au mouillage et, glissant silencieusement sur l'eau transparente d'une crique isolée, dépose le groupe de pirates sur le sable blanc du rivage. On s'assied à l'ombre des cocotiers et on parie gros tandis que les adversaires se toisent. Mary ne pourra tirer qu'un seul coup. Ensuite, si elle n'a pas fait mouche et qu'elle-même n'est pas mortellement blessée, il lui restera le sabre. Elle sait croiser le fer et a le tir juste. Elle

a connu la guerre, elle a souvent eu à se défendre pour s'imposer dans cet univers masculin, se laver des insultes, faire reconnaître sa valeur. Cette fois, c'est un autre sentiment qui la guide : il lui faut se dresser entre la mort et son amour pour le conserver.

Mary sert le sabre dans une main, le pistolet dont elle vient de vérifier la poudre dans l'autre, regarde le forban droit dans les yeux... et le tue sur le coup. L'affaire est expédiée de main de maître. Ou de maîtresse. Le gaillard est enseveli sous le sable ; la vie peut reprendre son cours à bord du navire. Mary, soulagée, poursuit son roman d'amour interrompu sans que personne ne trouve à redire à cet amatelotage.

En compagnie de Calico Jack, Mary Read et Anne Bonny vont ainsi piller plusieurs navires de la Jamaïque et d'autres contrées des Indes Occidentales. Du mois d'août 1720 au 21 octobre de la même année, les flibustiers ont le vent en poupe. Les actes du procès de Rackam et sa bande nous informent très précisément sur leurs activités.

Le 1<sup>er</sup> septembre en mer, Anne et Mary signent avec George Fetherson, Richard Corner, John Davies, John Howell, Patrick Carty, Thomas Earl et Noah Harwood une nouvelle charte proposée par Calico Jack et se mettent en quête de victimes. Les pirates sont peu nombreux, aussi ne cherchent-ils dans un premier temps que des proies modestes, leur souci étant de se procurer des vivres et de recruter des hommes.

Deux jours plus tard, ils rencontrent sept petits bateaux de pêche à deux lieues de l'île de Harbour. Ils abordent la flottille et se font remettre le poisson séché, le matériel de pêche (pour une valeur de dix livres de la Jamaïque), les biens et les effets des pêcheurs. Ils mettent ensuite le cap sur Hispaniola. Anne, Mary et quelques autres débarquent et trouvent sur le rivage deux boucaniers français qui y traquent le porc sauvage. Viande boucanée et chasseurs sont aussitôt saisis et ramenés à bord.

L'ordinaire ainsi assuré, les forbans peuvent se consacrer à des affaires plus sérieuses. Le 1<sup>er</sup> octobre, à trois lieues de l'île, ils donnent l'assaut à deux sloops anglais dont l'un appartient à un certain James Dobbin. Le matériel dérobé représente cette fois mille livres. Ils continuent leur navigation vers la Jamaïque et, le 19 du même mois, à cinq lieues de la baie de Porto Maria, ils surprennent le schooner de Thomas Spenlow. Ils ouvrent le feu. Spenlow, effrayé, fait amener et laisse embarquer les pirates. Ceux-ci s'emparent de cinquante rouleaux de tabac et de neuf sacs de piments qu'ils transbordent. Butin : vingt livres. Pendant l'opération, le capitaine Spenlow est retenu sur le sloop puis renvoyé sur son navire vide.

Le lendemain, la bande de Calico Jack entre dans Dry Harbour. Un autre sloop, le *Mary*, y est ancré. Nouvelle effervescence chez les pirates, nouveaux coups de canon. Le capitaine Thomas Dillon et ses hommes tentent de fuir à terre. On jure. On sacre. Mary Read s'active, tire des coups

de pistolet ; Anne Bonny passe la poudre. Terrorisé, Dillon hèle les pirates et s'informe de leurs intentions. On lui répond qu'on est pirates et Anglais, qu'il ne doit pas avoir peur et on le convie à monter à bord le temps qu'on s'empare de ses biens. Total du jour : trois cents livres.

Deux sloops en deux jours, quatre autres et un schooner depuis le début du mois : les affaires marchent bien. D'un commun accord, on convient de s'accorder une journée de repos et, le 21, après avoir continué à contourner l'île de la Jamaïque, de conserver avec le navire de Dillon que les pirates ont décidé de garder, Rackam relâche à la pointe Negril, à l'extrémité ouest de l'île. Une embarcation s'y trouve déjà, c'est une barque de pêcheurs de tortues. Il n'y a rien d'intéressant à voler chez ces gens-là mais neuf hommes de plus seraient les bienvenus pour renforcer l'équipage afin qu'on puisse enfin s'en prendre à de plus grands bâtiments, plus richement chargés, en haute mer. Le premier réflexe des pêcheurs est de se sauver à terre et de se cacher dans les buissons. Le sloop pirate ne manifeste aucune agressivité. Il jette l'ancre tranquillement et, à bord, on commence à faire bombance. Les pêcheurs rassurés interpellent les nouveaux arrivants qui se signalent comme Anglais et les invitent à venir boire un bol de punch en leur compagnie. John Rackam leur envoie une chaloupe. Une fois à bord, ils posent leurs armes, sortent leurs pipes et trinquent avec l'équipage déjà passablement éméché.

Mais le cabotage lucratif auquel Anne et Mary ont si

activement participé n'est pas passé inaperçu. Les pirates ont épargné des hommes, rendu des capitaines à leurs navires allégés, laissant de nombreux témoins derrière eux. Bonn et Read ont déjà prévenu Rackam du danger que cela représente et se sont même disputées avec leurs compagnons à propos d'une certaine Dorothy Thomas. Cette dame se trouvait à bord d'un canot chargé de provisions et de marchandises que les pirates avaient pris sur la côte nord de la Jamaïque. Tandis qu'on la dépouillait de ses biens, Mrs. Thomas avait observé tout le monde très attentivement, Anne et Mary en particulier. Celles-ci avaient compris au regard de la prisonnière qu'elle avait reconnu en elles la nature féminine. Elles avaient pour cela voulu la supprimer et l'auraient fait si elles n'avaient été arrêtées par les autres membres de l'équipage. Obligées de se plier à la décision collective, elles avaient à regret laissé partir la dame. Quelques jours plus tôt aussi, à Ocho Rio, sur la même côte nord, ils avaient laissé filer un sloop qui les avait surpris et reconnus au mouillage... Tout cela ne leur dit rien qui vaille. Il y a trop longtemps, trouvent-elles, qu'elles écumant les mêmes eaux. C'est pourquoi ce jour-là, soucieuses, alors que leurs compagnons de fortune se soulent avec inconscience, elles surveillent l'horizon.

Sir Nicholas Lawes, gouverneur de la Jamaïque, est bien de leur avis : cette bande de pirates agissant sans vergogne dans les eaux dépendant de sa juridiction commence à être vraiment dérangeante. L'impudence de Rackam,

qui papillonne autour de son île et dont on lui rapporte presque chaque jour les méfaits, frise la provocation personnelle. Aussi, lorsque le propriétaire d'un petit navire marchand vient lui annoncer qu'il a échappé de justesse au célèbre Calico Jack à Ocho Rio, convoque-t-il le capitaine Jonathan Barnet. C'est un homme vif et décidé. Lawes lui confie sans hésiter le commandement d'un sloop bien armé et d'une troupe de soldats, et l'envoie à la poursuite de l'insolent pirate.

Barnet se met en route aussitôt. La chance lui sourit : il est informé de la position de Rackam par le capitaine Bonnevie qui l'a aperçu de loin en doublant la pointe Negril. Dès que Barnet arrive en vue de la pointe, il met le cap sur le sloop avec le vent portant. Le carré blanc de sa grand-voile grossit comme une menace sur le ciel de cette fin d'après-midi. Anne Bonny et Mary Read, qui veillent toujours tandis que les autres boivent, donnent l'alarme. En quelques instants les pirates, émergeant avec peine de leur beuverie, sont sur leurs pieds. Rackam, le visage empourpré par l'alcool et la colère, tente de hurler des ordres cohérents. Les pipes allumées passent par-dessus bord, le rhum se renverse sur le pont et chacun court tant bien que mal à son poste pour lever l'ancre, grimper dans les mâtures, hisser les voiles et charger les canons. Au premier tir, les neuf invités, éberlués, tentent de se réfugier sous le pont. Leurs hôtes les obligent à participer aux manœuvres pour accélérer les choses et, bientôt, le navire se couche sur l'eau et les voiles, bordées

aux limites de la déchirure, l'arrachent brutalement à la mer en une explosion d'écume.

Le sloop bien barré file droit devant mais Barnet donne la chasse et a le vent pour lui. Progressivement, porté par son élan, il réduit l'écart. La nuit tombe sans que l'un ou l'autre ne ralentisse l'allure. Vers vingt-deux heures, ils sont à portée de voix. Barnet somme les fugitifs de décliner leur identité. Une voix surgit de l'obscurité lui répond avec fierté : « John Rackam, de Cuba. » L'envoyé du gouverneur lui ordonne de se rendre immédiatement aux couleurs du roi d'Angleterre. Le pirate réplique par une bordée. Barnet riposte et un boulet emporte la baume. Le capitaine vient se ranger le long du flanc du navire ennemi en difficulté, ses soldats bondissent sur le pont et entament un violent combat au corps à corps. Les bras des pirates, encore ivres de rhum, manquent de fermeté. Rapidement, ils lâchent sabres et pistolets, courent se réfugier sous le tillac. Seuls trois d'entre eux continuent le combat, puis deux qui traitent les autres de couards et les exhortent à remonter sur le pont pour se battre comme des hommes. Ce sont Anne et Mary qui ont à présent tout l'équipage de Barnet contre elles. Après un dernier coup de feu tiré en jurant vers ceux qui les abandonnent, elles se voient contraintes, cernées de toutes parts, de déposer les armes à leur tour. « A very small dispute » : c'est ainsi que le capitaine Charles Johnson résume l'ultime combat du tristement célèbre John Rackam.

Barnet, victorieux, ramène les prisonniers à Port-Royal

où il reçoit du gouverneur la récompense promise de deux cents livres, moitié pour lui, moitié pour ses soldats. Les pirates sont remis au major Richard James puis, sous bonne garde, transférés à la prison de St. Jago de la Vega, à l'est de la ville. Une première confrontation fait découvrir qu'Anne et Mary sont des femmes. Leur cas déconcerte les autorités qui optent pour un isolement et un jugement séparé après complément d'enquête.

Le 13 novembre 1720, Sir Nicholas Lawes prend sa plus belle plume pour informer le Conseil du Commerce et des Plantations de la prise du vaisseau pirate et de l'imminence du procès. Le 16, le capitaine Rackam, Richard Corner, son quartier-maître, George Fetherston, son pilote, John Davies, John Howell, Patrick Carty, Thomas Earl, James Dobbin et Noah Harwood, marins, comparaissent à la cour d'amirauté de St. Jago de la Vega, présidée par le gouverneur en personne. Les neuf prisonniers sont appelés à la barre où le greffier, William Norris, leur fait lecture des charges retenues contre eux. Ils plaident non coupables. Norris fait entrer les témoins : Thomas Spenlow (que Rackam avait épargné), Pierre Cornelian et Jean Besneck (les boucaniers qui avaient été enlevés), James Spatcher (un marin de Port-Royal qui avait participé à la capture des pirates au côté du capitaine Barnet). Après avoir écouté leurs dépositions, le président donne la parole aux accusés. Ceux-ci tentent de convaincre la Cour qu'ils n'ont jamais commis d'actes de piraterie, que leur entreprise ne visait que les Espagnols, et

avancent d'autres arguments résumés dans le compte-rendu du procès par les termes « autres vaines et lamentables excuses du même genre ». Après quoi la Cour déclare, à l'unanimité, les neuf accusés coupables de piraterie, vol et félonie, forfaits pour lesquels le tribunal les condamne à la pendaison jusqu'à ce que mort s'ensuive.

L'exécution de Rackam, du pilote, du quartier-maître et des deux premiers marins cités est programmée pour le vendredi 18 novembre. Avant de quitter la prison pour être conduit à Gallows Point dans la ville de Port-Royal où se dresse le gibet, le capitaine en calicot émet le souhait de voir une dernière fois sa maîtresse. On va la chercher. La captivité de la fière Irlandaise n'a en rien adouci son caractère. Rackam l'avait séduite par ses récits d'aventures ; elle l'a aimé fougueusement ; elle a fait front avec lui à tous les dangers mais il l'a déçue. Il a renoncé trop vite à sa liberté face aux hommes de Barnet, est resté caché alors qu'elle l'appelait à la rescousse. John Rackam, Calico Jack le superbe, n'est plus à ses yeux qu'un lâche qui l'a entraînée dans sa chute. Elle ne trouve pas de pardon au plus profond de son cœur, seulement de la pitié et du mépris, et le seul réconfort que son amant tirera de sa dernière visite sera de s'entendre dire qu'elle est désolée de le voir dans cette fâcheuse situation « mais que s'il s'était battu comme un homme, il n'aurait pas à être pendu comme un chien ». Son venin craché, Anne, sans plus d'émotion, se fait reconduire à sa cellule.

Le lendemain, le cadavre de Calico Jack est décroché du gibet, couvert de chaînes, puis suspendu à Plumb Point pour édifier le public et dissuader par la terreur d'éventuels candidats à ces « diaboliques pratiques » de pirates. Fetherston et Corner subissent le même sort et viennent se balancer au gré du vent de Bush Key et de Gun Key, exposés aux caprices des intempéries, à la voracité des oiseaux et au courroux des honnêtes gens. Le reste de l'équipage est exécuté sans plus de cérémonie à Kingston.

Puis vient le procès d'Anne et Mary, dix jours plus tard. Il y a beaucoup de monde dans la salle d'audience ce lundi 28 novembre 1720. Il semble que tous les habitants de la Jamaïque se soient pressés pour assister à cette étrange affaire. Lorsqu'on fait entrer les deux femmes, les curieux se lèvent et se penchent pour mieux voir le visage de ces pirates à propos desquelles courent déjà des légendes. Même Cour, même président, on reproche à Anne Bonny et Mary Read les mêmes faits qu'à leurs frères d'aventures. Elles plaident de même : non coupables.

La seule défense qui pourrait réussir serait de persuader la Cour qu'elles ont agi contre leur gré. Anne sait qu'elle a peu de chances de convaincre et n'essaie pas. Elle est pourtant d'une famille renommée – la bonne réputation de son père s'étend jusqu'à la Jamaïque – mais son mariage clandestin avec James Bonny puis, surtout, l'abandon de son mari à la Nouvelle Providence, ont fait scandale. On sait par cette péripétie la nature des liens qui l'unissaient à Calico

Jack. Des témoins viennent rapporter la rumeur des actes de violence qu'elle aurait commis alors qu'elle vivait encore en Caroline du Sud, dans la plantation paternelle. Elle passe pour une fille ingrate, une furie et une dévergondée. En outre, plusieurs membres de l'équipage qui ont effectivement été recrutés de force – et ont été acquittés – révèlent que dans l'action elle était (avec Mary Read) parmi les plus résolus, prête la première à passer à l'abordage et volontaire pour toutes les missions dangereuses. Dorothy Thomas, la prisonnière temporaire et perspicace, déclare reconnaître en elle et en Mary – malgré les chemises, les pantalons et les mouchoirs noués sur la tête – les deux pirates qui avaient voulu la supprimer. Thomas Spenlow confirme leur présence sur le sloop de Rackam pendant qu'il y a été retenu. Besneck et Cornelian affirment qu'elles vivaient sur le navire, qu'ils les ont vues très actives, qu'elles participaient aux manœuvres de leur plein gré et qu'ils n'avaient aucun mal à les identifier car si elles s'habillaient en homme lors des poursuites et des abordages, il leur était arrivé de porter à bord des vêtements de femme. Thomas Dillon de même les a aperçues au côté de Rackam. Il a vu Anne manier le pistolet et témoigne de leur détermination à toutes deux, de leur grossièreté et de leur enthousiasme en général dans l'exercice de leur activité. À aucun moment, « Bonn » ne manifeste le moindre repentir.

Quant à Mary, qui fut certainement le pirate le plus romantique de l'histoire de la piraterie, elle raconte sa vie

debout, d'une voix calme et posée, et les belles dames de la Jamaïque pleurent dans leurs mouchoirs brodés. Read la pirate était sincèrement amoureuse. Elle protégera son amant jusqu'au bout, refusant de révéler son nom pour qu'il ne soit pas inquiété, déclarant seulement qu'il fait partie de ceux qui ont été acquittés, ayant pu faire la preuve de leur honnêteté, de leur bonne réputation et de leur présence involontaire parmi cette engeance. Elle confirme que c'est un brave homme qui n'a aucune inclination pour les pratiques auxquelles il a été obligé de se livrer et affirme qu'ils n'ont eu tous deux qu'un souhait : quitter la bande de Rackam pour aller vivre leur romance sous des cieux plus cléments. Seule l'occasion a manqué. La Cour est tentée de fléchir lorsqu'elle ajoute qu'ils ont échangé des serments et qu'elle se considère mariée, en son âme et conscience, aussi sûrement que si elle l'avait été par le ministère d'une Église. Elle passe plus près de la grâce encore lorsqu'elle ajoute : « Je n'ai jamais commis l'adultère, ni fornicqué avec aucun homme hors des liens du mariage et je m'en remets à la justice de la Cour qui me juge aujourd'hui pour distinguer la nature de mes crimes. »

Jamais de tels propos n'ont été entendus au cours d'un procès de pirates. Elle peut encore convaincre et, dans la salle, on commence à avoir de la compassion pour elle. Mais Lawes, impitoyable, fait citer la déposition d'un ex-prisonnier qui a connu Mary à ses débuts en piraterie. Ses déclarations, faites sous serment, vont définitivement

retourner l'opinion contre elle. Rackam, dit-il, lui a un jour demandé pourquoi elle restait parmi eux et quel plaisir elle trouvait, elle qui était une femme, dans cette existence où non seulement sa vie était continuellement en danger mais où, aussi, elle pouvait être sûre de mourir d'une mort ignominieuse si elle était prise vivante. Et ce témoin avait entendu Mary répondre au capitaine : « La pendaison ? Belle affaire ! Ce n'est pas une punition trop sévère. Si elle n'existait pas, n'importe quel couard se ferait pirate et les mers en seraient tellement infestées que les gens de courage ne mangeraient plus à leur faim. Si on donnait le choix aux pirates eux-mêmes, ils ne choisiraient certainement pas une peine moindre que la mort car seule cette crainte maintient un grand nombre de lâches dans l'honnêteté. Sans cette menace, beaucoup de ceux qui à terre, en ce moment même, trompent la veuve et l'orphelin et oppressent leurs pauvres voisins qui n'ont pas assez d'argent pour obtenir justice, exerceraient alors sur mer et l'océan serait couvert de canailles au point que plus aucun marchand n'oserait s'y aventurer. Tout commerce, en peu de temps, deviendrait impossible. »

Analyse lucide de l'effet de dissuasion, propos relevant d'une morale très personnelle, reflet du caractère entier de Mary, qui avaient dû plaire à coup sûr à Anne Bonny et à Rackam, mais qui, devant les magistrats de la cour de l'amirauté de St. Jago de la Vega, sont reçus comme une gifle à l'ordre établi. Toute vérité n'est pas bonne à dire. L'outrage

est trop grand ; les honnêtes gens ravalent leurs bons sentiments en s'étranglant d'indignation et sont soudain pressés de voir condamner cette dangereuse réactionnaire.

Après l'audition des témoins, Son Excellence Thomas Lawes, gouverneur de la Jamaïque, prend la parole :

— Avez-vous quelque-chose à dire pour votre défense ou des témoins à faire comparaître ? Souhaitez-vous que certains des témoins entendus sous serment subissent un contre-interrogatoire ? Si oui, quelles questions souhaitez-vous leur poser ?

— Nous n'avons pas de témoins et pas de questions à poser, répondent-elles.

On les fait sortir, le temps que délibèrent les commissaires et le président. Ce n'est pas long. À l'unanimité, Mary Read et Anne Bonny sont « reconnues coupables des actes de piraterie, de vol et de félonie retenus contre elles dans le troisième et le quatrième des articles susmentionnés ». Lawes leur demande une seconde fois si elles ont quelque chose à ajouter ou un élément nouveau à apporter. Elles se taisent. Le verdict tombe, sec, de la bouche de Sir Nicholas Lawes, triomphant sous sa perruque :

— Vous, Mary Read et Anne Bonny, alias Bonn, serez reconduites en prison et, de là, sur les lieux de l'exécution, où vous serez pendues par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive. Et que Dieu, dans Son infinie miséricorde, ait pitié de vos âmes.

Les deux irréductibles pirates de l'équipage de Rackam

se lèvent alors et rompent le lourd silence qui écrase la salle. Elles abattent leur dernière carte et déclarent :

— Nous prions la Cour de bien vouloir surseoir à l'exécution de la sentence parce que nous sommes enceintes.

Des murmures parcourent l'assistance. Lawes reste un instant sans voix puis la Cour ordonne que l'exécution soit reportée et qu'une sage-femme procède à la vérification de leur état. Elles n'ont pas menti : Anne Bonny attend un second enfant de Calico Jack et ne lui en a rien dit ; Mary Read porte également le fruit de ses amours et a conservé son secret jusqu'au dernier moment.

Mary n'est plus une très jeune femme. Vingt-quatre ans se sont écoulés depuis que la paix de Ryswick a ruiné son commerce à Breda et qu'elle a repris la route. Elle qui a supporté les rigueurs du climat de l'Europe du Nord et la chaleur des Caraïbes, enduré la guerre, les inconstances de la mer et la rude compagnie des forbans, ne résiste pas à l'horizon muré et à l'humidité du cachot. Mary Read ne sera pas pendue et son enfant ne verra jamais le jour : elle meurt en prison alors qu'elle est presque parvenue au terme de sa grossesse. Elle est inhumée dans la paroisse de Sainte-Catherine le 28 avril 1721.

Quant au sort d'Anne Bonny, il reste entouré de mystère. Johnson affirme qu'elle accoucha en prison et qu'elle bénéficia de plusieurs sursis mais, en 1724, trois ans seulement après le procès, il ne peut retrouver sa trace, ce qui laisse libre cours à l'imagination. Et bien des auteurs, de fiction

ou autres, n'en ont pas manqué à propos de cette affaire. La seule chose qui paraît sûre, c'est que le père d'Anne a usé de son influence pour la faire sortir de prison. Pour la suite, en l'absence de documents, les légendes ont fleuri. L'historien anglais David Cordingly, passionné par les pirates, affirme quant à lui qu'elle retourna en Caroline du Sud et que le 21 décembre 1721 elle épousa, à Charleston, un certain Joseph Burleigh à qui elle donna huit enfants ! Elle aurait vécu jusqu'à l'âge avancé (pour un pirate et une femme supposée avoir donné dix fois naissance) de quatre-vingt-quatre ans et serait décédée le 25 avril 1782.



# ROSE BREGEON, LOUISE ANTONINI ET JULIENNE DAVID

## CORSAIRES EN CORSAGE

D'un tiroir de son bureau à cylindre, le secrétaire d'État à la Marine Bautru sortit une feuille de papier et une plume d'oie bien taillée qu'il trempa pensivement dans un encrier en porcelaine de Saxe.

« Versailles, le 27 août 1781... »

Il sourit. Touchante missive que lui avait adressée cette fille : « Rose », un prénom bien tendre pour une si solide femme.

Quelques semaines auparavant, il avait reçu une demande de pension d'invalidé de guerre émanant d'une dénommée Rose Françoise Bregeon, vingt ans, de Saint-Malo. Il aurait cru à une plaisanterie sans les recommandations jointes et l'accent de sincérité ressortant de la lettre qu'elle avait fait écrire par un écrivain public. Elle exposait que son père était mort au service du roi et qu'elle s'était retrouvée seule avec une mère infirme et grabataire. Elle s'était rendue à Brest, habillée en homme, et, de solide constitution, avait réussi à se faire enrôler comme matelot novice sur la gabarre du roi

*La Baleine* où elle avait endossé l'uniforme de grosse toile noire remis par le ministère de la Marine.

Elle était ensuite passée sur le corsaire *Saint-Esprit*. Ses gages lui avaient permis de venir en aide à sa mère et elle eut volontiers prolongé cette existence aventureuse au service de Sa Majesté Louis le XVI<sup>e</sup> si un malencontreux coup de bras de cabestan, reçu en pleine poitrine au cours d'une manœuvre, ne l'avait obligée à révéler au chirurgien qu'elle était une fille et à se faire hospitaliser à Brest, puis à Saint-Malo.

Reconnue femme, elle ne pouvait plus naviguer et, surtout, elle souffrait toujours grandement de ses contusions au sein. Elle implorait donc Monsieur le Secrétaire d'État de bien vouloir intercéder en sa faveur afin de lui faire allouer une petite somme qui la récompenserait de ses services et lui permettrait de continuer à soulager sa mère.

Bautru avait lu le pli avec attention. L'histoire l'avait intéressé et il avait mené son enquête. Il s'était adressé au commissaire des classes de Dinan, tout d'abord, M. Le Prince, qui lui confirma l'enrôlement et le débarquement de Rose, puis au chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Saint-Malo ensuite, qui l'avait soignée. Oui, elle avait bien été blessée au sein dans les circonstances rapportées ; oui, elle se trouvait handicapée par une douleur persistante. Le recteur de la paroisse de Pleurtuit, interrogé également, se porta garant de la moralité de la prénommée Rose.

Le secrétaire d'État avait alors plaidé sa cause auprès

du roi, invoquant la piété filiale de la jeune fille. Sa Majesté avait bien voulu lui accorder, malgré son sexe, une pension de cent livres sur le fonds des invalides de la Marine. Tel était le sujet de sa missive à M. Couradin, administrateur de la Marine à Saint-Malo. Il le priait de bien vouloir informer la demoiselle Bregeon des dispositions prises à son égard.

« Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur », conclut-il, avant de signer de son nom.

Demain, on en parlerait dans les salons. « Une femme corsaire ! » soupira-t-il. Il n'y avait pas de femmes corsaires ! Jamais en France on n'avait accordé ni on n'accorderait de lettre de marque à une femme pour qu'elle prenne la mer, quelles que fussent les idées nouvelles qui commençaient à poindre dans le cerveau des philosophes. Il était hors de question que la course fût commandée par un officier de sexe féminin et qu'une femme soit mandatée pour poursuivre les navires de commerce des puissances contre lesquelles on était en guerre. Qu'elles se contentent donc de briller dans les salons ou à la Cour et ne se battent qu'à coups de mots d'esprit !

Mais cela, c'était le règlement, la version officielle, la théorie. Au fond de lui, Bautru savait bien que des Rose François, il y en avait eu d'autres et qu'il y en aurait encore, certainement, parmi les équipages des navires royaux. Et ce ne serait certainement pas les dernières. La famine sévissait trop souvent ces temps-ci dans les campagnes de France, n'en déplaise au roi qui venait de disgracier Necker, le

directeur général des Finances qui avait eu le tort de lui faire remarquer les gaspillages de la Cour dans son *Compte rendu au Roy* et pressentait le royaume au bord de la banqueroute. Une illusion de liberté vaut mieux que la mort lente, et que des filles des fermes et des villages de France essayassent de tenter leur chance dans l'armée de terre ou de mer en trichant sur leur identité n'avait rien de surprenant.

Les officiers recruteurs n'étaient pas très regardants sur la physionomie des engagés. D'ailleurs, ces filles étaient aussi robustes que les garçons de leur âge et la marine du roi avait bien besoin de bras. Lorsqu'on s'apercevait, toujours par hasard, qu'on avait affaire à une fille, on la débarquait parce que c'était la règle mais personne ne perdait son temps à prévenir ce genre de supercherie qui en réalité arrangeait tout le monde, hormis le règlement.

La lettre du secrétaire Bautru arriva à Saint-Malo le 1<sup>er</sup> septembre 1781. Quelque deux cents ans plus tard, un chercheur la retrouva dans les Archives de la Marine à Brest et en transmit le contenu à l'Association des descendants de corsaires de Saint-Malo qui la publia dans son bulletin.

Le secret de Rose Françoise Bregeon était découvert une seconde fois.

\*\*\*

Mais à l'heure où Rose recevait la bonne nouvelle, au début de l'automne 1781, une petite fille de dix ans pleurait,

quelque part sur une route de France. Louise Antonini venait de voir mourir son père et se trouvait soudain seule, orpheline, sans un sol dans un pays qu'elle ne connaissait pas.

Pierre Jean Antonini, officier supérieur de Corse, avait eu des convictions autonomistes et s'était compromis au côté du général en chef Pascal Paoli dans sa guerre pour l'indépendance de l'île. La défaite du général à Ponte-Novo, le 8 mai 1769, l'avait obligé à se faire oublier au fin fond du maquis. C'est dans ce décor aride que la petite Louise avait passé les premières années de sa vie. L'inaction avait pesé à l'officier et, après la mort de sa femme, il avait décidé de traverser la France pour rejoindre Paoli en exil en Angleterre. Pour les commodités du voyage, il avait habillé sa fille en garçon, avait rejoint les côtes françaises et entamé une longue marche vers le nord. Mais la France est grande ; la route était longue. Pierre n'y survécut pas.

La petite Louise, on ne sait au prix de quelles frayeurs et de quelles aventures (probablement aidée par d'autres partisans), se débrouille pour gagner la Bretagne qu'elle ne connaît que par les récits entendus du vivant de sa mère, Louise Le Boucle, qui était née là-bas. Elle y retrouve la branche maternelle de sa famille et neuf années s'écoulent, d'une vie obscure et misérable que Louise traîne dans les ports bretons. Des heures durant, elle observe le mouvement des navires qui sortent et rentrent avec la marée, écoute les marins qui reviennent, la bouche remplie de récits fantastiques, jusqu'à ce qu'un jour, s'embarquer lui

apparaisse comme la seule alternative à une existence par trop désespérante, un semblant au moins de maîtrise de son destin.

Les aventures océanes de Louise Antonini commencent véritablement le 23 mai 1790. Le brick *La Revanche* appareille de Lorient. Louise est sur le pont. Elle participe à la manœuvre, déguisée en marin, tandis que dans sa tête résonne le nom magique de l'île vers laquelle elle fait voile : Madagascar.

Madagascar ! L'île qui avait abrité, disait-on, la grande communauté pirate, société d'utopie qu'on avait qualifiée de déiste et de libertaire, adjectifs dont Louise ne comprend pas le sens mais qui évoquent pour elle la liberté et l'égalité bien plus sûrement que les fols événements qui agitent si fort la France depuis presque un an. Madagascar ! Île si vaste qu'on n'en connaît pas encore tous les rois mais où se concluent des traités commerciaux avantageux en échange d'alliances militaires théoriques. Madagascar, où les marchands français concurrencent les Anglais, cela, elle l'a bien compris. Mais Madagascar, c'est aussi l'île aux cyclones, des côtes aux mille dangers ... Le navire de Louise fait naufrage et, dans des circonstances dont les détails nous sont inconnus, son voyage est avorté. Elle revient à Lorient sur la flûte *La Bienvenue*.

Louise Antonini cherche aussitôt un autre départ mais, durant son absence, le 1<sup>er</sup> mai 1791, un décret de l'Assemblée a officiellement supprimé la course. Kersaint et Lasource

ont même suggéré de l'abolir définitivement. Cependant, la flotte française est faible face à l'Angleterre qui est en passe de se rendre maîtresse des mers et de ruiner le commerce maritime français. Raison pour laquelle, le 7 janvier 1793, le conseil exécutif de la Convention rétablit l'armement en course. Bayer Fonfrède fait appel aux armateurs ; les flibustiers des Antilles sont cités en modèles. La république, qui a autant besoin de marins qualifiés que n'en avait le royaume, est généreuse envers ses nouveaux corsaires. L'État leur abandonne le produit de leur capture, les prises seront désormais validées par le tribunal de commerce et le mot « prime » achève de convaincre ceux qui hésitent encore. En un mois, près de quatre-vingts navires corsaires quittent la France ; des centaines les suivront pendant les années suivantes. La majorité des bâtiments toutefois ne s'adonne qu'à une course locale car la marine anglaise est d'une efficacité redoutable.

Cette course côtière n'intéresse guère Louise Antonini. Rien ne la retient aux côtes de France. L'océan Indien entr'aperçu lors de son premier voyage n'a pas suffi à étancher sa soif d'espace et d'exotisme. Partir plus loin ne fait pas courir plus de risques et les proies y sont plus riches. La frégate *Cornélie*, trois-mâts plus léger et plus rapide que les grands vaisseaux de la marine française, s'apprête à rejoindre les Antilles. « Louis » Antonini, Corse, 21 ans, se fait inscrire sur le rôle.

Il y a fort à faire aux îles Caraïbes. Plusieurs centaines

de navires de commerce quittent chaque année les ports de Bordeaux, Marseille, Le Havre, Nantes, Dunkerque, Bayonne, Saint-Malo, La Rochelle et Honfleur pour ramener le sucre, le coton, le café, le gingembre, le tabac ou l'indigo. Ces colonies occupent une grande place dans l'économie française mais les principes égalitaires de la Révolution, qui ont fini par traverser l'Atlantique, ont donné naissance là-bas aussi à une opposition entre royalistes et républicains, troubles profitant à l'Anglais, l'adversaire éternel qui menace l'empire colonial français des Antilles et tente toujours, avec un succès croissant, de supplanter la France dans l'importation des denrées exotiques.

Victor Hugues a réussi à bouter les Anglais hors de Guadeloupe et, pour consolider la présence française, a organisé la course contre eux et contre les Américains. De 1794 à 1798, les corsaires de cette seule île capturèrent plus de huit cents navires, soit près d'un tiers de l'ensemble des prises françaises pour cette même période. Pendant onze ans, inlassablement, Louise et ses compagnons de course harçèlent les navires marchands britanniques.

Louise croise aussi à Saint-Domingue, particulièrement menacée. C'est la plus belle et la plus riche des colonies françaises de la mer des Caraïbes. Mais là comme ailleurs, la lutte des classes (les « Pompons rouges » contre les « Pompons blancs ») a affaibli l'île. Retombée aux mains des Anglais et des Espagnols, elle est libérée par le général Toussaint Louverture, « Premier des Noirs », contre

l'ambition duquel Bonaparte, « Premier des Blancs », lance ensuite une fantastique expédition. Le général noir ne résiste pas à l'inégalité des forces et se rend le 6 mai 1802.

C'est vers cette époque, à un ou deux ans près, que Louise repart pour la France. La traversée touche presque à sa fin lorsque la vigie signale une voile. On se précipite sur le pont, on examine le bâtiment, on cherche à déterminer sa nationalité, sa nature, sa puissance. Chacun y va de son commentaire. C'est un anglais, apparemment au commerce. On ne distingue pas de canons et, d'après son grément, il ne doit pas y avoir beaucoup de monde à bord. On le laisse approcher. Soudain, à portée de tir, les sabords de batterie s'ouvrent sur les flancs du navire qui se hérissent de canons poussés dans les ouvertures ainsi révélées et des silhouettes se redressent sur le pont. C'est un « vaisseau trompeur », un de ces bâtiments armés en guerre et camouflés en commerce. La ruse est grossière, classique, mais les Français s'y sont laissés prendre.

Les corsaires ont d'une façon générale de l'aversion pour les combats contre les navires de guerre qui ne peuvent leur apporter qu'une gloire dont ils n'ont cure et pas l'or pour lequel ils risquent beaucoup plus volontiers leur vie. De plus, ici, l'Anglais a l'avantage de la surprise et dispose d'un meilleur armement. La frégate est interceptée. On se rend, la rage au cœur. Une chape de silence se referme soudain sur le bateau de Louise. Équipage et officiers savent quel est

le terrible sort réservé par les Anglais aux corsaires : la captivité sur les pontons.

Les pontons : « catacombes flottantes » où l'Angleterre laissait pourrir les prisonniers de guerre, spectacle qu'« aucune description quelle qu'en soit l'énergie, qu'aucune plume, quelle qu'en soit la puissance, ne sauraient rendre », prisons « qui ne devraient être la punition que des criminels les plus atroces », « tableau révoltant de toutes les misères aux prises avec tous les vices », diront quelques-uns qui en sont revenus, rescapés miraculeux de ces vieux vaisseaux démâtés, pourvus de deux ou trois ponts, amarrés devant Portsmouth, Plymouth, Chatham et Southampton, à quelques encablures seulement des côtes, parfois reliés les uns aux autres en une sinistre file de prisons marines...

Une irrésistible nausée s'empare de Louise lorsqu'elle distingue au travers du brouillard la silhouette du gros navire noir où on l'emmène avec ses compagnons. Il lui faut quelques minutes pour comprendre d'où vient la sensation de malaise qu'il inspire : c'est l'immobilité. Elle a devant elle un bateau mais il ne peut bouger et cela le rend comme irréel, fantomatique et profondément angoissant. Les ancres qui s'enfoncent dans l'eau gris foncé sont comme les boulets d'un bagnard. Le navire désarmé semble prêt à l'avaloir pour lui faire partager sa déchéance.

L'embarcation du Transport Office a rejoint le monstre. Les prisonniers sont poussés à bord sans ménagement. Les officiers sont jetés sur les pontons sans aucune espèce

de discernement parmi les soldats de terre et de mer et « même avec des nègres », ce qui provoque des réactions diverses parmi les hommes : certains sont depuis si longtemps habitués au respect de la hiérarchie et à leur propre subordination que – malgré les événements des douze dernières années qui donnent bien à penser sur la validité des privilèges – le règlement de la marine britannique envers leurs supérieurs leur paraît contre nature. D'autres au contraire semblent y trouver une dérisoire revanche à la rudesse de leur vie, ricanent, apostrophent, se moquent, encouragés par des affiches, rédigées en mauvais français et placardées autour d'eux par les gardiens, qui incitent les soldats prisonniers à insulter leurs chefs.

Ces conditions de détention, Louise va devoir les subir comme les autres. Le corsaire et peintre de marine français Louis Garneray, qui a séjourné neuf ans sur ces pontons et nous a laissé un témoignage écrit de sa captivité, raconte qu'à peine arrivé, on lui a arraché ses vêtements et jeté un seau d'eau glacée pour le laver. Que serait-il advenu de Louise si on lui avait fait subir le même sort ? Son unique chance de salut était là. Si on avait découvert à cet instant qu'elle était une femme, on l'aurait renvoyée, au pire, vers une geôle à terre ou, au mieux, dans son pays. Mais on ne déshabillera pas Louise et elle ne dira rien. Elle décidera d'assumer jusqu'au bout l'état qu'elle s'est choisi, même si sa liberté doit passer par la prison.

C'est presque avec soulagement sans doute qu'elle reçoit

le hamac qu'on lui tend, la fine couverture de laine et le léger matelas de bourre. Elle enfle dans un coin le pantalon, la chemise et le gilet qui constituent l'uniforme réglementaire des prisonniers. Personne ne remarque qu'elle a des seins et rien entre les cuisses.

Le décor qui l'entoure n'est guère encourageant. Deux épaisses cloisons de planches garnies de clous à têtes larges isolent les détenus au centre du ponton. Des meurtrières laissent deviner que l'avant est occupé par des troupes et par les gardiens. L'arrière abrite des officiers accompagnés de leur personnel. Les prisonniers sont relégués dans les batteries hautes et basses ou dans le faux-pont.

Un escalier très étroit y descend. Encombrée de son ballot, Louise peut à peine y passer. C'est comme si elle s'enfonçait en enfer tandis qu'une pestilentielle nuée monte à sa rencontre et qu'une épaisse vapeur vient lui brûler les poumons à chaque inspiration. On pourrait croire qu'il y a le feu là-dedans. Mais la descente continue et on n'entend pas le crépitement des flammes. À mesure qu'on progresse à travers la batterie, il fait de plus en plus sombre. Les sabords, seules ouvertures par lesquelles l'air et le jour auraient pu pénétrer, sont renforcés d'épaisses grilles de fonte et doublés à l'extérieur de panneaux de bois que l'on a fermés pour la nuit. Occupés à la réception des nouveaux détenus, les gardiens ne les ont pas encore ouverts. Louise n'est pas loin de défaillir lorsque, enfin, un croisillon de lumière se dessine sur le flanc du navire,

suivi d'un autre, puis d'autres encore. L'air froid de cette matinée pénètre brusquement, chassant les émanations chaudes et fétides pour les remplacer par une vague odeur de vase et d'air marin.

Le spectacle qui se révèle sous l'éclairage blafard fait se nouer les ventres. Dans un espace où Louise peut à peine se tenir debout, des hamacs sont tendus, serrés les uns contre les autres à se toucher, sur deux étages. Quelques hommes, qui n'ont pu trouver de place pour accrocher leur toile, dorment à même le sol, troisième strate d'humanité déchue, au milieu de la vermine qui court en tous sens, dérangée par la soudaine apparition du jour. La plupart des dormeurs sont nus tant la chaleur est suffocante. Ce confort-là, Louise ne pourra jamais se le permettre. Les occupants des hamacs les plus proches des sabords ont commencé à se vêtir en hâte de peur d'attraper un refroidissement sous l'effet de l'arrivée soudaine de l'air glacé sur leur corps en sueur. Ici moins qu'ailleurs il ne faut tomber malade. On n'est que très sommairement soigné et la promiscuité transforme le moindre mal en épidémie.

Dès que les couchages sont dépendus, les nouveaux venus peuvent circuler. Pour tout mobilier, il n'y a qu'un long banc placé le long de la paroi et quelques autres fixés au milieu du navire. Les anciens occupent les espaces les moins humides et les plus clairs. À leurs regards de fauves défendant leur territoire, Louise comprend qu'il est inutile d'essayer de s'en approcher.

Des visages et des mains apparaissent de temps à autre aux sabords : les sentinelles de jour vérifient l'état des grilles. Elles ont attendu, pour se livrer à cette opération de routine, que l'air vicié se soit échappé de la batterie après l'ouverture des volets tant ces émanations dont ils redoutent entre autres les miasmes sont insupportables à l'odorat. Une galerie court tout autour du vaisseau pour la promenade d'inspection des surveillants qui y circulent jour et nuit.

En attendant le repas de midi, chacun s'occupe comme il peut pour ne pas penser. Louise observe. Certains grattent le sol sous l'emplacement où ils ont dormi pour en extraire la vermine qui prolifère car il n'y a que l'été qu'on lave le pont de la batterie à grande eau. D'autres sont de corvée d'aération des hamacs. Il y a aussi le « lavage du parc ». Le parc est le carré de drome où Louise a été accueillie avec les autres prisonniers et qui constitue le seul espace où il soit possible de se dégourdir un peu les jambes et respirer autre chose que l'air appesanti de cette geôle infecte. Personne ne se promène sur le gaillard d'avant car une épaisse fumée noire sortant des cheminées y dépose une tenace couche de poussière de charbon.

Louise ne se souvient plus de la dernière fois qu'elle a mangé. Le nœud de la faim resserre encore celui de l'inquiétude. Enfin on distribue les gamelles et les bidons de fer-blanc. Le menu à bord des pontons est à la hauteur du reste : les écuelles se remplissent d'une mixture trouble et tiède, baptisée soupe, dans la composition de laquelle se

devine parfois une présence d'orge et d'oignon. Un minuscule morceau de viande y flotte et un quignon de pain bis complète cette ration qui doit suffire à la journée. Ça, c'est pour les jours gras. Que Louise en profite, demain ce sera maigre. Au menu : hareng saur et deux pommes de terre.

Certains prisonniers sont encore plus mal servis que les autres. Louise apprendra qu'il s'agit de condamnés « aux deux tiers de la ration », punition qui attend ceux qui tentent de s'évader. À bon entendeur... D'autres, à la ration restreinte aussi, sont des officiers qui ont volontairement renoncé à une partie de leur repas en échange d'un journal que les fournisseurs amènent à bord en cachette et leur font payer trois fois le prix. Louise ne sait pas lire et n'a pas un sou. Une seule sorte de trafic lui est accessible : vendre sa part à ceux qui ont un peu d'argent ou restituer au cuisinier viande ou poisson qu'il remet dans sa marmite en échange d'une pièce de deux sous. En renouvelant l'opération plusieurs fois elle pourra acheter, à prix d'or, un peu de beurre ou quelques miettes de fromage, histoire de varier le menu. Le cuisinier, qui y gagne sur tous les tableaux, fourguera ses harengs la prochaine fois, dans un état de pourriture de plus en plus avancé, jusqu'à épuisement du stock, multipliant ainsi ses bénéfices.

Un hiver passe, remplacé par l'été. On ne ferme plus les sabords la nuit mais, malgré la timidité du soleil britannique, les pontons se transforment en fours. On transpire jour et nuit. Louise ne se dévêt toujours pas. Elle commence

à ressentir de plus en plus durement l'horreur de cette sorte de mort civile et sociale mais elle va avoir de la chance, beaucoup de chance : après dix-huit mois de détention, « Louis » Antonini est échangé. Les Archives nationales conservent dans de vieux registres de longues listes soigneusement calligraphiées à l'encre de Chine, portant des noms de soldats prisonniers échangés contre leurs homologues britanniques. Près de deux mille Français eurent la même bonne fortune que Louise. Il en mourut autant sur les pontons de Portsmouth, un peu plus à Plymouth.

Louise, libérée, rentre en France. Elle touche deux mois de solde à titre de secours et bénéficie, comme tous les soldats et sous-officiers, d'un congé de rétablissement pendant lequel elle a droit à sa solde d'activité entière. Mais pour cela, on lui impose une inspection médicale. On découvre alors qu'elle n'est pas un homme.

Louise Antonini ne peut plus rempiler dans la marine mais on engage dans la 28<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie pour l'armée de Sambre et Meuse. Elle tente le coup. Ça marche, elle participe au siège de Maastricht. Hélas, les fantassins se montrent plus perspicaces que les marins : elle est démasquée en pleine campagne et à nouveau expulsée de l'armée qui lui octroie, tout de même, une pension de quatre cents livres pour ses bons et loyaux services avant de la renvoyer aux jupons qu'elle n'a jamais eus.

L'ex-corsaire et ex-fantassin essaie alors de changer de vie mais ses efforts seront brefs et vains. Louise n'est rien

dans la vie civile, ne connaît rien aux affaires de femmes. Elle ne cherche d'ailleurs pas à apprendre. Obstinément, elle se tourne à nouveau vers le milieu masculin où elle se sent beaucoup mieux, part pour Bayonne où on ne la connaît pas et la voilà nouvelle recrue du 70<sup>e</sup> de ligne partant exprimer la colère de l'Empereur aux Portugais, alliés des Anglais, qui refusent d'appliquer le blocus continental. Louise revit, s'illustre par son audace et grimpe petit à petit, à près de quarante ans, les échelons d'une modeste gloire : elle est nommée caporal, puis sergent.

Mais le régiment subit des revers. À Evora, le sergent Antonini est blessé. Le chirurgien qui la soigne s'aperçoit vite de ce qu'elle est et la dénonce au colonel. Nonobstant son grade et ses états de service, l'armée à nouveau ne peut la garder dans ses rangs. C'est le glas cette fois de la carrière militaire de Louise. Sa vie va changer du tout au tout.

À nouveau désœuvrée, elle se souvient du capitaine Le Guen avec qui elle a navigué jadis. Un brave homme qui lui a appris à avoir le pied marin et qu'elle a revu quelquefois. Il est veuf à présent et père de cinq enfants. Le Guen l'engage, comme domestique, diront-ils. La nature de leur relation reste le secret de Louise. Elle trouve en tout cas à Brest un foyer et une famille. Après dix ans d'enfance sauvage et trente d'une vie d'homme, elle consacre la deuxième moitié de son existence aux activités les plus traditionnellement féminines qui soient : le ménage et l'éducation des enfants.

Qu'elle l'ait fait par amour pour Le Guen ou par

résignation, elle y mit apparemment autant d'ardeur qu'elle en eut sur le pont des frégates à courir l'Anglais, autant de courage que lorsqu'elle était dans le ventre infâme des pontons, autant de dévouement que sur les champs de bataille de la Meuse et du Portugal, plus une immense générosité. Elle se comporte en mère adoptive, sacrifiant ses gages aux besoins des enfants, ce qui lui vaut l'admiration du maréchal de camp Janin, son ancien colonel, qui écrit au général commandant la 13<sup>e</sup> division militaire qu'elle est une femme « on ne peut plus recommandable, non seulement par ses antécédents, mais par sa conduite ».

À soixante-six ans, elle reçoit un second secours du ministère de la Guerre puis, lorsqu'elle se retrouve seule, les enfants Le Guen élevés et le capitaine disparu, elle se retire à l'Hôtel-Dieu de Nantes.

Le 26 janvier (ou était-ce en juin ?) 1861, les sœurs de l'Hôtel-Dieu fermèrent les yeux de Louise qui semblaient s'être fixés sur un horizon lointain au bout duquel, enfin, elle était arrivée. Elle avait quatre-vingt-dix ans.

\*\*\*

Coïncidence : dans ce même hospice, dix-huit ans plus tôt, une autre sœur avait recueilli la confession d'une autre vieille femme qui avait elle aussi subi les pontons.

L'enfance de Julienne David s'était écoulée aux environs de Nantes, en culottes et dans la violence de la chouannerie

en guerre contre les régimes issus de la Révolution. Les paysans avaient attaché faucilles, piques, couteaux, tout ce qu'ils avaient de tranchant, à leurs frettes, ces longs bâtons qui leur servaient à franchir les fossés, et leurs outils étaient devenus des armes qu'ils opposaient aux fusils à baïonnette des volontaires nationaux en habit bleu.

Femmes et enfants suivaient les époux et les pères, les encourageant toujours, participant aux combats parfois. Julienne fut de celles-là, comme Renée Bordereau (dite « Longevin »), Louise Françoise de Haussey (Madame de Bennes) et tant d'autres figures célèbres des guerres de Vendée.

Et comme elles, Julienne un jour tombe aux mains des Bleus. Va-t-on lui appliquer sur l'épaule le « F » ou le « G » qui la désignera pour les fusils du peloton ou pour la guillotine ? Ou la noyer, attachée à un autre malheureux, en un sinistre mariage, voire ligotée au fond d'une barque percée ? Non. Elle a dû naître sous une bonne étoile : on la condamne « seulement » à la déportation vers un autre département. Elle vient ainsi grossir les rangs d'une longue colonne de déportés, composée principalement de femmes et d'enfants, qui se met bientôt en marche. Profitant de ce que le cortège des prisonniers traverse un bois touffu, la jeune fille s'évade.

Julienne a perdu toute sa famille. Pour subsister, elle travaille quelque temps dans une ferme, existence qui ne lui convient pas du tout. Elle s'enfuit à nouveau après avoir volé

des vêtements d'homme et rallie Nantes. La ville est dangereuse. C'est le principal centre de résistance des Bleus contre les Chouans et les Vendéens mais c'est aussi un port fascinant en plein apogée. On y pratique le négoce traditionnel du sel et de la toile mais, surtout, les armateurs sont en train de s'enrichir grâce au commerce triangulaire entre la France, l'Afrique occidentale et les Antilles, et grâce au marché des denrées exotiques, des bois précieux et du « bois d'ébène ». Il flotte sur les quais un irrésistible parfum d'aventure que Julienne a respiré un jour et qu'elle n'a jamais oublié.

Il y a foule sur les bords de la Loire ce jour-là. Des hommes discutent en petits groupes : le commandant Desaulx a armé *La Jeune Agathe* pour la course. On évoque les dangers, les espoirs de fortune, la haine de l'Anglais. Julienne n'hésite pas. Elle se fait enrôler, embarque en qualité de novice. Elle n'a pas vingt ans.

La jeune femme prend rapidement goût à la vie de corsaire malgré la discipline de fer qui règne à bord, l'eau de mer à pomper dans les cales, les perpétuelles voies d'eau à étancher, les haricots trop durs et le lard trop salé, la soif qui se fait sentir lorsque les rats de la cale ont percé les pièces d'eau, les risques de gangrène en cas de blessure et le terrible scorbut. Elle apprend vite à se méfier des cordages qui cèdent pendant les combats et qui balayent ceux qui se trouvent sur leur passage, à éviter les chutes de poulies et de gréement qui assomment. Elle sait aussi prendre garde à ne pas se laisser déséquilibrer par le roulis lors des

combats au corps à corps, à ne pas passer par-dessus bord, ne pas se faire broyer comme une noix entre les coques.

Sa première course est couronnée de succès. Les valeurs et les marchandises sont transportées à bord et enregistrées. Elle touche ses parts de prise. Hélas, son secret est bientôt découvert et sa carrière si bien commencée tourne court. Le 5 pluviôse de l'an VI (soit le 24 janvier 1798), la prise *La Main de Dieu* arrive à Nantes et « Jacques David, de Saint-Marc près de Nantes, 19 ans » en débarque. « Son nom est Julienne David, fille », précise le rôle d'armement.

Pendant six ans, Julienne survit à terre avec la nostalgie de la vie qu'elle a entrevue sur le pont de *La Jeune Agathe*. Enfin, la rupture de la paix d'Amiens en 1804 relance la course. Julienne apprend qu'un corsaire va partir incessamment. L'embarquement se fait à Paimbœuf, à la pointe de l'estuaire, car la Loire qui s'ensable ne permet plus aux grands navires de remonter jusqu'à Nantes. Elle n'est pas connue là-bas alors elle tente le coup, après avoir pris soin de se faire faire un nouvel état civil. Précaution en réalité superflue car l'Empire manque de marins et tous les moyens sont bons pour compléter les équipages.

Julienne David obtient un nouvel embarquement mais la fortune de mer ne devait plus lui sourire. Certes, on capture beaucoup de navires anglais mais la flotte ennemie ne fait que grandir et de nouveaux navires sortent régulièrement des arsenaux d'outre-Manche tandis qu'une cinquantaine de corsaires français, en moyenne, sont capturés chaque

année et que la navigation française est presque réduite à néant. Julienne s'en va bientôt rejoindre les trente-six mille prisonniers qui croupissent sur les pontons, nombre qui triplera d'ici la fin de l'Empire.

Le séjour du matelot David dans les prisons flottantes sera beaucoup plus long et plus pénible que celui de Louise Antonini. S'écoulent ainsi des années de restrictions alimentaires, de brimades, d'une promiscuité de plus en plus intolérable étant donné l'afflux croissant des prisonniers et de plus en plus dangereuse pour elle. (Quel sort en effet lui réserveraient ces hommes, enfermés avec elle et privés de chair féminine depuis si longtemps, s'ils s'apercevaient qu'elle est une femme ?) Julienne ne résiste pas à la misère physique – et morale surtout – qui l'environne. Au bout de huit ans de ce régime, à bout de forces, elle fait une tentative de suicide. Cela lui vaut d'être débarquée et transférée dans une prison de Portsmouth. Elle survit mais ne le doit certainement pas à des soins bien intensifs car, fait à peine croyable, personne à cette occasion ne découvre sa véritable nature ! Et Julienne, comme le fera Louise, ne dit rien. Pourquoi ce silence alors qu'elle vient de montrer qu'elle a atteint les limites de sa résistance ? Peut-être parce qu'au près des malades elle se trouve une raison de vivre. En tout cas elle se rend utile et ne retournera pas sur les pontons ; on la garde comme « infirmier » de la prison.

Sans le hasard d'une rencontre, Julienne aurait sans doute passé les dernières années de la guerre à essayer

de soulager ses compatriotes. Mais un jour, fâcheux ou heureux coup du sort (?), on amène un nouveau malade. L'homme est de Nantes, il a déjà rencontré Louise et à peine l'a-t-il reconnue sous son déguisement qu'il vend la mèche aux Anglais. L'histoire de la prisonnière corsaire émeut les autorités britanniques qui la libèrent aussitôt. On parle d'elle dans tout Portsmouth. Elle attire la sympathie ; on aimerait l'entendre conter ses exploits à l'heure du thé ou du sherry dans les salons cossus ; des familles sont prêtes à l'accueillir ; on lui propose des emplois. Mais Julienne est fatiguée. Elle a assez vu d'Anglais, ne veut pas raconter. Au contraire, elle voudrait oublier.

Julienne David obtient un passage pour la France. Elle regagne Nantes, une fois de plus. C'est à présent une femme usée, physiquement et moralement marquée par sa détention, qui n'aspire plus qu'à la paix. Un loueur de fiacres, M. Dardare, cherche un valet d'écurie. Julienne se présente. La corsaire nantaise finira ainsi sa vie au milieu des chevaux en se faisant appeler « Jacquot le roulier » avant d'aller s'éteindre, comme Louise Antonini, chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu.



# CHING YIH SAOU

## L'AMIRALE AU TEINT D'IVOIRE

Cela fait un moment déjà qu'ils sont postés là, à surveiller les bateaux qui passent, modestes mais indispensables pions de la grande confédération pirate de la mer de Chine qui fait régner la terreur de Canton au Vietnam. Un épais rideau de plantes aquatiques dissimule leur petite jonque de fleuve à cabine. Ils sont une vingtaine à se tenir sur le pont, immobiles. Chaque homme est armé de deux couteaux tandis que les roseaux chantent sous le vent une sinistre plainte de mort et de désolation.

Nous sommes en 1809. Le contrôle de la région échappe entièrement aux autorités du pays qui est en train de vivre un tournant de son histoire. Kien Long, le dernier grand empereur de la dynastie mandchoue des Tsing (Qing) avait rendu son âme-souffle au ciel et son âme-corporelle à la terre en 1796. Il laissait derrière lui un empire qui n'avait jamais été aussi vaste mais qui, dans les années suivantes, allait être rongé de l'intérieur par les insurrections populaires, le soulèvement des minorités ethniques, la corruption de l'appareil administratif, le gaspillage pratiqué à la Cour et les velléités de pouvoir des favoris et des eunuques. À l'extérieur, les frontières sont grignotées par d'incessantes

guerres et les grandes nations européennes, les Anglais en tête, commencent à considérer l'empire du Fils du Ciel avec de longues dents et un appétit féroce. Le système politique et administratif se trouve en outre dépassé par l'essor démographique et les problèmes socio-économiques qui en découlent. Dans ces conditions, le gouvernement du nouvel empereur Jia Qing, militairement affaibli, se trouve dans l'incapacité totale de maintenir l'ordre sur ses eaux, particulièrement dans les provinces du Sud-Est, monde amphibie géographiquement et socialement prédisposé au développement de la piraterie.

Les occupants de la jonque viennent d'apercevoir au loin une embarcation légère qui progresse lentement dans leur direction. C'est un cotre. Il dérive. À bord, huit personnes, des Européens, épuisés et transis. Une proie facile, une aubaine. Il ne fait pas bon vivre sur les côtes de la mer de Chine méridionale en ce début du XIX<sup>e</sup> siècle et il est encore plus mauvais de s'y égarer. Une partie des pirates chinois de cette époque sont des individus cultivés qui ont embrassé la carrière pour des raisons politiques, révoltés contre l'oppression des mandarins, mais tout instruits soient-ils, ce n'en sont pas moins de dangereux bandits qui appuient leur force sur des milliers de pêcheurs misérables, et ils pullulent dans la région où l'embarcation de Richard Glasspoole, officier de la Compagnie anglaise des Indes Orientales, a eu la maladresse de se perdre.

Le 17 septembre 1809, le *Marquis of Ely*, de l'Honorable

Compagnie, a jeté l'ancre en vue de l'île de Sam Chow, à quelques miles de la colonie portugaise de Macao. À dix-sept heures, le capitaine May envoie sept hommes au ravitaillement, tous bien armés, accompagnés de Glasspoole. Au moment où le cotre quitte le navire marchand, un fort vent du nord-est est déjà établi. À vingt-et-une heures, la petite compagnie débarque à Macao. Au cours de la nuit, la tempête ne cesse de croître.

Le lendemain, profitant de la marée descendante de cinq heures trente, Glasspoole et ses hommes appareillent pour rejoindre l'eastindiaman. Quand ils arrivent en vue de leur navire, la mer a encore grossi et les vagues soulevées en rouleaux empêchent le pilote d'approcher. En fin d'après-midi, après plusieurs tentatives d'abordage manquées, une violente rafale éloigne davantage les deux embarcations, balaye l'écume qui, mêlée aux embruns, réduit à ce point la visibilité que les passagers du cotre perdent le navire de vue. Avec une voie d'eau, sans compas ni ancre, ils dérivent rapidement en direction d'une terre qu'ils devinent entourée de dangereux récifs et habitée par les pirates les plus barbares. Lorsque la jonque les repère, cela fait quatre jours et trois nuits que dure leur errance.

Les pirates s'élancent et les abordent. Les Anglais affaiblis, n'ayant absorbé que quelques oranges vertes depuis leur départ de Macao, ne résistent pas, d'autant que la poudre de leurs mousquets est trempée d'eau de mer car ils se sont servis de leurs armes, deux jours auparavant,

pour confectionner une ancre de fortune. Les Chinois pointent une lame sur le cou de chaque passager, l'autre sur leur poitrine et se tournent vers leur chef pour savoir quel sort il a décidé de leur réserver. Glasspoole croit arrivée son heure dernière. En désespoir de cause, il s'adresse à celui qui semble détenir l'autorité. Il le convainc qu'il est un personnage important et que le commandant de son navire, agissant au nom de sa très prospère compagnie, est à sa recherche, très certainement disposé à verser une rançon substantielle pour le récupérer. L'argument porte. On les laisse vivre. Ils sont transférés sur la jonque où on les enchaîne aux canons puis on s'engage dans les méandres d'une rivière qui s'enfonce dans les terres. Plus loin, s'ouvre devant les yeux de l'officier ébahi une large baie qu'il n'avait pas soupçonnée, où se tiennent, bien rangées, prêtes à appareiller, une quarantaine de jonques de haute mer à deux ou trois mâts.

On entraîne Glasspoole sur le navire amiral. Le commandant en chef l'attend, prévenu de son arrivée par l'efficace réseau d'espions et de messagers qu'il entretient. Il trône dans un vaste fauteuil installé sur le pont supérieur, vêtu d'un ensemble de soie pourpre aux couleurs de son escadre et coiffé d'un turban noir.

L'amiral expose son ambition au prisonnier : il envisage de renverser du trône de Chine la famille tartare régnante (les Mandchous) et de restaurer l'ancienne dynastie chinoise. Pour cela, il a besoin d'argent et d'armes mais il a aussi besoin

d'Européens capables d'enseigner à ses hommes le manie-  
ment des armes à feu modernes dont les pirates qui, par  
tradition, leur préfèrent les arcs et les flèches, se servent très  
mal. Que Richard Glasspoole et ses hommes les initient et  
l'amiral consentira à procéder à un échange de leurs personnes  
contre rançon. L'Anglais accepte le marché et commencent  
alors de longues négociations par l'intermédiaire d'un capi-  
taine étranger véreux. L'Honorable Compagnie suggère trois  
mille dollars. Les pirates en demandent dix mille, plus deux  
canons et de la poudre. Le temps d'échanger des missives,  
des promesses, des assurances, les formules de politesse qui  
accompagnent obligatoirement toute transaction commer-  
ciale en Chine et de mettre au point les modalités pratiques  
de sa libération, la captivité de Richard Glasspoole durera  
exactement onze semaines et trois jours.

Glasspoole a retenu le nom de l'amiral en chef qu'il a ren-  
contré : Ching Yih Saou. Mais il s'est trompé sur un point :  
« l'homme » au caractère trempé dont il n'a pu s'empê-  
cher d'admirer la détermination, malgré sa cruauté et les  
frayeurs qu'il lui inspira depuis leur première rencontre, cet  
« homme », amiral au teint d'ivoire, auquel il donne envi-  
ron trente ans, était une femme.

Ching Yih Saou est la veuve de Ching Yih, frère du pirate  
Ching Tsih le Terrible, que le gouvernement chinois avait  
tenté d'amadouer en le nommant maître des écuries royales  
en 1802. Le titre était et resta purement honorifique et,  
après l'avoir accepté, Ching Tsih continua sans scrupule à

ravager les côtes de l'Annam et de la Cochinchine. Mais les habitants de la côte, révoltés par ses excès de tyrannie et de cruauté, finirent par s'insurger et le massacrèrent avec l'essentiel de son armée. L'ancien amiral de Ching Tsih, Wang Peaou, le remplaça puis, à la mort de celui-ci, son frère cadet Ching Yih hérita de sa fonction.

La flotte de Ching Yih était divisée en six escadres battant chacune pavillon de couleur et obéissant aux ordres de commandants en chef aux surnoms évocateurs :

— escadre jaune : Woo Che Tsing, « Le Fléau de la mer Occidentale » ;

— escadre bleue : Mei Yew et Nëaou Shih, « L'Oiseau » et « La Pierre » ;

— escadre noire : O Po Tou (on ne connaît pas son surnom) ;

— escadre blanche : Leang Paou, « Le Joyau de tout l'équipage » ;

— escadre verte : Le Shang Tsing, « La Pâture des grenouilles » ;

— et enfin l'escadre rouge, la plus importante, était commandée, déjà, par la femme que rencontra Glasspoole.

On ne connaît pas le nom qu'elle reçut à sa naissance, on sait seulement qu'elle venait de la famille des Shih. Lorsque Ching Yih tomba sous le charme de la commandante de l'escadre rouge et l'épousa, celle-ci prit le nom de Ching Yih Saou, « L'Épouse de Ching Yih », autrement dit « Madame Ching ».

Après le décès de son mari, le 17<sup>e</sup> jour de la 10<sup>e</sup> lune dans la 200<sup>e</sup> année de Kĕa King (fin 1807), l'honorable épouse, le plus naturellement du monde et semble-t-il sans rencontrer la moindre opposition, prend la direction de l'ensemble de la flotte pirate, c'est-à-dire de huit cents grandes jonques et environ mille petites pour un total de soixante-dix mille hommes, le tout formant une véritable confédération.

Ching Yih Saou a de l'expérience. Elle sait naviguer et commander et ce n'est pas la première fois dans l'histoire de Chine qu'une femme impose son autorité. Des femmes célèbres l'ont précédée, et à de bien plus hauts postes : l'impératrice Lu Zhi, veuve du fondateur de la dynastie Han, qui régna seule de 195 à 180 av. J.-C., la sanguinaire Hou (515-528), dernière grande figure de la dynastie des Wei du Nord, Wou Tso T'ien (Wu Ze Tian), de la dynastie des Tang, qui abdiqua en 705 à l'âge de quatre-vingt-dix ans après vingt années de règne, et plus tard il y aura encore la célèbrissime Tseu Hi (1861-1898).

L'autorité de l'amirale demeurera incontestée tout au long de sa carrière, c'est-à-dire pendant trois ans. Madame Ching est une femme d'action qui sait s'entourer. Ménageant les susceptibilités, elle a l'intelligence de se faire un allié de l'ancien lieutenant – et favori – de feu son mari, le capitaine Chang Paou, qui resta toujours son fidèle second. Ensuite, elle organise la vie de la flotte comme une épouse chinoise avisée se doit de régir sa maison, prenant en charge tous les détails de l'administration domestique, dépositaire

de l'argent, des biens précieux, ordonnant les dépenses, bref, décidant de tout ce qui concerne l'économie générale et les détails du ménage. Et selon un principe qui fut cher également à ses confrères du Nouveau Monde, elle instaure une réglementation interne à respecter sous peine de mort, selon la morale des livres canoniques transmise par les mandarins qui enseignent que les esprits grossiers et indociles ne peuvent être contenus que par la crainte.

Première règle : « Si un homme va à terre pour son compte ou s'il commet l'acte appelé "franchir les barrières", il aura les oreilles percées en présence de toute la flotte ; en cas de récidive, il sera mis à mort. »

Deuxième règle : « Il est interdit de prendre à titre privé la moindre chose du butin provenant du vol et du pillage. Tout sera enregistré et le pirate recevra pour lui deux parts sur dix, les huit autres appartiendront au magasin dénommé "le fonds général" ; prendre quoi que ce soit de ce fonds général entraînera la mort. »

Madame Ching a le sens de l'organisation : elle crée un magasin, ouvre un registre où elle inscrit scrupuleusement tout ce qui compose le butin après chaque intervention, butin qui se voit par la même occasion débaptisé et – avec une pirouette de langage toute orientale – prend le nom plus distingué de « produits transbordés ». Elle procède elle-même au partage et rien ne peut être entrepris sans son accord préalable.

Les dispositions économiques du nouvel amiral font

prospérer la flotte qui, jour après jour, s'enfle de nouvelles recrues. Elle est puissante, active, l'ordre y règne, les pirates sont assurés d'être payés et de manger à leur faim. Ils y trouvent une sorte de sécurité de l'emploi, certes toute relative de par la nature même de l'activité, mais beaucoup plus acceptable que la vie misérable à laquelle ils sont autrement voués.

Une autre initiative de Ching Yih Saou contribuera à la réussite de sa confédération pirate : elle se ménage des zones de repli. Pour échapper à leurs poursuivants, les jonques remontent les fleuves, les canaux, les rivières aux multiples ramifications qui constituent autant de cachettes. Madame Ching négocie avec les populations locales, pactise avec les villageois : qu'ils acceptent de lui fournir le vin, le riz, toutes les denrées alimentaires dont ont besoin ses pirates, ainsi que la poudre à canon, et aucun mal ne leur sera fait. Tous ces produits leur seront achetés, payés rubis sur l'ongle. Par sécurité toutefois, ces relations amicales sont assorties de menaces de mort pour qui tenterait de spolier les villageois et de menaces de mise à sac en cas de refus de coopération. Ces mesures se révéleront particulièrement utiles dans le courant de l'année 1809 lorsque le gouvernement, lassé des échecs répétés de ses amiraux pour réduire les pirates par la force, tentera de les affamer en interdisant la circulation en mer de Chine de tous les navires marchands de toutes les nationalités, coupant ainsi vivres et revenus aux rebelles et obligeant Madame Ching à abandonner momentanément

la haute mer pour s'enfoncer dans les terres par les voies navigables, en quête d'autres moyens de subsistance.

C'est dans ces circonstances que Ching Yih Saou, une fois son entrevue avec Richard Glasspoole terminée, donne l'ordre d'appareiller pour la ville de Shin Tih. L'officier est ramené sur la jonque qui l'a capturé. On le fait descendre dans un espace minuscule et nauséabond. Les pirates chinois n'ont pas de résidence à terre, préférant vivre à bord avec femmes et enfants. Tout ce petit monde s'entasse dans les embarcations dont certaines sont de taille très modeste. Il y règne une promiscuité encore plus grande que sur les navires occidentaux, qui indispose fort le prisonnier. Il se garde cependant de se plaindre car on lui apporte, enfin, à manger. Il s'agit d'un bol de riz accompagné de chenilles bouillies. L'Anglais se fait violence pour surmonter sa répugnance ; bien lui en prend car le menu ne variera pas au cours des trois semaines suivantes.

La portion de riz avalée, il se replie dans son coin et détaille son environnement. La saleté règne en maître. Le navire grouille de vermine. Des rats courent partout (il constate avec horreur que non seulement les Chinois les tolèrent mais qu'ils les encouragent à se reproduire car ils raffolent de leur chair). Chaque homme dispose d'un petit espace d'environ quatre pieds carrés où il installe sa famille. L'arrière est réservé au capitaine et à ses cinq ou six épouses. Glasspoole constate à ce sujet que les pirates de Madame Ching respectent strictement les droits conjugaux

et que personne n'est autorisé à avoir une femme à bord qu'il n'ait préalablement épousée selon la loi.

Quelques jours plus tard, on arrive à Shin Tih. Madame Ching est escortée de cinq cents vaisseaux. La panique s'empare de la ville et se propage dans la campagne. L'escadre poursuit jusqu'à Tan Chow et, le 21, Chang Paou reçoit l'ordre d'attaquer le village de Shaou Ting avec trois cents navires. Il fait plus de cinq cents prisonniers. Richard Glasspoole est contraint – sous peine de voir interrompre les tractations devant aboutir à sa libération – de participer aux combats, armé de son mousquet. On lui confiera même le grand canon de la jonque amirale. Il bénéficie aussi d'une protection particulière : une femme le suit partout, avec pour mission de l'asperger régulièrement d'essence d'ail que les Chinois considèrent comme un charme efficace contre les coups de feu.

Le 1<sup>er</sup> octobre, le sac du village de Chow Po Chin manque de tourner au désavantage des pirates. À leur arrivée, les forbans tirent des coups de feu et blessent quelques villageois qui semblent prendre la fuite. Mais à la surprise des assaillants descendus à terre pour procéder au pillage, les habitants, qui se sont rassemblés derrière des palissades, ripostent. Les hommes se jettent au sol. Glasspoole les imite. Les coups de feu passent au-dessus de leurs têtes et avant que les villageois aient pu recharger leurs armes, les pirates sont sur eux. Madame Ching leur a promis une prime de dix dollars par tête, aussi c'est dans l'allégresse et

avec beaucoup d'enthousiasme qu'ils décapitent leurs victimes et rassemblent leurs trophées en grappes nouées par les cheveux pour les porter en ceinture autour de la taille ou en collier autour du cou.

Ils sont maintenant maîtres de la place. De nombreux enfants et deux cent cinquante femmes sont faits prisonniers et répartis à bord des navires. Certaines de ces malheureuses, issues des familles les plus riches du village, ont été incapables de fuir à cause de la pratique ancestrale qui consiste à leur bander les pieds. Sur leurs membres déformés, elles se déplacent difficilement et sont un gibier facile. Vingt prisonnières sont ainsi traînées jusqu'à la jonque de Glasspoole où elles subiront des sorts divers en fonction de leur statut.

Le troisième point du règlement de Madame Ching est très clair sur ce point : « Personne ne devra débaucher pour son plaisir les femmes captives prises dans les villages ou la campagne et amenées à bord d'un navire. » Cela se comprend : il ne faut pas gâcher la marchandise. Les prisonnières se négociant auprès de leur famille entre six cents et six mille dollars selon la catégorie sociale, il convient de les restituer en bon état. Mais pour les malheureuses sans fortune, il en va tout autrement. Les pirates chinois ne manquent certes pas de femmes puisque leurs épouses les accompagnent, mais tous ne sont pas mariés et, en dehors des jeux d'argent, des cartes et de l'opium qu'ils fument pendant des heures entières, les distractions sont rares entre

les combats. Alors Madame Ching a tout prévu : les captives sans fortune (celles pour qui personne ne versera de rançon) sont bradées à l'équipage. Cependant – toujours le règlement – « On devra d'abord demander la permission à l'économe et se retirer dans la cale. User de violence à l'égard d'une femme sans la permission de l'économe sera puni de mort » ... et il faut aussi s'acquitter d'une somme de quarante dollars. L'économe a donc tout intérêt à accorder largement son autorisation et, selon le témoignage de Glasspoole, les pirates qui ont payé entendent bien en avoir pour leur argent. Certaines prisonnières préfèrent ainsi se noyer plutôt que de se soumettre à un sort aussi dégradant, telle la belle Mei Ying, du village de Kan Shin, qui devint l'héroïne d'une chanson après s'être volontairement jetée dans la rivière, entraînant avec elle son agresseur dont elle avait saisi, dit-on, les vêtements entre ses dents sanglantes, à demi cassées.

Mais quelles que grandes qu'aient été les qualités de gérante de Ching Yih Saou, il serait inexact de penser que son rôle se limita à celui d'intendante de la flotte. Madame Ching fut aussi un grand stratège. Les autorités impériales, qui tentèrent de soumettre sa confédération par la force, essuyèrent échec sur échec et y perdirent quelques-uns de leurs plus grands amiraux.

En 1808 d'abord, le 7<sup>e</sup> jour de la 13<sup>e</sup> année, le gouvernement envoya ses jonques armées sous le commandement de Kwo Lang Lin, amiral vieillissant qui commit l'erreur

de sous-estimer la tâche. Dans une première manœuvre, Madame Ching lança une fraction de ses jonques contre les navires impériaux, le reste de sa flotte se tenant prête derrière une langue de terre. Dans un second temps, elle envoya ses escadres principales et surprit l'ennemi sur ses arrières. Il y eut de nombreuses pertes dans les deux camps mais les pirates l'emportèrent. Pour Kwo Lang Lin, c'était une humiliation à laquelle il n'entendait pas survivre. Prisonnier de Chang Paou, il le provoqua en lui empoignant les cheveux, en l'insultant et en lui faisant force grimaces pour que celui-ci le fit exécuter. Le lieutenant toutefois avait une grande admiration pour ce marin qui s'était illustré brillamment en d'autres lieux et d'autres temps et s'efforçait plutôt de le calmer. Voyant cela, le vieil amiral se saisit brusquement d'un couteau et se suicida aux pieds de Madame Ching, impassible, tandis que Chang Paou, beaucoup plus affecté, se lamentait de cette perte, redoutant aussi que leur succès ne fit peser sur ses épaules le poids des forces unies du gouvernement et qu'il se vît accuser injustement du meurtre de Kwo Lang Lin. Il craignait surtout le jour où les autorités (ou peut-être leurs alliés européens) entreprendraient des relevés cartographiques des cours d'eau, qui révéleraient les nombreux méandres et baies secrètes dans lesquels ils se réfugiaient.

Chang Paou avait tort de s'inquiéter. Le général Lin Fa que le gouvernement envoya pour venger le désastre de la bataille précédente fut écrasé beaucoup plus rapidement

et avec infiniment moins de gloire que son prédécesseur. L'homme fut tant impressionné par la grandeur de la flotte surgie devant lui qu'il vira de bord. Madame Ching le prit en chasse et ses jonques, plus petites et plus maniables que les lourds navires impériaux, le rattrapèrent à Olang Pae. Le vent tomba, immobilisant les embarcations à quelques encablures les unes des autres. Cela n'arrêta en rien les pirates qui se jetèrent à l'eau, couteau entre les dents. Ils prirent six navires dont celui du piètre général Lin Fa qui vécut là ses derniers instants de pusillanimité.

Une année s'écoula encore avant que le gouvernement ne décidât une nouvelle intervention. L'amiral Tsuen Mow Sun tenta sa chance et se mit en route, à la recherche de la flotte maudite. Il surprit l'escadre isolée de Madame Ching qui se trouva soudain face aux cent navires de l'Empereur. L'amiral avait fait mettre ses archers en position ; ils décochèrent leurs flèches enflammées, visant voiles et cordages. L'incendie gagna rapidement, obligeant les pirates à se retirer. Dans la manœuvre, certains navires ne purent éviter d'exposer leur gouvernail au feu des canons des quatre premières lignes de Tsuen Mow Sun. Les voiles anéanties, sans plus d'appareils de gouverne, les hommes de Ching Yih Saou se défendirent du mieux qu'ils purent. Leurs femmes aussi.

L'une d'elles se distingua en s'agrippant si fermement à la barre que les soldats eurent beaucoup de mal à l'en déloger. Lorsqu'ils parvinrent à l'en arracher, elle saisit ses deux

couteaux et blessa plusieurs des hommes qui tentaient de la maîtriser. Atteinte enfin d'un coup de mousquet, elle tomba sur le pont et fut faite prisonnière.

L'armée s'empara de plusieurs jonques en perdition, massacra un grand nombre d'hommes et fit environ deux cents prisonniers. Madame Ching toutefois réussit à s'échapper. Sans prendre le temps de panser ses blessures ni de réparer ses bateaux, elle envoya des messagers à ses escadres les plus proches, rassembla ce qui lui restait de partisans et, alors que Tsuen Mow Sun la croyait en déroute, appareilla en hâte à sa poursuite. L'amiral de l'armée impériale, qui songeait déjà aux honneurs dont il allait se voir comblé à son retour triomphant, se laissa surprendre à son tour et fut rapidement mis en pièces avec le reste de sa flotte et ses rêves de gloire.

L'audace de sa stratégie et l'ampleur des pertes impériales assirent encore un peu plus la réputation de la veuve Ching. Les marchands chinois ne naviguaient désormais plus qu'en convois, escortés par des bâtiments de guerre. Une de ces escortes faillit avoir raison de l'escadre blanche de Leang Paou, « Le Joyau de tout l'équipage », alors qu'elle croisait dans les parages de Tang Pae Keo. Les navires bien armés et supérieurs en nombre engagèrent un long et difficile combat. De jour, on se battait avec acharnement ; la nuit, on se criait des insultes. Les pirates faisaient circuler des boissons mêlées de poudre à canon pour rester éveillés et combattifs. La mixture explosive stimulait et excitait leur détermination tandis que leurs joues tournaient au

rouge vif. Ces visages cramoisés, tels des masques de feu, les rendaient plus terrifiants encore. Au bout de trois jours et trois nuits de ce régime, les combattants épuisés se séparèrent sans qu'il y eût ni vainqueur ni vaincu. Les pertes avaient été lourdes dans les deux camps.

Le gouvernement chinois, persévérant, faisant se succéder les amiraux comme un prestidigitateur sort des lapins de son chapeau, envoya un nouvel officier, Ting Kwei Heu, avec vingt-cinq navires. Il pleuvait beaucoup depuis plusieurs jours. L'amiral estima que ce n'était pas un temps à mettre même un chien de pirate dehors et qu'ils n'allaient rien entreprendre dans ces conditions peu favorables à la navigation. Aussi choisit-il de mettre à profit cette période de repos forcé pour vérifier son lest et ranger ses navires en prévision des affrontements à venir. Sa flotte se trouvait donc au mouillage, voiles affalées et soldats occupés à des tâches plus domestiques que militaires, lorsque, déchirant le rideau de pluie battante, surgit l'escadre de Madame Ching, accompagnée du « Joyau de tout l'équipage », soit deux cents jonques grouillant de pirates trempés, armés jusqu'aux dents. Les soldats n'étaient pas prêts ; les navires étaient immobilisés ; la surprise fut totale et la frayeur immense. Il fallut à l'amiral Ting Kwei Heu toute sa force de persuasion, ses dons d'éloquence et la promesse de récompenses exorbitantes pour que ses hommes, dans un premier temps paralysés de peur, consentissent à se ressaisir et à affronter cette apparition d'apocalypse.

Ils firent front. Le « Joyau » commandant l'escadre blanche fut emporté d'un coup de canon et les pirates se trouvèrent momentanément en difficulté jusqu'à ce que Chang Paou réussisse à s'emparer de la jonque amirale. L'affrontement se termina par la reddition des navires impériaux qui vinrent encore grossir la flotte de Madame Ching et le suicide de l'amiral Ting Kwei Heu.

Son successeur, Tsuen Mow, ne réussit pas à le venger malgré ses quatre-vingts navires, pas plus que l'amiral Pang Noo avec une flotte de cent jonques, appuyées par deux navires portugais. Ces étrangers étaient pourtant redoutés des pirates qui savaient que si le Fils du Ciel leur avait accordé (en 1557) la péninsule de Macao, c'était en grande partie en remerciement de leur aide à nettoyer la mer de Chine des voleurs de cargaisons qui l'infestaient déjà. Étant donné les intérêts économiques du Portugal dans cette région, ses marins et soldats étaient fort désireux d'éliminer le fléau de la piraterie qui perturbait le trafic maritime. Ils n'hésitaient donc pas à seconder le gouvernement chinois pour lutter contre ces empêcheurs de commercer en rond. De plus, les hommes de Ching Yih Saou avaient récemment attaqué trois navires de leur nation sur le retour. Ils en avaient pris un, tuant au cours de l'abordage une dizaine d'étrangers, tandis que les deux autres vaisseaux réussissaient à s'échapper. Les rescapés s'étaient joints à la flotte de Pang Noo et étaient partis à la poursuite de l'escadre de Madame Ching. Celle-ci, ne disposant que de vingt navires à ce moment,

envoya des messagers demander de l'aide puis entreprit de remonter dans les terres par une rivière dont elle connaissait chaque méandre. Pang Noo la suivit, la perdit de vue et dépassa sa cachette sans l'avoir remarquée. Madame Ching laissa passer les quatre-vingt-deux navires et expédia Chang Paou les attaquer par-derrière, bénéficiant une fois de plus de l'effet de surprise. Après un long moment de confusion dans les rangs de la flotte officielle, les Portugais attaquèrent à leur tour et enfoncèrent les lignes pirates. Au bout de deux jours et deux nuits de combat, on abandonna à nouveau la lutte dans les deux camps.

Après cette succession d'échecs militaires, les autorités chinoises se rendirent à l'évidence : Ching Yih Saou ne serait pas soumise par la force armée. Restait une autre méthode, l'alternative à laquelle elles recouraient volontiers : le pardon.

En janvier 1810, O Po Tae, le commandant de l'escadre noire, se rend au gouvernement avec tous ses équipages. Quelque temps auparavant, il avait eu une altercation avec Chang Paou pour un conflit d'autorité. La discussion s'était terminée par un duel entre les deux chefs, au désavantage du premier. Sa soumission de ce fait est ressentie comme une désertion et un acte de trahison qui inquiètent Madame Ching.

L'Empereur de son côté pardonne tous ses crimes à O Po Tae, comme il l'a promis, et lui confie le commandement d'une nouvelle escadre pour aller combattre ses

anciens compagnons. O Po Tae, qui se fait désormais appeler « Lustre de l'instruction », connaît tous les secrets de Ching Yih Saou, ses cachettes, ses habitudes, tous les détails de l'organisation géniale qui fait sa force. Utilisé contre elle par le gouvernement, il devient un ennemi extrêmement redoutable. Madame Ching n'entrevoit qu'une parade : « Je suis, dit-elle, dix fois plus puissante qu'O Po Tae, aussi si je me soumetts, le gouvernement agira peut-être avec moi comme il l'a fait avec lui. » La rumeur du désir de soumission de la pirate atteint les impériales oreilles. De très difficiles négociations vont alors commencer.

Yu Che Chang, le magistrat chargé de cette délicate affaire, envoie un émissaire connu pour ses accointances avec les pirates : le docteur Fei Heung Chow de Macao. Chow, porteur de promesses de pardon, rencontre une première fois Chang Paou. Selon son habitude, Madame Ching évite de participer personnellement aux palabres. Les intermédiaires rencontrent son lieutenant qui délibère ensuite avec elle en privé et ne résout jamais rien, à aucun moment, sans son accord. Les propos du docteur Chow la satisfont, Paou lui transmet la décision de son chef qui accepte la suggestion d'une entrevue avec Yu Che Chang. Madame Ching fait préparer un grand banquet en son honneur et l'accueille en personne. La rencontre est courtoise. Entre deux bouchées, elle lui glisse que son plus cher désir est de se soumettre au gouvernement. Avant d'aller rapporter ces encourageantes paroles à l'Empereur, Yu Che Chang

convient d'un second rendez-vous, cette fois avec le gouverneur général, pour préciser les étapes de sa soumission.

De contact en contact, on grimpe lentement les échelons de la hiérarchie. Pour faire bonne impression à cette importante personnalité, Madame Ching soigne encore davantage la réception. La tension est grande. Beaucoup de vies sont en jeu.

Les pirates, rangés en bon ordre, attendent. Soudain apparaît le navire du gouverneur, accompagné de Pang Noo, le dernier amiral à les avoir affrontés sans succès, et de Yu Che Chang. Aussitôt, les hommes de Ching Yih Saou hissent leurs étendards, sortent leurs instruments de musique et commencent à jouer tous en même temps tandis que d'autres tirent des salves de canon. La cacophonie est terrible ; la fumée monte dans les nuages à la rencontre du gouverneur. Celui-ci, méfiant, n'apprécie pas le spectacle et prend l'hommage pour une attaque. Il se prépare déjà à riposter alors que Chang Paou et Madame Ching se dirigent, seuls, vers son navire. Émergeant de la fumée, ils tombent humblement à genoux en signe de repentir. On respire.

Le gouverneur leur accorde trois jours pour établir un inventaire des navires et de toutes leurs possessions. Madame Ching acquiesce en se retirant à reculons lorsque, levant les yeux, elle remarque des navires portugais qui entrent dans la baie. Les pirates croient à leur tour à un piège et lèvent l'ancre comme un seul homme. Les représentants du gouvernement, qui n'ont pas vu arriver les

nouveaux venus, ne comprennent rien à ce changement d'attitude. La panique est générale ; chacun s'enfuit de son côté. Ching Yih Saou donne des ordres et ne quitte pas des yeux les navires européens. Elle cherche à comprendre leur manœuvre, analyse leurs mouvements avec sang-froid pour trouver la riposte. Mais les Portugais progressent paisiblement. Ce ne sont que des marchands qui s'en vont mouiller un peu plus loin, sans se préoccuper le moins du monde de ce qui se passe entre Chinois. La confusion toutefois est à son comble.

La rencontre se solde ainsi par un échec. Madame Ching estime cependant pouvoir rattraper la situation et convaincre le gouverneur de sa bonne foi. Elle décide de se rendre à Canton pour informer le gouverneur de la raison de leur revirement afin de dissiper les doutes et de convenir du jour et du lieu de leur soumission. Les équipages ne sont pas d'accord. Le risque leur semble trop grand. Leur général en chef insiste et déclare qu'elle ira seule, en assumant tous les risques.

Paou est de son avis mais suggère des mesures de sécurité pour la protéger. Il fixe un délai de retour. Au-delà, en l'absence d'informations sûres, il rassemblera les forces et se rendra lui aussi à Canton. Les équipages ne sont toujours pas convaincus et estiment que, malgré les précautions suggérées par Paou, il est préférable d'attendre des nouvelles, tous ensemble, sur l'eau, là où ils ont l'avantage, plutôt que d'envoyer la veuve de Ching Yih, seule, se faire tuer à terre.

Se rendit-elle démocratiquement à l'avis de ses hommes ou les représentants de l'Empereur la devancèrent-ils ? Quoi qu'il en soit, ce furent Yu Che Chang et le docteur Fei Heung Chow qui vinrent à Madame Ching, porteurs d'un nouveau message l'assurant de la mansuétude de Son Excellence. Si elle va le trouver, elle sera, assurent-ils, traitée avec bonté.

Madame Ching saisit cette dernière chance et part pour Canton avec toutes les femmes de sa bande, accompagnées seulement de Yu Che Chang. C'est donc à une délégation de femmes et d'enfants que le gouverneur, soulagé, donne les assurances de son pardon à la grande confédération des pirates de la mer de Chine.

Il est convenu que la reddition aura lieu à Foo Yung Shao, près de la ville de Heang Chou. Madame Ching laisse chefs et équipages libres de leur décision. L'escadre blanche et l'escadre bleue suivent le sillage du pavillon rouge vers la soumission. Les conditions qui leur sont accordées sont plus qu'honorables : chaque navire reçoit des porcs et du vin ainsi qu'une somme d'argent pour chaque homme. Les pirates ont le choix entre rejoindre l'armée du gouvernement pour poursuivre les derniers rebelles ou s'installer dans la campagne.

Voyant que l'Empereur tient parole, le « Fléau de l'océan oriental » qui, sceptique, avait préféré attendre, se soumet à son tour. C'est ainsi que plus de quatre mille pirates et quatre-vingt-six navires se rendent cette année-là

et que le gouverneur général qui avait conduit avec succès les négociations bénéficia de l'insigne honneur de porter la plume de paon à deux yeux.

Seul « La Pâture des grenouilles », pavillon vert, refusa de se rendre. Il fut arrêté un peu plus tard à Manille et exécuté avec ses cent cinquante hommes d'équipage.

Madame Ching quant à elle négocia fort bien le tournant de sa carrière. Elle investit son pécule dans une entreprise qui prospéra grâce à son sens de la gestion et, surtout, à la contrebande. Les profits étaient aussi grands qu'en piraterie, les risques infiniment moindres.

\*\*\*

Lorsque Richard Glasspoole fut libéré, le 6 décembre 1809, en échange finalement de deux ballots de tissu pourpre, deux caisses d'opium, deux tonneaux de poudre, un télescope usagé et quelques milliers de dollars, il écrivit aussitôt et tout d'une traite le récit de ses aventures parmi les pirates, qu'il termina en Chine deux jours plus tard. Nous lui devons beaucoup de ce que l'on sait sur Madame Ching mais le souvenir des exploits de la pirate chinoise nous est également parvenu grâce à un autre personnage, Yung Lun Yuen, natif de la ville de Shun Tih, au sud de Canton, qui fut également un témoin direct – pour les avoir subis – des pillages, massacres, enlèvements et actes de barbarie en tout genre des pirates de Ching Yih Saou. Il a vécu

la majeure partie des événements qu'il raconte, les a complétés par les récits de première main qu'il a pu recueillir et a rassemblé le tout dans un livre édité à Canton au mois de novembre 1830. L'année suivante, Carl F. Neumann le traduisit en anglais et, aux dernières pages de sa traduction, il joignit le journal de Glasspoole. Cet ensemble constitue un témoignage sérieux et tout à fait acceptable sur les épisodes dont il a été question ci-dessus.

Yung Lun Yuen termine son ouvrage sur une note optimiste : « À partir de ce moment, les navires commencèrent à aller et venir en toute tranquillité. Le calme régna sur les rivières et la sérénité sur les quatre mers ; le peuple vécut dans la paix et l'abondance. Les hommes vendirent leurs armes et achetèrent des bœufs pour labourer leurs champs. Ils firent des sacrifices, récitèrent des prières sur le sommet des collines et charmèrent leurs journées en chantant des chansons derrière leurs paravents... »

Hélas, ce n'en était pas fini pour autant de la piraterie dans les mers du Sud. Loin de là. Hong Kong abritait encore un grand nombre de pirates. La cession de l'île par la Chine aux Britanniques en 1842, suite à la guerre de l'opium, poussa les rebelles à se disperser dans ces parages mal connus des Européens. Rien que pendant l'année 1849, la flotte britannique de Chine détruisit cinquante-sept jonques et tua plus de neuf cents pirates.

De la foule anonyme de ces truands, qui n'eurent jamais l'envergure de Ching Yih Saou, sont restés quelques noms.

Un grand chef tout de même, Shap Ng Tsai, qui se rendit lui aussi et reçut le pardon des autorités chinoises, assorti d'un poste de fonctionnaire. Son ex-associé, Chui Apoo, persista dans ses activités et fut condamné à la prison à perpétuité ; il se pendit dans sa cellule à Hong Kong au mois de mars 1851. Il y eut aussi un Américain, un certain Elli Boggs, que le correspondant du *Times*, qui assista au procès, décrivit comme « un joli garçon aux cheveux soigneusement peignés, au visage féminin, au sourire charmant et aux mains délicates » et dont il s'étonne qu'il ait pu être « le pirate dont le nom avait été associé pendant trois ans aux plus audacieux et aux plus sanguinaires actes de piraterie ». En Chine, nous aurons encore l'occasion de le voir, la gueule ne fait pas le pirate et s'il avait connu Madame Ching, le journaliste aurait sans doute été moins surpris.

Un autre pirate aux traits délicats atteignit encore une grande notoriété : la jeune et jolie Madame Hon Cho Lo. Veuve d'un célèbre forban de la région de Pakhoi, tué en 1921, elle sema la terreur pendant une année, à la tête d'une soixantaine de jonques de mer, avant de disparaître brusquement. Nous savons très peu de choses d'elle sinon qu'elle était belle, qu'elle s'était fait une solide réputation de meurtrière et que, pendant la révolution, elle rejoignit les forces du général Wong Ming Tong qui lui attribua le rang de colonel.

# LAÏ CHO SAN

## LA MONTAGNE DE LA FORTUNE

1930. Aleko E. Lilius, journaliste américain d'origine suédoise, est un homme de terrain. Lorsqu'un groupe de périodiques américains et européens lui demande de rédiger un dossier sur les pirates chinois, il saute dans le premier avion pour Macao. Le sujet est d'actualité. Très régulièrement en effet, des cargos sont victimes d'attaques pirates selon un scénario inlassablement répété contre lequel, semble-t-il, les autorités chinoises ne peuvent rien.

Le journal *L'Illustration* du 18 janvier 1930 cite en exemple l'attaque du vapeur anglais *Haïching* dans la nuit du dimanche 8 décembre 1929 aux environs de Haïphong. Des officiers et de nombreux matelots ont été tués ainsi que des passagers. Au total, une cinquantaine de victimes mortes par balle, par noyade ou brûlées vives dans l'incendie du navire. Le commentaire du journaliste sur la sécurité du trafic maritime en mer de Chine n'est guère optimiste : « Le gouvernement de Nankin s'efforce, dans la mesure de ses moyens, de nettoyer les repaires où les pirates se réfugient et se ravitaillent, notamment dans la région de Canton. Mais les multiples soucis de la guerre civile qu'il est obligé de soutenir l'empêchent de s'acquitter suffisamment de sa

besogne de police et la côte de Chine est si étendue que les puissances elles-mêmes ne parviennent pas à la surveiller avec le petit nombre d'unités dont elles disposent. »

Les pirates sont bien renseignés et préparent leur affaire des semaines à l'avance. Ils se mêlent aux passagers de toutes classes et, une fois en mer, volent armes et munitions du bord pour attaquer l'équipage. Le navire est détourné vers la baie de Bias, grand centre de la piraterie chinoise, à soixante-cinq miles à l'est de Hong Kong (hors de la juridiction britannique). La cargaison y est transbordée sur des jonques et des sampans en attente. Les passagers les plus riches sont emmenés à terre et négociés contre rançon, selon la bonne vieille habitude chinoise, après que l'on a expédié aux familles un doigt ou une oreille des intéressés, voire le nez si les parents font preuve de trop peu d'empressement à répondre. Seule parade plus ou moins efficace des navires étrangers au piratage : entourer le pont de grillages et fermer l'accès des postes de commande par de fortes grilles.

C'est sur un vapeur renforcé de ce type, le *Sui An*, que Lilius lie connaissance avec un capitaine portugais retraité de Macao. Il l'interroge :

— Que savez-vous des pirates ?

— Oh, des tas de choses. Je les connais tous. Quand j'étais petit, je jouais avec leurs enfants... Les chefs d'aujourd'hui ont hérité leurs jonques de leurs pères et de leurs grands-pères...

Cependant, rencontrer des pirates de sa propre initiative

n'est pas une chose facile. Le Portugais présente Lilius à un vieux Chinois qui lui promet de l'introduire dans le milieu, voire même de lui trouver un embarquement, moyennant une somme qui, de jour en jour, passe de cinquante à cent dollars. Pendant plusieurs semaines, de venelles crasseuses en bars louches, de maisons de jeu douteuses en bordels sordides et de sourires hypocrites en regards menaçants, le journaliste sera abusé, floué, volé, mené en bateau. Enfin, un soir, alors qu'à bout de patience il est sur le point de renoncer, dégoûté de tous les pirates de Hong Kong et de Macao, on lui assure, dans l'obscurité moite d'une arrière-boutique, qu'il a bien fait de venir : le Maître Numéro Un est là !

Lorsque ses yeux se sont habitués à la pénombre, Lilius remarque la présence d'une Chinoise dans la pièce. Elle est plutôt mince, assez menue, très élégante, vêtue d'une robe de satin blanc fermée par des boutons de jade et porte des pantoufles de soie verte. Ses cheveux de jais sont coiffés en chignon dans lequel brillent des épingles assorties aux boutons de son fourreau. Elle porte des boucles d'oreilles et des bracelets de la même pierre verte. Des anneaux d'or ornent les doigts de sa main gauche. La main droite est nue. Son regard brille d'intelligence mais aussi de dureté, dans un visage aux traits plus mongols que chinois. Aleko Lilius estime qu'elle doit avoir un peu moins de quarante ans.

Il se dégage de chacun de ses gestes une grâce et une autorité qui le subjuguent. Il la salue. Répondant à peine, elle l'interroge très rapidement, par l'intermédiaire d'un

interprète (elle ne parle pas anglais). Elle mentionne en passant qu'elle a été absente pour affaires et qu'elle regrette de l'avoir fait attendre. Son capitaine, l'assure-t-elle, avec un geste gracieux de ses jolies mains vers le Chinois qui a organisé la rencontre, ne pouvait rien décider sans sa permission. Elle l'informe qu'elle prend la mer le lendemain matin à cinq heures et l'invite à l'accompagner : cela lui coûtera quarante-trois dollars par jour.

Pour ce prix, la pirate lui propose de le conduire à la baie de Bias et de le ramener ensuite à Macao. Lilius est ravi : « Quelle personnalité ! Quelle matière pour un écrivain ou un journaliste ! Sa biographie doit être un roman d'aventures comme peu d'auteurs peuvent en rêver ! »

Mais Lai Cho San n'est pas une aventurière de papier et la belle Chinoise le met en garde :

— Êtes-vous bien conscient que cela peut être dangereux ?

— Dangereux ? Pourquoi ?

Elle sourit mais ne dit pas un mot de plus.

Lilius cherchait un pirate, il en a trouvé une.

Un compatriote installé à Macao depuis quinze ans lui apprend qu'elle est un personnage connu, qu'elle se nomme Lai Cho San qui signifie « La Montagne de la fortune », surnom tout à fait justifié. Tant d'histoires courent à son sujet qu'il est presque impossible, dit-il, de savoir où s'achève la réalité et où commence la légende. On la décrit comme une sorte de Robin des Bois féminin, version

chinoise. Ce qui est sûr, c'est qu'elle est incontestablement la reine des pirates de Macao. Laï Cho San a la réputation d'être impitoyable et cruelle. Lorsque ses bateaux partent en patrouille, elle ne se donne pas la peine de les accompagner mais s'ils sortent « pour affaires » elle est toujours présente. On dit à Macao que, quand elle embarque, un vent mauvais se lève. Et Lilius songe aux dernières paroles de la Chinoise.

Le lendemain, il est au rendez-vous. Rien, à première vue, ne distingue la jonque vers laquelle on le conduit des autres embarcations. Les navires sont si nombreux et si serrés les uns contre les autres qu'une seule technique permet de quitter le port : deux ou trois hommes se faufilent entre les coques à bord d'une petite barque et vont jeter l'ancre de la jonque à quelque distance dans un espace plus dégagé. On se hale alors le long du bout de cette ancre à grand renfort de bras. Pendant que la manœuvre est plusieurs fois répétée, le journaliste observe l'équipage. Il est composé de vingt-quatre hommes. Ceux-ci posent pour les clichés de Lilius, sourient même largement mais, qu'on ne s'y trompe pas (et Lilius le précise dans la légende) : ils sont beaucoup plus féroces qu'ils n'en ont l'air. Ils sont grands pour des Asiatiques, musclés, torse nu, vêtus d'un simple pantalon, possèdent chacun un fusil et ont la taille ceinte de cartouchières. Certains portent le chapeau à large bord que l'on voit dans tout le sud de la Chine, d'autres se sont noués des foulards rouges autour de la tête ou du cou.

En quelques minutes, la jonque quitte le port. Aussitôt, elle se métamorphose. On retire des flancs du navire les volets qui camouflaient les sabords ; on y pousse les canons que l'on vient de découvrir. Aleko Lilius en compte quatorze : deux relativement modernes et douze à âme lisse, de type médiéval. Le caractère hétéroclite de l'armement des pirates chinois est une de leurs caractéristiques. Les jonques de Lai Cho San sont armées de canons moyenâgeux au chargement par la gueule, de pièces de 1904 (vestiges de la guerre russo-japonaise), de mitrailleuses allemandes de la Première Guerre mondiale (ou volées à l'armée chinoise), et les hommes de fusils anglais du XIX<sup>e</sup> siècle ou de revolvers américains du dernier modèle. Les munitions et la poudre sont rangées au milieu du navire, les boulets, plus lourds, stockés dans un magasin, au pied du mât de misaine, et les armes à feu légères, dans la cabine de poupe, à côté des quartiers du capitaine.

Ils sont déjà en mer lorsqu'un navire les interpelle. La jonque met à la cape ; l'embarcation les rejoint et trois femmes montent à bord. L'une d'elles est Lai Cho San mais combien différente de la veille ! Elle a laissé jade et satin pour une tunique à manches longues boutonnée jusqu'au cou et des pantalons noirs faits de ce tissu solide et brillant que portent les coolies. Aussitôt embarquée, elle se débarasse de ses pantoufles d'un mouvement sec. Elle restera pieds nus pendant tout le voyage. Aucun souhait de bienvenue n'est échangé. Elle renvoie son bateau d'un simple

geste de la main, donne quelques ordres brefs et la jonque se remet dans le vent.

Le journaliste prend des photos. Dans son costume de campagne et sans autre ornement qu'une discrète paire de boucles d'oreilles et deux anneaux très simples en guise de bracelets, la reine des pirates de Macao a un air bien peu commode. Elle remarque le Kodak, exige qu'il disparaisse. L'Américain s'insurge : que vaudra son reportage sans illustrations ? Il s'ensuit une demi-heure de discussion houleuse au terme de laquelle elle lui sourit enfin. Elle lui laisse son appareil mais il est convenu qu'il ne prendra aucune photo « de nature compromettante ».

Cet échange de points de vue s'est fait par capitaine interposé. Il est le seul homme à bord à qui la pirate condescende à adresser la parole et encore, à condition qu'il se trouve à sa portée (elle ne crie pas, elle ne se déplace pas). S'il est trop loin, ses ordres sont transmis par les deux jeunes femmes qui l'accompagnent, ses *amahs* ou servantes qui font office de lieutenants. Vêtues du même uniforme que leur maîtresse, nu-pieds elles aussi, elles ne la quittent jamais. Pendant tout le voyage, aucune des trois femmes n'adressera un mot à l'équipage et, aux questions du capitaine, Laï Cho San répondra toujours de manière brève et hautaine. Elle ne se mêle jamais à ses marins, même pour manger. Seule exception à cette distance qu'elle semble vouloir maintenir : la pipe d'opium commune du bord qui circule et dont elle tire de temps à autre quelques bouffées.

« La Montagne de la Fortune » peut se permettre d'être arrogante. Après tout, elle est la riche propriétaire de douze jonques. Toutes solidement armées.

Lai Cho San indique le cap et, sitôt après, se rend dans sa cabine située à l'avant. Il s'agit plutôt d'un réduit : accroupie, elle touche presque le plafond de la tête. Aleko Lilius entrevoit à l'intérieur des panneaux de bois sculptés, agrémentés de couleurs vives qui forment un somptueux décor en contraste avec la sobriété du pont. Une petite effigie de la déesse des marins, À-Ma, est suspendue près d'une tablette ancestrale portant le nom de son père. La pirate brûle un bâton d'encens qu'elle place dans un vase d'étain : elle paye son tribut à la divinité des eaux.

Le rite est efficace. Peu de temps après, on est en vue d'une grande jonque de pêche de couleur noire, lourdement chargée, dont les trois voiles jaunes étincellent au soleil. Sur un ordre bref de « Madame », comme l'appelle Lilius, on fait route vers l'embarcation qui tente inutilement de virer de bord. L'équipage entraîné a sorti les fusils ; tout le monde, les trois femmes y compris, a ceint les cartouchières. Lai Cho San tient gracieusement – mais fermement – son Lee Enfield derrière lequel elle paraît bien petite mais non moins redoutable, et soudain le reporter comprend pourquoi elle ne porte pas de bagues à la main droite. À portée de voix, les pirates tirent un premier coup de fusil. Lilius cherche à s'abriter mais, à son grand étonnement, il n'y a pas de riposte. Au second coup, les jonques armées ont manœuvré de telle sorte que

leurs canons sont pointés vers leur cible. Le bateau de pêche affale sa grand-voile et un homme apparaît en poupe, hurlant dans un mégaphone. On lui répond une volée de mots chinois puis il met un canot à la mer. L'homme gesticule et vocifère avec beaucoup d'excitation. Il est extrêmement nerveux. Dès qu'il est à bord, le capitaine le fait descendre dans ses quartiers. Au bout d'un moment, le pêcheur réapparaît en arborant un large sourire et s'en retourne comme il est venu. L'affaire, apparemment, a été réglée à la satisfaction de tous les intéressés. Le capitaine semble de même très satisfait de la visite. Combien lui a-t-elle rapporté ?

Deux autres jonques sont ainsi rançonnées le même jour, qui capitulent également au premier avertissement. Les pêcheurs viennent rendre la même visite aux pirates de Madame ; le sourire du capitaine s'élargit chaque fois un peu plus.

Pendant toutes les opérations, Laï Cho San reste à son poste d'observation favori : une caisse installée sur le pont supérieur. Elle s'y tient accroupie ou assise en tailleur, ses deux acolytes derrière elle. Elle ne prononce pas un mot, ne fait pas un geste, mais rien ne lui échappe. Laï Cho San est suffisamment puissante pour n'avoir pas à le démontrer.

Les quarante-trois dollars payés par le journaliste pour la journée s'entendent hors nourriture. Aussi le premier soir, tandis que les pirates se font cuire des poissons fraîchement pêchés, se fait-il préparer par son interprète-homme-à-tout-faire un poulet qu'il a eu la prévoyance d'emporter. Une

fois la bête cuite, Madame apparaît à point nommé. Dans un réflexe de galanterie, le journaliste l'invite à partager son repas. Lai Cho San, avec aplomb, s'empare des deux cuisses et de presque tout le blanc, déclarant avec naturel que c'est ce qu'elle préfère. C'est là, dit Lilius, qu'il a vraiment l'impression d'être en face d'un pirate...

Même les jours où elle a moins d'appétit, la riche Lai Cho San est bien pirate et fille de pirate. Son père avait fait avant elle une carrière remarquable en son genre. Très pauvre, il s'était joint à une bande de brigands qui sévissaient sur la rivière de l'Occident (le Si-Kiang dont l'embouchure se trouve à Macao). Il était devenu l'homme de confiance de leur chef, puis son premier lieutenant. À la mort du chef, il prit naturellement sa place et acquit ainsi ses premiers navires. Il partit aussitôt en guerre contre les concurrents. Les succès qu'il remporta firent de lui un homme craint et respecté par tous les marins de la côte sud de la Chine et il consacra ses gains à collectionner les jonques comme d'autres, remarque Lilius, « collectionnent les timbres ou la porcelaine de Chine ».

Il eut quatre fils qui ne vécurent pas, puis une fille, enfant si frêle et délicate qu'elle ne paraissait pas devoir s'éterniser non plus dans ce monde. Mais, peut-être soutenue par la magie du surnom évocateur dont ses parents la gratifièrent, « La Montagne de la fortune » s'accrocha à la vie. Son père pourtant ne la ménageait guère, l'emmenant avec lui dans ses voyages le long de la côte, la traitant parfois plus

à la manière d'une servante que de sa propre enfant. La fillette s'y endurcit et y gagna, outre un amour définitif pour la mer, une expérience incomparable des « affaires » et du commandement.

Le jour où son père rendit l'âme, mortellement blessé au cours d'un affrontement avec une bande rivale, Laï Cho San hérita des sept jonques qui lui restaient et qui avaient la réputation d'être les plus puissantes des eaux de la rivière des Perles et de la rivière de l'Ouest. Elle en avait ensuite acquis cinq autres. Elle ne souhaita pas révéler au journaliste par quels moyens.

La plus grande réussite de son père avait été de négocier un accord avec les autorités de Macao, selon les termes duquel il assurerait la protection de quelques centaines de navires de pêche moyennant une somme versée par chacun. Avec les jonques, la jeune femme hérite des prérogatives paternelles. Elle est secrètement protégée par les Portugais, à charge pour elle d'assurer la sécurité des pêcheurs sur son territoire et d'en chasser les autres pirates par des procédés que le gouvernement de Macao semble laisser à son entière discrétion.

Les activités de Madame comportent ainsi deux volets. Le premier est le prélèvement de l'impôt qu'elle estime lui être dû par les jonques de pêche en échange de sa protection (soit un racket sur lequel les autorités ferment les yeux), qui est une opération presque de routine, du type de celles auxquelles Aleko Lilius a assisté au début du voyage. Le second

est le maintien de son monopole dans la région, entreprise beaucoup plus dangereuse, entraînant des actes de violence armée desquels également les Portugais détournent pudiquement le regard.

On sait donc que lorsqu'une jonque hostile se présente dans son secteur, c'est le travail de « l'inspectrice » de chasser ces autres pirates. Sans avoir tout à fait carte blanche des autorités, elle se l'octroie. S'il le faut, elle combat, elle coule le navire et s'empare de l'équipage. Bien entendu, elle ne peut compter que sur elle-même. Elle est prête à tout pour conserver la place qu'elle occupe au sommet de la hiérarchie pirate et il lui faut être suffisamment forte pour faire face à n'importe quel antagoniste, c'est-à-dire posséder des navires armés de bons canons et le faire savoir.

Car Lai Cho San est jalousée. Son activité est hautement lucrative. Il y a des concurrents qui s'attribuent sans scrupule le titre d'« inspecteur » et profitent de ses absences pour rançonner les pêcheurs sans défense qui n'ont d'autre issue que de payer. Précisément, la rumeur court ces derniers temps que plusieurs de ses rivaux ont résolu de s'unir pour la renverser. C'est la raison de la présente campagne : Lai Cho San a décidé de déjouer les plans de ses concurrents tant qu'il en est encore temps. Elle fait voile vers une île où elle sait que relâchent plusieurs jonques ennemies et a la ferme intention de « parler affaires », selon ses propres termes, avec leurs capitaines.

Vers midi, on entre dans une petite baie. Trois jonques

sont au mouillage. À l'approche du navire, elles hissent les voiles. Lilius exulte : enfin, il va être témoin des méthodes peu scrupuleuses de Madame ! Mais alors qu'il se prépare à ne rien manquer de l'action et compose déjà mentalement le chapitre le plus excitant de son livre à venir, le capitaine lui ordonne de descendre dans la cale. Laï Cho San ne veut pas qu'il assiste à l'affrontement. Sa décision ne souffre aucune discussion et, en dépit des énergiques protestations de l'intéressé, on le précipite sans ménagement dans un espace exigü, humide et sombre, atrocement empuanti de surcroît. Au-dessus de sa tête, il entend aussitôt des cris, des bruits de course et des coups de canon. L'odeur de poudre se répand bientôt jusqu'à lui par d'invisibles interstices... Une heure plus tard, les bruits s'estompent et ne serait-ce l'originelle puanteur de l'endroit, l'air redevient à peu près respirable. Le combat est terminé. Il n'en a rien vu.

Lorsqu'on vient le tirer de son trou, il est d'abord ébloui par la lumière de ce début d'après-midi. Ensuite, la première chose qu'il distingue, ce sont deux hommes allongés par terre, pieds et poings liés. Sur tribord, une jonque achève de sombrer. La reine des pirates est assise tranquillement à la poupe, sur la caisse qui lui fait office de trône, ses deux assistantes derrière elle, comme si rien ne s'était passé. Lilius Aleko arme son appareil photographique pour fixer les trois scènes sur la pellicule. Laï Cho San ne formule aucune objection, prend même la pose. Les prisonniers, apprend le journaliste, sont les capitaines avec qui elle vient

de « discuter ». Elle n'a pas l'intention de les tuer ; elle va les échanger contre une forte rançon.

« Si vous tuez quelqu'un, il y a toujours une foule d'explications à fournir et toutes sortes d'autorités à apaiser, explique-t-elle obligeamment, mais si vous gardez quelqu'un un certain temps pieds et mains liés et que vous le laissez avoir faim, vous êtes pratiquement certain de voir arriver l'argent... » Et l'argent compte apparemment beaucoup pour « La Montagne de la Fortune » qui a la réputation d'être fort avare. Un autre journaliste, Edmond Dumaitre, prétend en 1937, dans un article annonçant la fin de la femme pirate, tenir d'un vieux pêcheur qui aurait travaillé pour elle qu'elle choisissait de décapiter ou pendre ses ennemis plutôt que de les fusiller simplement pour économiser ses cartouches.

Moins d'ennuis et plus d'argent, la politique de Madame est simple et efficace. Et de fait, les deux hommes seront ramenés dans leur village d'où le capitaine reviendra, de plus en plus ravi, avec un gros rouleau de billets. Il prévoyait plusieurs centaines de dollars par tête. Il les a obtenus.

Le succès de l'opération semble avoir mieux disposé la Chinoise vis-à-vis du journaliste. Elle consent à répondre à quelques questions. Lilius en profite pour procéder à une interview en règle.

Elle confirme ainsi ce qu'on savait déjà : elle est riche, immensément riche. Elle possède une maison à Macao qu'elle occupe rarement, préférant la résidence dont elle

dispose dans son village, sur les rives de la rivière de l'Occident. Aussi étendue que soit sa fortune, Laï Cho San, élevée entre mer et rivière, est restée une fille des eaux et de la campagne.

N'envisage-t-elle pas de se retirer puisque sa fortune est faite ? D'abandonner cette existence dangereuse pour une vie plus paisible ? La pirate rejette la question d'un haussement d'épaules empreint de mépris. Laï Cho San n'a jamais rien fait d'autre et n'a jamais rêvé d'autre vie.

Ne souhaite-t-elle pas se marier ? Avoir des enfants ? L'interprète hésite cette fois à traduire ces dernières questions, puis s'exécute et sa maîtresse répond. Elle a été mariée deux fois. Son premier mari avait rejoint ses ancêtres après une courte et violente dispute « à propos d'une triviale question domestique ». Quant au second, « il n'avait pas été réellement son mari », déclare-t-elle. En dehors de cela, elle avoue avoir eu beaucoup d'amants. A-t-elle tué son premier époux dans un accès de colère ou de jalousie ? Que lui a fait – ou pas fait – le second ? La fière pirate ne semble pas disposée à fournir de plus amples explications. Le journaliste n'insiste pas et passe à la question suivante.

Quelle idée une femme exerçant la profession de pirate dans la Chine des années trente peut-elle se faire de l'amour ? Cette fois, l'interprète ne tergiverse pas mais Laï Cho San refuse de répondre, lance un long regard interrogateur à l'Américain et, pour la première fois, il discerne de la tristesse dans ses yeux.

Et les enfants ? Une lueur de fierté vient rallumer le noir regard de l'aventurière. Oui, elle en a : deux garçons. L'aîné vit à Shanghai chez des amis et fait des études. C'est le fils de son premier mari. Il a vingt ans et il est beau. Il est sur le point d'épouser la fille unique de l'homme le plus riche de Shekki, une ville des environs de Macao. Selon les mœurs chinoises, les jeunes gens sont promis l'un à l'autre depuis l'enfance. Tout est déjà prévu. Il y aura une noce somptueuse avec une procession du dragon et des présents portés sur des plateaux de laque dans les rues de la ville. On dépensera beaucoup de dollars en feux d'artifice, elle lui fera de riches présents en argent et elle lui offrira sa maison de Macao. Elle ambitionne pour lui une honnête et fructueuse affaire d'exportation de riz vers les États-Unis.

Quant au cadet, il a un autre père, reconnaît-elle. Il n'a encore que cinq ans et elle l'élève comme elle l'a été elle-même, c'est-à-dire sur l'eau et à la dure. Il fait son apprentissage sur une autre jonque et c'est lui qui, un jour, héritera du « commerce » de sa mère. En attendant, c'est un bon petit marin qui fume déjà comme un homme et s'exerce au maniement des armes. Pour lui, il ne semble pas être question d'autre école que celle de la vie.

Et elle-même, a-t-elle de l'instruction ? Elle ne parle apparemment que le chinois et se fait prier (par prudence peut-être ?) lorsqu'Aleko Lilius lui demande d'écrire son nom. Elle se vexe lorsqu'il laisse entendre qu'elle n'en est peut-être pas capable, s'empare du crayon et trace

laborieusement les trois caractères de son nom : Laï Cho San, « La Montagne de la Fortune ». Si elle sait lire, écrire et surtout compter, la chef pirate n'a par contre que de très vagues notions de géographie. Elle a entendu parler de l'Amérique, qu'elle imagine entièrement bâtie de gratte-ciel comme ceux qu'elle a vus un jour sur une photographie de la ville de New York. Ses notions de l'espace et de la dimension du monde sont très restreintes. Après un essai d'exposé géographique où Lilius tente de lui faire comprendre où se trouve la Suède, son pays natal, il s'étonne qu'elle lui demande s'il faut plus de cinq jours de navigation pour s'y rendre...

Quelques jours plus tard, la jonque dépose le journaliste sur la côte sud de l'île de Hong Kong. Laï Cho San n'a pas voulu entrer dans le port, elle à bord et tous canons pointés. Elle repart aussitôt pour une mystérieuse destination.

L'Américain essayera de la revoir pour lui remettre un jeu de photos. Il n'y arrivera pas. « La Montagne de la Fortune » s'est évanouie dans le brouillard.

\*\*\*

De retour aux États-Unis, Aleko E. Lilius écrit le récit de son aventure qu'il fait publier d'abord à Londres sous le titre *I sailed with Chinese Pirates*. L'ouvrage est illustré de cinquante-huit photographies noir et blanc dont le portrait de Laï Cho San et de son plus jeune fils. D'autres clichés ont

été pris à terre avec d'autres pirates dépendant de près ou de loin de la Chinoise. Tous les personnages sont aisément identifiables et tous sont armés. Tous semblent intimement convaincus de leur force et de l'immunité qu'elle leur confère.

Nous avons, grâce à ce journaliste (et c'est un cas unique dans l'histoire de la piraterie féminine), un authentique et superbe portrait de « La Montagne de la Fortune ». Elle a le type mongol, le front haut et un peu plat, les yeux très enfoncés. Elle est petite, frôle la quarantaine. C'est aussi l'image d'une femme sévère et mélancolique. (De tous les personnages que l'Américain a photographiés lors de son expédition en sa compagnie, elle est la seule qui ne sourit jamais). Il prétend ne l'avoir entendue rire qu'une seule fois, de manière tout à fait inattendue, lorsqu'un des grands canons du bord s'est déchargé accidentellement juste à côté de lui et lui a fait faire un bond de frayeur. Certes, ses activités ne sont pas de celles qui prêtent à rire, mais Lai Cho San – le journaliste en a la conviction – semble avoir un secret.

Mais ne nous laissons pas attendrir. On ne peut décemment pas s'émouvoir des états d'âme de la reine des pirates de Macao. Lai Cho San est loin d'être une femme fréquentable : elle menace, elle rançonne, elle vole, elle tue, le tout sans idéal, pour son propre compte. Lilius a visité un repaire de pirates qui avait été entièrement détruit par les autorités trois ans plus tôt, en représailles à des actes de piraterie particulièrement atroces. Il a failli s'y faire lapider malgré

son escorte car les villageois survivants (des femmes et des enfants seulement) l'avaient pris pour un représentant de l'ordre. Il a visité la « maison des prisonniers et des tortures » aux murs tachés de sang dans laquelle les pirates de la baie de Bias gardaient leurs otages. Il a lui-même été prisonnier et a été le témoin d'actes qu'il aurait préféré ne pas avoir vus. La sauvagerie et la splendeur de tout cela l'ont stupéfié. Il a rencontré des hommes et des femmes qui ne paraissaient dans leur milieu naturel que lorsqu'ils se mouvaient dans l'odeur nauséabonde du sang chaud et des vapeurs épicées de l'opium. Il a entendu résonner l'obsédant tintement du jeu, de l'or et de l'argent. Il a entendu aussi les plaintes des prisonniers torturés. Derrière tout cela était, omniprésente, l'ombre de cette femme si distinguée dans son fourreau de satin blanc.

« Tout cela a lieu aujourd'hui, écrit Lilius, comme depuis mille ans, et sera encore demain et peut-être jusqu'au jour du Jugement dernier, fût-il l'œuvre de Dieu ou l'œuvre des hommes. Ni prières ni discours ne pourront apporter un changement immédiat. Seuls le peuvent le fer et le feu. » Mais le fer et le feu sont aussi les armes des pirates.

Qu'est donc devenue la fière Laï Cho San après sa rencontre avec le journaliste Aleko Lilius ? On sait que, pendant la guerre sino-japonaise qui suivit bientôt, les pirates continuèrent à s'enrichir en faisant de la contrebande de guerre (transport d'armes et de munitions). Dans un premier

temps, les Japonais n'eurent que mépris pour ces minables flottilles dont l'armement désuet et hétéroclite ne pouvait mettre en danger les canons de 127 de leurs torpilleurs Fubuki dernier modèle. Mais lorsqu'ils prirent conscience de la nature du commerce des pirates, ils décidèrent d'y mettre fin et lancèrent contre eux une offensive de grande envergure. L'issue fut tragique. Les Chinois refusèrent de se rendre et opposèrent leurs armes dérisoires aux obus des torpilleurs nippons. En une heure, la supériorité technologique de la marine japonaise eut raison du courage séculaire des pirates de la baie de Bias.

Depuis ce mois de décembre 1937, on n'entendit plus parler de Laï Cho San, ce qui fit croire qu'elle périt dans le massacre. Rien n'est moins sûr. Reine sans sujets, elle s'est peut-être retirée dans un anonymat protecteur, à moins qu'elle n'ait laissé courir les rumeurs de sa tragique disparition que pour mieux préparer son retour.

Il est en effet de curieuses coïncidences : six mois après le désastre, brusquement, des pirates refirent surface dans les eaux jadis contrôlées par la Chinoise. Deux ans plus tard, au tribunal maritime de Shanghai, on jugeait une femme arrêtée par la police maritime internationale, en qui des témoins prétendirent reconnaître Laï Cho San. L'accusée nia être la fameuse pirate mais n'en fut pas moins condamnée à la réclusion à perpétuité. Nul ne saura jamais qui elle était vraiment : quelque temps plus tard, la mystérieuse femme s'évadait. Elle ne fut jamais retrouvée.

Le bruit courut aussi que « La Montagne de la Fortune » avait réapparu sous un autre nom. Parmi les pirates revenus en mer de Chine, se trouvait une certaine Huang Pemeï, « Madame deux revolvers », surnom qu'elle mérita pour l'adresse avec laquelle elle faisait sauter la cervelle de ses adversaires lorsqu'elle se lançait à l'abordage d'un navire à la tête de ses hommes.

Huang Pemeï entre dans l'histoire de la piraterie en l'année 1937, justement. Petit à petit, la bande avec laquelle elle écume les côtes de la Chine du Sud s'agrandit. En treize ans de piraterie, elle n'a été blessée que trois fois, deux fois par les Japonais, une fois par les communistes. Elle devint une des femmes pirates les plus célèbres de la Chine.

Huang Pemeï pourrait-elle être Laï Cho San, revenue sous un autre nom ? Cela paraît en réalité peu probable. La première raison est qu'il existe entre elles de grandes différences de méthode et de comportement. Laï Cho San semble avoir toujours répugné à se donner en spectacle. Aleko Lilius insiste sur la brièveté de ses ordres, son économie de mots et de mouvements, sa discrétion. Ses yeux voient tout ; elle se fait obéir d'un regard, d'un seul geste. On la voit mal se ruer sur l'ennemi en gesticulant, un revolver dans chaque main.

La deuxième raison concerne leurs mobiles. Laï Cho San n'a jamais eu d'ambition politique. Elle a passé un accord avec le gouvernement portugais de Macao mais agit à titre privé. Huang Pemeï par contre s'est surtout rendue célèbre

pour avoir collaboré avec les services secrets américains et pour avoir proposé ses services à Chang Kai Chek lors de la contre-offensive nationaliste. Le ralliement des pirates aux forces gouvernementales pendant la guerre sino-japonaise est un fait historique qui s'inscrit dans le mouvement général de nationalisme que l'on a vu se développer en Chine au début de la Deuxième Guerre mondiale.

Mais même si on admet une brutale prise de conscience politique chez Lai Cho San, il reste un problème de date. Lilius estime que, lorsqu'il a rencontré la reine des pirates, dans les années trente, elle n'avait pas loin de quarante ans. (D'après les photos, il n'a pas dû beaucoup se tromper.) Or, l'agence United Press annonçait en mai 1950 que « Madame Huang Pemei, la femme pirate la plus célèbre de la Chine, est arrivée à Formose, non pour assurer la défense de l'île qu'elle juge imprenable, mais pour préparer la contre-offensive devant permettre aux nationalistes de reconquérir le territoire continental chinois ». Lai Cho San serait alors à l'aube de la soixantaine, ce qui paraît beaucoup pour l'activité qu'on lui prête.

\*\*\*

1985. Un autre journaliste, français celui-là, se lance lui aussi sur les traces des pirates modernes d'Asie. Le livre de Pascal Dupont, *Pirates aujourd'hui*, réunit les nombreux témoignages et interviews qu'il a recueillis.

Il rapporte entre autres l'histoire de Ted Schweitzer, un officier américain envoyé dans un camp de *boat-people* à Songhkla, dans le sud de la Thaïlande, par le haut-commissariat aux Réfugiés des Nations unies. Schweitzer avait découvert que des pêcheurs thaïs enlevaient Vietnamiens et Vietnamiennes et, après les avoir dépouillés, les séquestraient sur l'île de Krâ dont – selon les termes de Dupont – « ils avaient fait un énorme bordel sauvage ». Avec un courage et une volonté hors du commun, sans aucune aide matérielle (et certainement pas celle de la police locale), Schweitzer sauva, en six mois, un millier et demi de réfugiés.

Il réussit enfin, à grand-peine, à convaincre les autorités du pays d'incarcérer six marins d'un équipage pirate que des femmes avaient formellement identifiés comme leurs agresseurs (à défaut de pouvoir faire retenir le capitaine que la police refusait obstinément d'inquiéter). Des complices investirent alors le poste de police et menacèrent ouvertement l'officier américain en présence du commissaire qui n'intervint pas. Le lendemain, Ted Schweitzer reçut à son domicile la visite d'une femme, une riche Chinoise de Songhkla qui lui offrit de l'argent pour qu'il convainque les plaignantes de retirer leur plainte. Schweitzer refusa et fut l'objet en échange de menaces de mort.

Cette femme se nommait Majong Suengdam et s'était présentée comme la propriétaire du bateau pirate.

La lignée des Madame Ching et des Lai Cho San n'est peut-être pas encore éteinte...



# FLIBUSTIÈRES, FEMMES DE PIRATES ET COLLABORATRICES

POUR LE MEILLEUR  
ET SURTOUT POUR LE PIRE

Il y eut donc des femmes à tous les échelons de la hiérarchie pirate et dans la course, à des postes pour lesquels la langue française n'a pas prévu de féminin : pirate, corsaire, matelot, capitaine, amiral, armateur n'ont qu'un seul genre. Et il y eut aussi les fidèles et efficaces épouses de pirates. Car, sans pour autant renier les débauches des jours fastes, pirates et flibustiers – qui n'avaient décidément peur de rien – n'hésitaient pas à convoler en justes noces. Le capitaine Kidd, Henry Morgan et Nicolas Van Horn, par exemple, étaient mariés. Certains même, tel Edward Teach, le célèbre Barbe-Noire (aussi faible avec les femmes qu'il était dur envers les hommes), y mit tant d'enthousiasme qu'il récidiva treize fois. Les épouses Teach cependant, prudemment réparties dans différents ports et rapidement oubliées, ne l'accompagnèrent jamais en mer, ne foulant le pont de son navire que le temps de célébrer la cérémonie. D'autres par contre, à la manière d'Anne Bonny, ont pris une part active dans les occupations de leur mari.

Marie-Anne Dieuleveult est l'une de ces figures, à ceci près qu'elle n'était pas tout à fait pirate, mais flibustière. Première des cinq enfants de Guillaume Dieuleveult, seigneur de Beauvais et de Renée du Bothon, fille de messire Jean du Bothon, seigneur de Stanger, elle naît à Carhaix en Bretagne, le 2 juillet 1654, et est baptisée en l'église collégiale de Saint-Trémeur. La naissance d'Élisabeth, dernière fille du couple, est fatale à la dame Dieuleveult qui s'éteint en 1668. Son mari ne lui survit que très peu de temps et Marie-Anne a la douleur de voir inhumer ses deux parents la même année. Elle est alors recueillie par une tante, Marie Dieuleveult, dame de Penallan.

Marie-Anne, aînée de quatorze ans d'Élisabeth, prend celle-ci en charge comme s'il s'agissait de sa propre fille, se préoccupe de l'établir et de la marier avant de songer à son propre avenir. En 1684, elle organise le mariage de sa sœur avec René du Breuil de Villeroy. Ceci fait, la conscience tranquille, Marie-Anne se cherche un parti. Trois ans plus tard, elle épouse l'écuyer Pierre le Long, issu d'une ancienne famille des Côtes du Nord, émigrée à Saint-Domingue (l'actuelle Haïti).

Le Long était venu en France précisément pour se trouver une épouse et la ramener là-bas. Les femmes de bonne condition manquaient dans les colonies. Depuis la fin du xv<sup>e</sup> siècle, des camps de flibustiers s'étaient établis dans le nord-ouest de l'île de Saint-Domingue, puis à la Tortue qui devint la capitale de la piraterie antillaise dès 1630. Les deux terres étaient

habitées par trois catégories d'aventuriers : les boucaniers, les planteurs et les flibustiers, constituant une société vivant en osmose, complémentaire mais explosive. Pour la stabiliser et en adoucir les mœurs, le gouverneur Bertrand d'Ogeron avait fait venir de France des contingents de femmes à marier comme cela se faisait dans toutes les terres à peupler depuis que Christophe Colomb avait foulé, au nom du Christ et des souverains d'Espagne, le nouveau continent et ses chapelets d'îles. Mais si les premières Espagnoles aux Indes Occidentales étaient de grandes dames venues rejoindre leur époux par sens du devoir ou des épouses de soldats poussées par la nécessité, des maîtresses de conquistadors guidées par l'amour ou encore des femmes de colons en quête de fortune, suivies bientôt par des jeunes filles de bonne famille rêvant de mariages d'intérêt, on n'en était pas encore là dans la société coloniale française. La plupart des femmes recrutées à la demande du gouverneur étaient issues des couches inférieures de la société et certaines n'avaient eu que le choix entre l'expatriation ou la prison. Une fois l'océan traversé, leur passé importait peu. Ce n'étaient pas des femmelettes, ce qui convenait aux boucaniers et flibustiers qui n'étaient pas non plus des tendres et à ces îles qui n'avaient rien encore d'un paradis pour touristes.

Mais Pierre le Long est d'une autre engeance. La branche de la famille qui lui a donné naissance est implantée à Saint-Domingue depuis une trentaine d'années et se trouve à l'origine de la fondation de la ville du Cap-François. Il

est planteur, officier de marine et premier président du Conseil. Il est en outre à la tête d'une fortune considérable, c'est pourquoi il est venu chercher une épouse digne de son rang dans la région de France d'où sa famille est originaire.

À peine marié, les charges de Pierre l'appellent à retourner aux Antilles. Marie-Anne ne peut le suivre car elle attend son premier enfant et on lui déconseille la traversée dans son état. Elle doit donc laisser son mari partir seul. Le 16 février 1688, elle met au monde, avec difficulté, Marguerite Marie Yvonne le Long. Le bébé est faible, petit, au point que le curé de la paroisse, appelé d'urgence, le baptise le jour même, par précaution. Quinze jours plus tard, Marguerite est toujours en vie et on procède aux cérémonies du baptême. Marie-Anne, qui n'est pas de celles qu'une traversée de l'Atlantique effraye, embarque quelques mois plus tard avec son frère nouveau-né pour rejoindre Pierre.

La découverte des îles Caraïbes est une illumination pour la jeune femme, qui n'en partira plus, malgré toutes les épreuves qui l'y attendront. Elle découvre d'abord l'étendue des possessions de son mari : des plantations de canne à sucre avec leurs moulins, des immeubles, des salines et le contingent d'esclaves nécessaire à l'exploitation de tout cela. Ses voisins cultivent le coton, le tabac, la banane, le cacao. Marie-Anne goûte des fruits inconnus, essaye la viande de tortue ; le climat est doux, les alizés font chanter les cannes. Mais en 1690, dans des circonstances à propos desquelles les versions divergent, Pierre le Long perd la vie.

Marie-Anne, qui n'est sur l'île que depuis un peu moins de deux ans, n'a pas l'expérience suffisante pour gérer seule les biens laissés par son mari. Elle se fait aider par un ami de la famille, un certain Chérel, et le veuvage n'étant pas de mise dans ces contrées éloignées et difficiles, elle l'épouse la même année. Chérel ne survivra hélas pas longtemps à cette union et meurt à son tour en 1692 après avoir donné un fils à Marie-Anne.

En quatre ans, Marie-Anne a appris tout ce qu'elle devait savoir sur les exploitations agricoles et la gestion de son patrimoine humain. Elle a pris de l'assurance ; le climat tropical lui convient parfaitement ; elle a bientôt quarante ans, elle est en pleine maturité, forte, belle, plus libre qu'elle ne l'a jamais été et encore un peu plus riche. Marie-Anne Dieuleveult n'a alors peur de personne et certainement pas de cet insolent Hollandais, Laurent de Graff, qui se croit tout permis parce qu'il est flibustier, parce qu'il était au côté d'Henry Morgan pour saccager Panama vingt ans plus tôt, parce qu'il est chevalier de Saint-Louis et parce que le roi de France, Louis le XIV<sup>e</sup>, a bien voulu lui accorder la naturalisation française et l'absoudre du « meurtre » du capitaine Van Horn au cours d'un duel au sabre après la prise de Vera Cruz en 1683. L'île pullule de ces aventuriers. Ce sont souvent d'anciens boucaniers reconvertis en raison de la raréfaction du gibier, ou simplement pressés de faire fortune par des moyens plus radicaux. À la manière des corsaires de métropole, ils arment eux-mêmes des navires,

se font octroyer une commission par le gouverneur et font la chasse aux vaisseaux des pays en guerre ou en froid avec la France. Entre deux expéditions, ils relâchent à la Tortue ou à Saint-Domingue, le temps de faire passer leur fortune des coffres des Espagnols aux cassettes des taverniers et des putains de toutes les couleurs. Ils sont tantôt riches, tantôt pauvres, mais toujours fiers. Ils se pavanent devant les femmes ; ils ont le verbe haut. Trop haut parfois. De Graff a tenu des propos déplaisants sur la pétulante veuve, qui ont été rapportés à celle-ci. Or, on n'offense pas impunément une femme de la trempe de Marie-Anne Dieuleveult qui se saisit de deux pistolets, force la porte de l'offenseur, entre sans se faire annoncer et exige, arme à la main, des excuses immédiates.

Laurent de Graff est grand, beau, viril ; il a les cheveux blonds des gens du Nord et porte la moustache à l'espagnole. C'est un homme intrépide, hardi, prompt à s'emporter et à jurer en tapant du poing sur la table, mais ce n'est pas un rustre. Loin de là. De Graff a de l'éducation, du goût, est raffiné, joue du violon et de la trompette et sait être poli. Il s'incline de bon gré devant l'audace et la superbe de cette femme qui a surgi soudain devant lui, embellie encore par la colère. Il est veuf lui aussi ; cette furie lui paraît être la nouvelle compagne qu'il lui faut. « Résoudre, entreprendre, exécuter, c'est pour lui la même chose », écrit Exmelin à propos du flibustier. Laurent Corneille Baldran de Graff en effet épousera Marie-Anne Dieuleveult en cette même année 1693.

Marie-Anne trouve en lui un homme à la mesure de son tempérament fougueux. Le plus beau couple de flibustiers qui a sans doute existé ne se quitte plus. Marie-Anne accompagne son mari dans ses expéditions contre les Espagnols. Elle est acceptée de tous ; on admire son énergie ; elle porte bonheur aux équipages ; tout leur réussit. Elle participe aux canonnades, éblouie par l'adresse de Laurent et par la précision de son tir et touche ses propres parts de prise. De Graff, commissionné par le nouveau gouverneur, Jean-Baptiste Ducasse, part ensuite attaquer Ouatirou à la Jamaïque où se trouvent rassemblées les principales forces des Anglais. Pour une fois, Marie-Anne n'est pas là. Elle est en train de mettre au monde la petite Marie Catherine.

L'année suivante, en 1695, les Espagnols s'allient aux Anglais pour tenter de réduire ce nid d'arrogants flibustiers. Les Espagnols arrivent par la terre, les Anglais par la mer. Monsieur du Paty, commandant des milices de la côte, résiste, commence à plier, espère le renfort de Laurent de Graff qui est alors commandant de la garde de Saint-Domingue. Laurent ne l'a pas compris ; il ne vient pas.

Le Cap-François tombe et les habitants sont faits prisonniers. Les Anglais emmènent les hommes ; les Espagnols prennent les femmes et les enfants. Marie-Anne, qui a avec elle sa petite fille d'un an et son fils âgé de quatre, est envoyée à La Havane puis à San Domingo. La « dame de Graff » est une belle prise pour les Espagnols : elle est l'épouse du terrible « Laurencillo » comme ils surnomment Laurent qui

leur voue une haine sans limite qu'ils lui rendent bien et, surtout, ils ne pardonnent pas au capitaine de les avoir jadis trahis. Marie-Anne n'ignore rien de l'histoire. Son troisième mari lui a raconté comment, très jeune, il était entré au service de la couronne d'Espagne en qualité de matelot, comment son adresse et sa bravoure l'avaient fait remarquer et comment il s'était vu confier le commandement d'un navire pour aller exercer ses dons de canonnier aux dépens des flibustiers français qui perturbaient le commerce entre l'Espagne et les Indes Occidentales. « Laurencillo » avait ainsi mené la vie dure aux flibustiers de la Tortue, de Saint-Domingue et de la Jamaïque mais, plus d'une fois, la cruauté des Espagnols l'avait écœuré tandis qu'il avait pu admirer le courage des Français. Aussi, le jour où il tomba entre leurs mains, il se rallia sans hésitation à leur cause. Sa parfaite connaissance des habitudes et de la psychologie de l'ennemi firent aussitôt de lui l'un des principaux chefs de la flibuste française.

La rancœur des Espagnols était tenace. Marie-Anne allait payer pour Laurent. Elle fut très sévèrement gardée en captivité et, lorsqu'en 1697 fut signé le traité de Ryswick qui scellaient la paix entre la France et l'Espagne et devait entraîner la délivrance des prisonniers retenus de part et d'autre, il fallut les interventions répétées de Pontchartrain, le secrétaire d'État à la Marine de Louis XIV, pour que l'Espagne lui rendît sa liberté et consentît à la renvoyer, à la fin de l'année suivante, à son mari.

Marie-Anne et Laurent de Graff vécurent encore quelques années de bonheur. Le flibustier s'éteignit au Cap-François le 24 mai 1704. Marie-Anne Dieuleveult, planteur, flibustière, trois fois mère et trois fois veuve, rendit quant à elle son âme impétueuse à Dieu dans le courant de l'année 1710.

\*\*\*

À la différence de la plupart des héroïnes qui précèdent, dont on arrive à peu près à reconstituer la vie mais pas toujours le détail des exploits, ce sont les actions – pour le moins terrifiantes – de Maria Cobham qui marquèrent les mémoires et on ne dispose que de peu d'informations sur sa personne, au point qu'il n'est pas interdit de se demander si elle exista vraiment ou si, ce qui est plus probable, les faits qu'on lui reproche ne sont pas exagérés. C'est Philip Gosse, dans son *Pirate's Who is Who*, paru en 1924, qui nous révèle le peu qu'on sait de cette « sanguinaire et ambitieuse » femme pirate. Gosse ne donne pas de dates mais le contexte historique semble situer les événements dans le second quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il ne mentionne pas non plus le nom de jeune fille de Maria, ni le prénom de son mari, qu'il appelle simplement « le capitaine Cobham ». L'imagination des auteurs modernes et, plus récemment, les sites internet qui les recopient, rempliront ce vide mais nous nous en tiendrons prudemment à la version de Gosse. Voici, selon lui, l'histoire *probablement* vraie de Maria Cobham.

Le capitaine Cobham, originaire de Poole dans le Dorset, commence vers dix-huit ans une carrière de contrebandier qui consiste simplement à transporter en fraude d'importantes cargaisons de brandy. L'affaire prospère jusqu'à ce que son navire soit un jour saisi par un cutter en patrouille. Le jeune capitaine, terriblement vexé, décide d'investir ses bénéfices dans l'achat d'un bâtiment du même type qu'il arme de quatorze canons et passe aussi sec de la contrebande à la piraterie. Un de ses premiers succès est la prise d'un indiaman qu'il aborde en mer d'Irlande, non loin de l'embouchure de la rivière Mersey que le navire s'apprête à remonter pour rejoindre le port de Liverpool. Cobham n'est pas un gentleman. Après s'être emparé de la coquette somme de quarante mille livres, il envoie sa prise par le fond avec tout l'équipage qu'il y a enfermé. Le ton est donné.

Tant de violence n'est pas pour effaroucher Maria, une jeune demoiselle de Plymouth dont le capitaine, qui relâche dans ce port, tombe amoureux. Cobham prétend ne plus la quitter ; elle accepte de le suivre. Le capitaine, sans aucun embarras, la présente à l'équipage pour ce qu'elle est : une femme et sa maîtresse.

Les premières semaines sont difficiles. Maria se heurte d'emblée à l'hostilité des marins. Sa présence suscite la jalousie des uns – qui auraient bien souhaité avoir aussi une fille avec eux – et fait jaser les autres, plus misogynes – qui persistent à penser que la présence d'une femelle à bord ne peut que porter malheur. Mais bien vite le comportement

de Maria apaise les sens et les esprits : elle s'habille en marin et se comporte en homme. Bien mieux, elle s'attire bientôt la sympathie en intervenant auprès de son mari pour lui faire réduire les peines, souvent très sévères, qu'il inflige fréquemment aux membres de son équipage.

Mais qu'on ne se méprenne pas. Les interventions de Maria en faveur de ses compagnons sont un acte diplomatique et non pas l'effet d'une sensiblerie féminine. Madame Cobham se révèle bientôt plus diabolique que son époux. La répression le long des côtes anglaises se faisant de plus en plus sentir, le couple traverse l'Atlantique et gagne le Canada. Le golfe du Saint-Laurent devient leur nouveau terrain de chasse. Ils se mettent en quête de victimes entre l'île du Cap-Breton et l'île du Prince-Edouard, sur le passage des navires qui se rendent à Québec. Les Cobham s'adonnent là-bas à des atrocités dignes des Espagnols, de Barbe-Noire, de Nau l'Olonnois et de Stede Bonnet réunis. Ils précipitent par-dessus bord un équipage entier qu'ils ont emballé dans la grand-voile de leur navire, cousue pour qu'ils ne puissent s'échapper. Une autre fois, ils lient leurs victimes dans des sacs. Maria semble prise dans un engrenage de cruauté et de sadisme qui l'entraîne aux limites de la démence. Lors de la capture du *Lion*, un brick de Liverpool, elle poignarde le capitaine de ses propres mains, sans aucune raison. Un autre jour, souhaitant s'exercer au pistolet, elle exige qu'on attache trois prisonniers au guindeau pour lui servir de cibles.

Quand vient le jour où son mari envisage de prendre sa retraite, Maria ne veut rien entendre. Elle s'est mise en tête d'acheter une propriété qu'elle a repérée jadis en Angleterre près de Poole et elle ne s'estime pas encore assez riche. Un indiaman achèvera de lui assurer la fortune. En guise de remerciement, elle fait mettre l'équipage aux fers et leur sert de la nourriture empoisonnée. Tous succombent dans d'affreuses souffrances.

Mais Maria ne pourra pas acquérir le domaine qu'elle convoite car les Cobham sont recherchés par la justice de leur pays. Ils s'installent finalement de l'autre côté de la Manche, après avoir acheté des terres aux environs du Havre. Monsieur et Madame Cobham passent, aux yeux de leur entourage, pour de paisibles rentiers étrangers qui sortent de temps à autre sur leur yacht pour des parties de pêche. Mais abandonne-t-on si facilement la piraterie une fois qu'on y a goûté ?

Un jour de beau temps, le couple qui s'ennuie rend une visite de courtoisie à un navire au mouillage de retour des Indes Occidentales. Le brick a fait une bonne traversée : il est bourré à craquer de marchandises. L'occasion est trop belle ; de vieux réflexes se réveillent. L'ancien pirate de Poole a des fourmis dans les mains tandis qu'un bourdonnement envahit l'esprit de sa femme qui se met à respirer plus vite. En pleine conversation, Cobham saisit son pistolet et abat le capitaine à bout portant. Maria, aidée de quelques hommes, s'est déjà précipitée pour éliminer le

reste de l'équipage. Ils iront vendre le navire et sa cargaison à Bordeaux. Ils en tireront un bon prix mais ce n'est qu'une rechute : le capitaine Cobham et son épouse font, sur ce coup improvisé, leurs adieux définitifs à la piraterie.

Vient alors le temps des cauchemars. Maria ne dort plus. Presque chaque nuit, elle rêve qu'on la jette à la mer, vivante encore, dans un linceul maculé de sang. Sa chute est infinie et des êtres grimaçant de douleur, fers aux pieds, la criblent de balles. Elle se réveille en sueur, empêtrée dans son drap tant elle s'est débattue.

Cobham de son côté se porte bien. Il est même fort occupé à se faire une place dans la haute société havraise, ce qui le fait négliger sa femme. Un matin qu'elle est seule, après une nuit d'horreur et de remords, la diabolique pirate se suicide au laudanum.

Elle sait comment manier le poison. Elle ne se rate pas.

\*\*\*

Retour en Orient. Le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle a vu s'éteindre la grande piraterie organisée dans cette partie du monde après le démantèlement de la confédération de Madame Ching et la disparition progressive des petites bandes. Il reste cependant, autour des innombrables îles du Pacifique – qui sont autant de repaires et de cachettes – quelques aventuriers blancs isolés qui s'adonnent au trafic d'armes et

d'esclaves, au vol de petites embarcations ou au pillage de navires marchands non armés.

Au mois de juin 1870, les forces britanniques viennent justement d'arrêter l'un de ces malfaiteurs, du nom de Bully Hayes, recherché par plusieurs gouvernements pour divers trafics et actes de piraterie dans les mers du Sud. Il est à présent prisonnier du consul britannique à Apia, sur l'île de Samoa. Les autorités attendent le passage d'un bâtiment de guerre pour l'emmener en Australie où il doit être jugé. Hayes est un ancien musicien. Il a gagné les mers du Sud vers 1864 avec un orchestre en tournée en Nouvelle-Zélande puis a abandonné la musique pour la contrebande. C'est un homme sociable, à la voix douce, aux manières persuasives et au physique corpulent et qui – singularité dans la communauté pirate – ne boit que du thé. Il noue de bonnes relations avec le consul et la société de l'île et comme, en l'absence d'embarcation, il n'a aucun moyen de fausser compagnie à ses hôtes, on le laisse en liberté surveillée. Le bruit de son arrestation cependant court d'atoll en atoll, gagne la Nouvelle-Zélande, se répand dans les mouillages et parvient au capitaine Ben Pease qui relâche dans une baie tranquille.

Ben Pease est un pirate de troisième catégorie, d'une certaine importance tout de même, mais bien en-dessous de la réputation de Hayes dont il est l'ami et l'associé. C'est un petit homme d'environ cinquante-cinq ans, chauve, le visage rond et sanguin, au physique tout ce qu'il y a de plus banal et sans grandes ambitions, mais il est de ces hommes

en apparence quelconques qui, sans qu'on arrive à déterminer pourquoi, ont un succès fou auprès des femmes. Il a des épouses un peu partout dans le Pacifique, qu'il visite régulièrement et qui contribuent à lui assurer une nombreuse descendance. Le capitaine Pease a une vocation de patriarche et aime tant les femmes que, pas plus sur son bateau qu'ailleurs, il ne peut s'en passer. À la manière des pirates chinois, il exerce sa profession en famille.

Averti de l'arrestation de son ancien associé, Pease appareille pour Samoa. À son arrivée à Apia, il transmet ses respectueuses salutations au consul. Les autorités britanniques, méfiantes, viennent inspecter le schooner. Le bâtiment est armé et les Anglais – qui n'ont rien à reprocher pour le moment à Pease – n'ignorent pas que les deux hommes se connaissent et ont travaillé ensemble. Ils craignent que Hayes essaye de profiter de son passage pour s'évader. Tout est cependant paisible à bord. L'équipage malais est tranquille et, sur le pont, se tiennent deux femmes, absorbées dans un ouvrage de couture. Pease présente la plus âgée comme « Madame Pease n° 1 » et la plus jeune, très jolie, comme « Madame Pease n° 2 ». Des enfants dont le capitaine semble très fier jouent à leurs pieds.

Vers cinq heures, ces dames convient leurs hôtes à une collation dans la cabine. Madame Pease n° 1 préside à table et la seconde, en parfaite maîtresse de maison, verse le thé, fait circuler tasses, pain et beurre. Les deux femmes se complètent parfaitement et s'entendent à merveille.

Rien de fâcheux ne semble pouvoir venir de cet harmonieux équipage familial, aussi Pease est-il autorisé à débarquer et à rencontrer Bully Hayes, en présence toutefois du consul. Mais à peine Hayes et Pease se trouvent-ils face à face qu'une violente querelle éclate entre les deux hommes à propos d'anciennes affaires mal réglées auxquelles leur entourage ne comprend goutte. Avant que le consul n'ait pu intervenir, les épouses s'en mêlent : l'une retient son mari tandis que l'autre s'agrippe à la barbe de Hayes et lui murmure quelques mots qui ont pour effet de l'apaiser. La colère retombe de part et d'autre mais on se sépare en apparence mécontents. Seul le consul se réjouit de la tournure des événements.

Deux ou trois jours passent. Les épouses Pease tirent l'aiguille et cajolent leur mari qui paraît décidément bien casanier pour un pirate. Lorsqu'on se décide enfin à reprendre la mer, ces dames font mille grâce au consul venu leur dire au revoir. Quelques heures plus tard, alors que la voile du petit schooner a disparu de l'horizon, on s'aperçoit à Apia que Hayes est introuvable.

Il est déjà loin, en train de prendre le thé avec son ami Ben en route pour Shanghai. Le consul ferme les yeux et revoit les visages si innocents des deux Madame Pease faisant diversion avec leurs bavardages et leurs biscuits secs, puis se remémore la scène de la dispute entre les deux pirates avec Madame Pease n° 1 accrochée à la barbe de Hayes. Un

doute affreux l'envahit : que lui a-t-elle dit exactement au creux de l'oreille ?

Bien sûr, rien ne permet d'affirmer que les charmantes épouses du capitaine Pease aient jamais tué ou dépouillé qui que ce soit de leurs propres mains. Mais elles ont été complices, au moins, de l'évasion de Bully Hayes et sont une preuve de plus – si tant est que ce soit encore à démontrer – que la présence de femmes parmi les équipages pirates ne fut pas aussi exceptionnelle qu'on peut le penser.

Et nous laisserons le mot de la fin à Ben Pease, le pirate qui aimait les femmes et qui sut si bien concilier sa vie professionnelle et sa vie privée : « N'emmenez jamais plus de deux épouses avec vous en expédition et, surtout, choisissez-les avec soin. »



# BIBLIOGRAPHIE

## **Femmes pirates – généralités**

- BOTTING D., *et al.*, *Pirates et flibustiers (La Grande Aventure de la mer)*, Time-Life, 1979.
- CALEGARI A., « Femmes pirates et corsaires », *Revue maritime*, août 1952.
- DE LA CROIX R., *Histoire de la piraterie*, Paris, 1974.
- D'EAUBONNE Fr., *Les Grandes Aventurières*, P. Lebeaud, 1988.
- ELLSMS Ch., *Pirates Own Book*, Philadelphie, 1837.
- GIRAULT Y. et GARNERAY L., *15 histoires de corsaires*, Paris, 1968.
- GOSSE Ph., *Pirates Who's Who*, Londres, 1924.
- GOSSE Ph., *Histoire de la piraterie*, Paris, 1933.
- JACQUIN Ph., *Sous le pavillon noir*, Paris, 1988.
- JAEGER G. A., *Les Femmes d'abordage*, Clancier-Guénaud, Paris, 1984.
- JAEGER G. A., *Les Amazones des sept mers*, Éditions du Félin, 2003.
- MUSNICK H., *Les Femmes pirates*, Le Masque, Paris, 1934.
- STÉNUIT M-È., « La Piraterie : genre féminin », *Océans*, n° 177, mars 1989.
- STÉNUIT M-È., « La piraterie, une affaire de femmes », *Vues sur la piraterie* (sous la direction de G. A. Jaeger), Tallandier, 1992.
- De TOURVILLE, *Femmes de la mer*, Le Livre contemporain, Paris, 1958.

## **Alfild de Gotland**

- BOYER R., « L'Épopée normande », *Vues sur la piraterie* (sous la direction de G. A. Jaeger), Tallandier, 1992.
- GRAHAM-CAMPBELL J. et KIDD D., *The Vikings*, British Museum, Londres, 1980.
- OLAUS MAGNUS, *Historia de gentibus septentrionalibus*, Rome, 1555.
- RAVET A., *La Marine des Vikings ou pirates scandinaves*, Imp. Julien Lecerf, Rouen, 1886.
- SAXO GRAMMATICUS, *Danorum Historia, Libri XVI*, 1534.

## **Jeanne de Belleville**

Archives nationales : JJ75, f° 70, 72, 90.

Archives nationales : Sect. Jud., X2a4, f° 186.

Archives nationales : U 785.25.

D'AUVIGNY J., *Les Connétables de France*, Paris, 1877.

BELLEFOREST, *Les Croniques et annales de France*, 1573.

BOUCHART A., *Les Grandes Chroniques de Bretagne*, 1886.

*Chroniques normandes*, publiées par E. Molinier, Paris, 1852.

CLISSON Mme de, *Histoire d'Olivier IV de Clisson, connétable de France*, 1843.

DARU P. A., *Histoire de Bretagne*, Paris, 1826.

FROISSART, *Chroniques*, 1342-1345.

*Grandes chroniques de France*, t. IX, Paris, 1837.

LA BORDERIE A. de, *Annuaire historique et archéologique de Bretagne*, Rennes, 1861-1862.

LA BORDERIE A. de, *Histoire de Bretagne*, vol. III.

LA FONTENELLE DE VAUDORÉ, *Histoire d'Olivier de Clisson*, 1825.

LEFRANC A., *Olivier de Clisson, connétable de France*, 1895.

LEVOT P., *Biographie bretonne*, t. I, Paris, 1852.

LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*, t. X, Paris, 1707.

MAZAS, *Histoire des grands capitaines du Moyen Âge*, t. II, 1828.

MORANVILLE, *Chronographia regnum Francorum*, t. II, Paris, 1893.

PEHANT E., *Jeanne de Belleville*, Nantes, 1868.

ROY J. J. E., *Histoire d'Olivier de Clisson*, 1855.

RYMER TH., *Convention, literæ et acta publica*, II, 4<sup>e</sup> partie, 1739.

## **Lady Killigrew d'Arwenack**

*Acts of the Privy Council* : 1580 (15 juillet 80) ; 1581, XIII, 28 ; 1581-2 (28 janvier 1582, 13 mars 1582, 25 avril 1582, 15 mai 1582).

BARING-GOULD S., *Cornwall*, Cambridge, 1910.

*Calendar of States Papers, Dom., Eliz.*, 1598-1601.

*Calendar of States Papers, Ireland*, 1588-1592.

- CAREW R., *Survey of Cornwall*, J. Faulder, Londres, 1811.
- CASE-HORTON C., « A Brace of British Pirates », *Journal of the RUSI*, vol. LX, 1915.
- Dictionary of National Biography*, vol. XXXI, Londres, 1917.
- HALS W. et TONKIN, *The Parish History of Cornwall, with Addition of Gilbert Davis*, vol. 2, Londres, 1838.
- HISTORICAL MANUSCRIPT COMMISSION, *Calendar of the Manuscripts of the Most Hon. the Marquis of Salisbury... Preserved at the Hatfield House*, Hertfordshire, part V, Londres, 1894, (37.8-37.9).
- MATHEW D., « Cornish and Welsh Pirates in the Reign of Elizabeth », *English Historical Review*, vol. XXXIX, 1924.
- OPPENHEIM M., « The Victoria History of the Counties of England », *A History of Cornwall*, vol. I et II, part 5 et 8, Londres, 1906.
- VIVIAN J. L., *The Visitations of the County of Cornwall*, Londres, 1895.

### **Mary Read et Anne Bonny**

- BLACK C.V., *Pirates of the West Indies*, Cambridge University Press, 1989.
- BRADLEE F.B.C., *Piracy in the West Indies and its Suppression*, Essex Institute, Salem, 1923.
- BURNEY J., *History of the Buccaneers of the America*, Londres, 1816.
- Calendar of State Papers, Colonial Series, America and West Indies*, March 1720-December 1721, 532-533 i., Londres, 1933.
- COCHRAN A., *Pirates of the Spanish Main*, New York, 1961.
- CORDINGLY D., *Life among the Pirates: the Romance and the Reality*, 1995.
- CORDINGLY D., Bonny Anne et Read Mary (notices), *Oxford Dictionary of National Biography*, 2004.
- DE FOE D., *Les Chemins de fortune*, Phébus, Paris, 1990 (traduction en français par Henri Thiès et Guillaume Villeneuve de l'ouvrage de Johnson, *A General History...*, voir Johnson).
- DOW E. et EDWARDS, *Pirates of the New England Coast, 1630-1730*, Marine Research Society, Salem, 1924.

- HARING C.H., *Buccaneers of the West Indies in the 17<sup>th</sup> Century*, Londres, 1910.
- JOHNSON Ch., *A General History of the Robberies and Murderers of the Most Notorius Pyrates*, Londres, 1726.
- LESLIE C., *Histoire de la Jamaïque*, traduit de l'anglais, Londres, 1976.
- MITCHELL D., *Pirates*, Londres, 1976.
- PLYE H., *Book of Pirates*, Harper & Bros., New York, 1921.
- RANKIN H.F., *The Pirates of North Carolina*, Division of Archives and History North Carolina Department of Cultural Resources, Raleigh, 1989 (16<sup>e</sup> édition).
- REDIKER M., *Between the Devil and the deep blue Sea*, Cambridge University Press, 1987.
- REDIKER M., *Iron Men, Wooden Women, Gender and Seafaring in the Atlantic World, 1700-1920*, 1996.
- The Tryal of John Rackam and other Pirates*, R. Baldwin, Jamaïque, 1721 (une version imprimée du procès de John Rackam – Public Record Office, Colonial Office 137/14).
- VERRIL A. HAYATT, *In the Wake of the Buccaneers*, New York, 1923.
- VERRIL A. HAYATT, *The Real Story of the Pirates*, New York, 1923.
- WHIPPLE A.B.C., *Famous Pirates of the New World*, New York, 1958.
- WOODBURY G., *The Great Days of Piracy in the West Indies*, New York, 1951.

### **Corsaires en corsage**

- Archives nationales : FF2, 8, d1 ; FF2, 8, d2 ; FF2, 17 ; FF2, 24, b15 ; FF2, 71.
- GARNERAY L., *Voyages, aventures et combats*, Paris, 1851.
- MERRIEN J., *Histoires de corsaires*, Paris, 1954.
- De TORQUAT H., « Histoire de Rose Françoise Bregeon de Pleurtuit », *Bulletin de l'Association des descendants de corsaires*, n° 12, Saint-Malo, 1979.
- VERCEL R., *Visages de corsaires*, A. Michel, Paris, 1943.

## Ching Yih Saou

HAY J.D., *Suppression of Piracy in the China Sea*, Londres, 1889.

NEUMANN C.F., *The History of the Pirates who infested the China Sea from 1807 to 1810*, traduit du chinois, J. Murray, Londres, 1831.

« Oriental Pirates », *United Service Journal*, vol. 82, 1835.

SCOTT B., *Suppression of Piracy in the Chinese Seas*, Gillingham, 1851.

## Lai Cho San

DEMAÎTRE E., « La Fin de Lai-Cho-San, femme légendaire et reine des pirates », *Feuille d'avis de Neuchâtel*, n° 295, vendredi 17 décembre 1937.

DUPONT P., *Pirates aujourd'hui*, Ramsay, Paris, 1986.

EDWARD S.M., *The Standard Shangai (Wen hovei pao)*, 1939, 29 avril.

LILIUS A.E., *I sailed with Chinese Pirates*, Arrowsmith, Londres, 1930 (nombreuses rééditions, dont une version en français chez Picquier Poche, 2001, sous le titre *Pirate en mer de Chine*).

LILIUS A.E., « Avec les pirates de la mer de Chine », *L'Illustration*, 1930, 21 juin.

« Pirates modernes », *L'Illustration*, 1930, 18 janvier.

## Flibustières, femmes de pirates et collaboratrices

De CHARLEVOIX F.-X., *Histoire de l'Isle Espagnole ou de Saint-Domingue*, Paris, 1730-1731.

De DIEULEVEULT C., *Dieu le Veult, un cri, un nom, une famille*, 1977 (généalogie de la famille reconstituée par Colette de Dieuleveult à partir de ses recherches dans les archives des Côtes-du-Nord et aux Archives nationales, aimablement communiquée à l'auteur par Madame de Dieuleveult).

EXMELIN A. O., *Histoire des Aventuriers qui se sont signalés dans les Indes*, Paris, 1686.

FUNCK-BRENTANO F., *L'Île de la Tortue*, Paris, 1979.

TREICH L., *Les Gentilshommes de la flibuste*, 1947.

MOSS F.J., *Through Atolls and Islands in the Great South Sea*, Londres, 1889.



# TABLE

6	Principales zones d'activité des « écumeuses des mers »
9	Introduction
11	Alfhild de Gotland
23	Jeanne de Belleville
35	Lady Killigrew d'Arwenack
49	Mary Read et Anne Bonny
89	Rose Bregeon, Louise Antonini et Julienne David
113	Ching Yih Saou
139	Lai Cho San
163	Flibustières, femmes de pirates et collaboratrices
181	Bibliographie



Direction de la publication  
Julien Alvarez

Conception graphique  
Patrice Renard

Édition et fabrication  
Lorraine Chouty

Mise en pages  
Nord Compo



Impression réalisée  
par Corlet imprimeur  
pour le compte des  
Éditions du Trésor  
en 2015

ISBN : 979-10-91534-15-4  
Dépôt légal : février 2015  
N° d'imprimeur : 170059  
Imprimé en France

